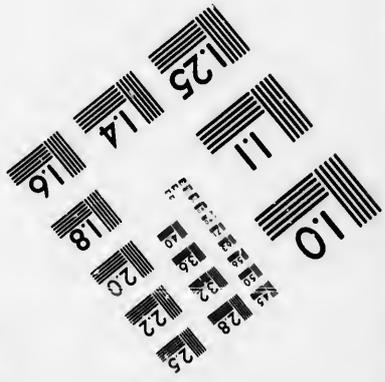
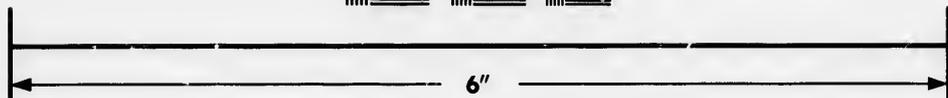
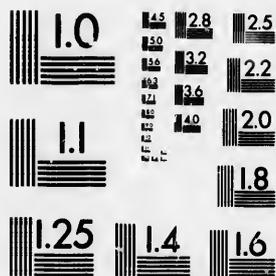


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manquant
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela est possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

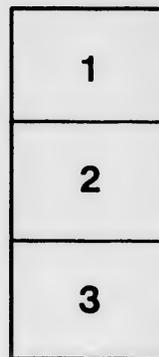
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

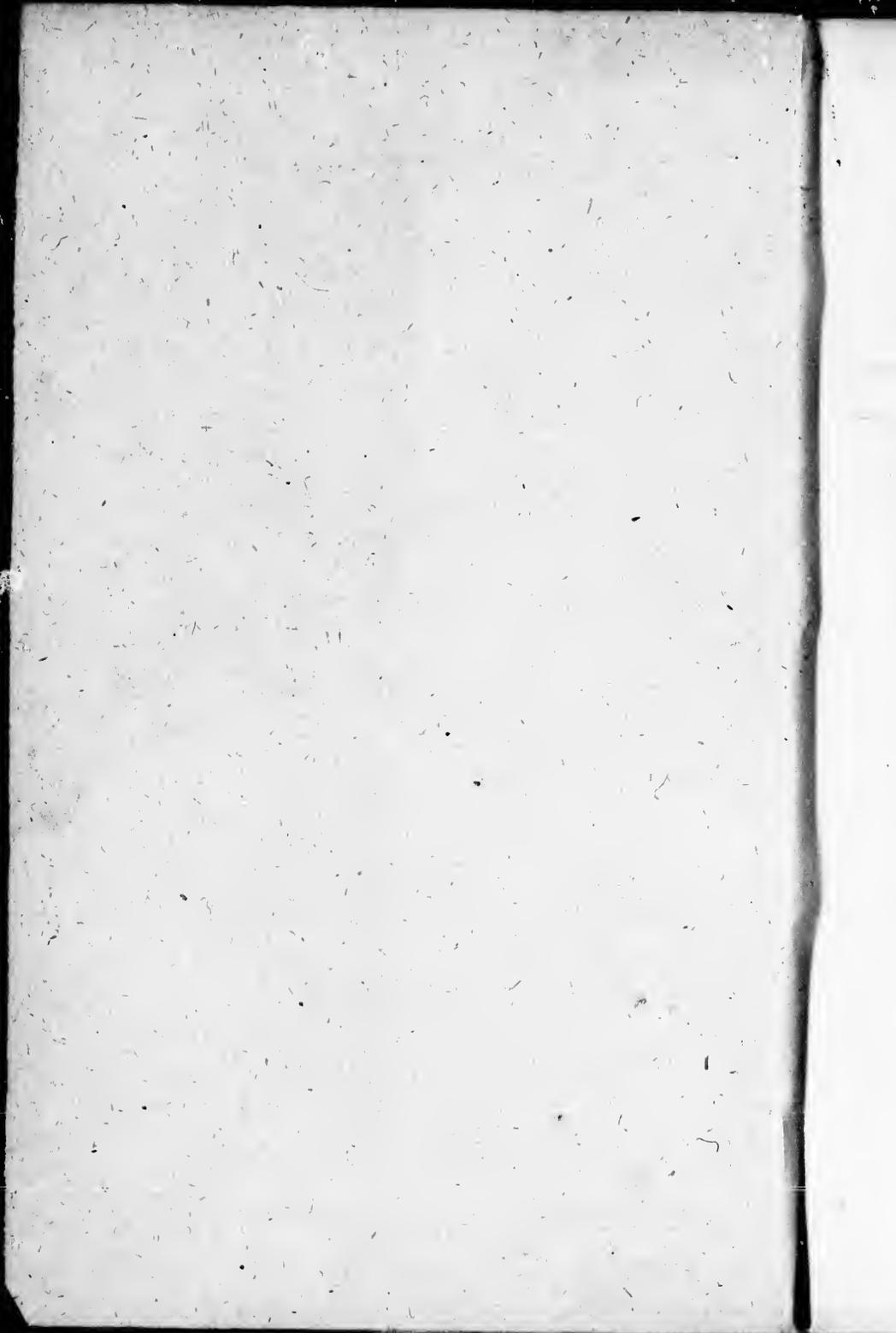
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
n à

32X



LETTRES

ÉDIFIANTES

ET

CURIEUSES.

IMPRIMERIE DE J. B. KINDELEM.

REVUE

DE

248

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET
CURIEUSES,



ÉCRITES
DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

NOUVELLE ÉDITION, ORNÉE DE CINQUANTE BELLES

MÉMOIRES DE LA CHINE.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

TOME NEUVIÈME.



A LYON,

CHEZ { J. VERNAREL, Libraire ;
Ét. CABIN et C.°, Libraires, rue St-Dominique, n° 19.

M. DCCC. XIX.

THE
MAGAZINE

OF THE
LITERATURE

OF THE
NINETEENTH CENTURY

AND
THE PRESENT

OF THE
ARTS



c
i
s
u
c
P
e
s
t

c
U
u
la
ju
ac
re

PRÉFACE

DES

MÉMOIRES DE LA CHINE.

CES Mémoires sur le Tunquin, la Cochinchine et la Chine, ont de quoi intéresser et instruire ceux qui daigneront les lire. Ce ne sont plus des sauvages ou des nations dans une déplorable servitude, dont nous allons offrir le tableau à nos Lecteurs. Ce sont des peuples depuis long-temps réunis en société, et jouissant des avantages d'une législation sage et d'un gouvernement occupé à maintenir l'ordre et la police.

Ils n'en étoient peut-être que plus difficiles à éclairer des lumières de l'Évangile. Une longue habitude de culte superstitieux, un respect immodéré pour d'anciens usages, la fierté et la foiblesse de la raison, des préjugés invétérés, des passions qu'on étoit accoutumé à suivre sans contrainte et sans remords, étoient autant d'ennemis de notre

sainte loi. Aussi n'ont-ils cessé de s'opposer aux travaux des Missionnaires, de les traverser, de les persécuter.

Le Tunquin et la Cochinchine, par où nous commençons ces Mémoires, nous offrent une peinture effrayante de tout ce qu'avoient à souffrir ces hommes apostoliques. Ils nous en rendent compte avec la simplicité des fidèles des premiers siècles du christianisme, et mêlent à leurs relations des observations sur les usages, les mœurs, les lois, les productions du pays qu'ils parcouroient, et qu'ils arrosoient de leurs sueurs et même de leur sang : car plusieurs d'entr'eux ont eu le bonheur et la gloire de le répandre pour la défense de la foi. Ils nous ont aussi donné des cartes géographiques et une notice très-étendue sur l'histoire du Tunquin et de la Cochinchine.

Ces deux royaumes firent long-temps partie du grand empire de la Chine; mais les peuples mécontents de leurs gouverneurs, qui loin de leur souverain abusoient souvent de l'autorité qui leur étoit confiée, se révoltèrent, prirent les armes, choisirent un roi de leur nation, et secouèrent le joug des Chinois.

PRÉFACE.

iiij

Ces deux états qui sont sur le bord de la mer, entre Siam et la Chine, obéirent pendant plusieurs siècles à un même prince. Ce n'est que depuis environ trois cents ans qu'ils se sont divisés, et qu'ils ont leurs rois particuliers.

Il y a beaucoup d'apparence que le nom de Chine nous est venu des Arabes, qui appeloient cet Empire *Sin*, du nom qu'il porta sous la famille ou dynastie des *Tsin*, fondée par Che-hoang-ti, deux cent cinquante-cinq ans avant Jésus-Christ.

Vers la fin du XII.^e siècle, *Gengis-kan*, empereur des Tartares-Mogols occidentaux, fut appelé par l'Empereur de la Chine pour l'aider à se défendre des Tartares orientaux.

Gengis-kan se rendit maître lui-même du pays qui imploroit son secours, et étendit ses conquêtes dans un espace de plus de huit cents lieues de l'est à l'ouest, et de plus de mille du nord au midi. Ses quatre fils régnèrent successivement sur ce vaste Empire, et le dernier avoit donné à sa famille le nom d'*Yven*.

Une famille chinoise chassa ces Tartares-Mogols, monta sur le trône, et prit le nom de *Ming*. Elle a régné jusqu'en 1644, que

les Tartares-Mantcheoux ou orientaux se rendirent maîtres de la Chine. Ils y règnent aujourd'hui sous le nom *Tsing*. C'est la vingt-deuxième des familles ou dynasties qui ont successivement occupé le trône impérial de la Chine.

Jean Carpin, polonais, de l'ordre de saint François, est le premier connu, qui, dans le XII.^e siècle, pénétra dans la Chine; il nous a donné une relation de son voyage, ainsi que Rubruquis, capucin et français, qui ne dit pas y avoir pénétré après Carpin, mais qui raconte comme lui des choses merveilleuses de la Chine, qu'il appelle le royaume de *Katay*, et qui nous parle de ses richesses, des arts, des manufactures et des sciences qui y fleurissoient.

Marc Paole, vénitien, et après lui Nicolas et Matthieu Paole, de la même famille, y ont fait deux voyages. On les regarde comme les pères des découvertes modernes; Henri III, prince de Portugal, d'un génie hardi et éclairé, aperçut à travers les notions obscures qu'ils nous donnoient, qu'il seroit possible de pénétrer en Asie par une voie plus courte et plus sûre que celle qu'on connoissoit. En 1418, il expédia deux

PRÉFACE.

v

vaisseaux pour reconnoître la mer, ses caps et ses promontoires. Ils lui ouvrirent la route des Indes.

Le vice-roi de ces parties découvertes et conquises, Lopez Zouza, portugais, s'occupa du soin d'établir une branche de commerce avec la Chine.

Il fit partir de Goa, en 1517, une escadre de huit vaisseaux chargés de marchandises, sous le commandement de Fernand d'Andrada, avec Thomas Pereira, revêtu du caractère d'ambassadeur du roi de Portugal vers l'Empereur de la Chine. D'Andrada, d'un caractère doux et liant, gagna l'amitié du vice-roi de Canton, qui fit avec lui un traité de commerce avantageux.

Pereira partit pour se rendre à Peking; mais dans cet intervalle, les Portugais qui étoient restés au bas de la rivière de Canton, usèrent de violence envers les Chinois, les forcèrent à prendre les armes, et les irritèrent au point qu'on tenta d'arrêter tous ces étrangers. L'Empereur, promptement informé de ces excès, reçut fort mal Pereira, le fit charger de chaînes et reconduire à Canton, où il mourut en prison.

Cependant, quelques années après ce

voyage de d'Andrada, les Portugais eurent occasion de bien mériter des Chinois, et réparèrent la faute qu'ils avoient commise. Ils enveloppèrent et prirent un pirate qui infestoit les mers de la Chine, et en désoloit les côtes. C'est en reconnoissance de ce service, que l'Empereur leur accorda la permission de s'établir à Macao, mais avec des restrictions qui annoncent la prudence ou la défiance naturelle aux Chinois.

Quelques Missionnaires, enflammés par l'exemple de saint François-Xavier, arrivèrent dans cette place avec le projet de pénétrer à la Chine. Le père Ricci, jésuite, très-habile mathématicien, élève de *Clavius*, parvint, après mille dangers, à s'y établir en 1582; il fut même mandé à Peking, où il mourut en 1610, à l'âge de 88 ans.

Pendant la conquête des Tartares orientaux, qui se fit, comme nous l'avons déjà observé, en 1644, les Missionnaires furent obligés de se disperser et de se cacher dans les provinces. La religion chrétienne fit alors très-peu de progrès, et ne commença à refleurir que lorsque les troubles furent calmés.

L'Empereur Kang-hi, prince éclairé, ami

des arts et des sciences de l'Europe, fut très-favorable aux Missionnaires; il les honora publiquement de sa protection; il les employa avec succès, leur accorda par un édit solennel, daté du mois de mars 1692, la permission de prêcher leur loi, qu'il avoit étudiée et qu'il estimoit, en occupa plusieurs dans son palais, et surtout dans le tribunal des mathématiques.

Le nombre des Missionnaires augmenta; il en vint de différens ordres religieux. Les Jésuites, charmés de cette augmentation d'ouvriers évangéliques, les virent arriver avec une vraie consolation, les aidèrent, les soutinrent dans les établissemens qu'ils avoient formés, et parurent, quoiqu'on en dise, fort éloignés de vouloir être les seuls à travailler à la conversion des Chinois. On en peut juger par les premiers témoignages que rendirent à leur zèle et à leur charité ces nouveaux débarqués. Bien loin de les traverser comme ils en avoient la facilité, ils les reçurent comme leurs frères, et leur rendirent tous les services qu'ils pouvoient en attendre.

Les esprits ne s'aliénèrent qu'au bout de quelques années; et ne seroit-ce point à la

faveur du prince pour les premiers venus, qu'il faut attribuer en partie les troubles qui désolèrent cette Église naissante ? elle excita la rivalité, la jalousie peut-être de quelques autres Missionnaires.

On accusa de complaisance criminelle ceux que l'Empereur honoroit de sa bienveillance. Le zèle de la pureté du culte que nous devons rendre à Dieu en fut alarmé. De là tant de clameurs, tant d'accusations bien ou mal fondées. Nous n'entreprenons ni de les discuter, ni de les réfuter : nous nous contenterons d'observer que les Jésuites n'ont point attaqué les premiers ; qu'ils n'ont pas cru devoir repousser la main bienfaisante d'un Empereur qui se déclaroit leur protecteur et celui de la religion ; qu'ils n'ont jamais refusé d'employer leur crédit pour tous les ouvriers indistinctement qui travailloient dans la vigne du Seigneur ; que dans leurs lettres ils ne se plaignent de qui que ce soit, et paroissent se faire un plaisir de rendre justice aux vertus et aux talens, sans acception de personne, et qu'enfin lorsque Rome a parlé, ils se sont soumis avec respect à tous les décrets qui en sont émanés.

Ils étoient hommes , ils pouvoient se tromper , défendre même de bonne foi une opinion erronée , jusqu'à ce que la puissance qui avoit le droit de prononcer l'eût enfin proscrite. Mais ils n'ont montré ni aigreur , ni entêtement ; et leur douceur , leur docilité ne seroit-elle pas dans eux , comme dans les autres fidèles , une vertu digne d'être louée et imitée par ceux qui les ont si souvent , si constamment poursuivis ?

Les Chinois ont , généralement parlant , les mœurs très-douces. Si leur caractère est sans cette vivacité piquante qui nous plaît , parce qu'elle nous est presque naturelle , il est aussi très-éloigné des emportemens et de la violence qu'on peut reprocher à beaucoup d'Européens.

L'éducation est excellente à la Chine. Elle est fondée sur la piété filiale , le respect pour les anciens , et des égards minutieux , si l'on veut mais nécessaires , ou du moins utiles au maintien de l'ordre , de la paix et de la confiance. On ne peut s'élever que par l'étude et le travail. Il y a dans toutes les villes , des écoles où la jeunesse est instruite aux frais du gouvernement , et

subit des examens rigoureux avant que d'être promue aux trois degrés de littérature qui donnent droit aux charges et aux honneurs.

La noblesse n'est point héréditaire, et les enfans d'un père illustre ont besoin de s'illustrer eux-mêmes pour ne pas tomber dans l'obscurité.

La jurisprudence, la morale, les caractères chinois, sont les sciences qu'on cultive principalement dans les écoles chinoises; et la doctrine de *Confucius*, ce célèbre philosophe qui vivoit environ cinq cents ans avant Jésus-Christ, est la base de toutes les études.

L'administration politique de la Chine roule uniquement sur les devoirs réciproques des pères et des enfans. L'Empereur est le père et la mère de l'empire. Un vice-roi est le père de la province où il commande, comme un mandarin est le père de la ville qu'il gouverne.

Cette constitution de gouvernement est si naturelle, si douce à la Chine, les peuples y sont si accoutumés, qu'ils n'imaginent pas qu'on puisse en avoir de meilleure.

On obéit par respect, on commande avec

bonté, et quand il faut de la fermeté, c'est celle d'un père et non d'un despote. Il y a cependant, comme on le verra même dans ces lettres, quelques exceptions fâcheuses, et les rois et les peuples ont quelquefois éprouvé qu'il est bien difficile de ne jamais mal user du pouvoir absolu.

Tous les tribunaux de justice sont tellement subordonnés les uns aux autres, qu'il est presque impossible que la prévention, le crédit ou la vénalité dictent les jugemens, puisque tout procès civil ou criminel est soumis à la décision d'un et de plusieurs tribunaux supérieurs.

Lorsqu'il est question de condamner un homme à mort, il n'y a pas de précaution qui paroisse excessive aux Chinois. Il faut pour le dernier du peuple, comme pour le plus grand seigneur, l'arrêt de l'Empereur lui-même, et aucun juge ne peut faire mettre à mort un citoyen, si ce n'est en cas de sédition ou de révolte.

Rien ne contribue plus à la tranquillité dont jouit ce vaste Empire, que la police qui s'observe dans les villes; elle est exacte, vigilante, sévère, et les mandarins répondent, sous peine de perdre leur emploi, du

moindre désordre qui règne dans leur département.

Malgré tant de sagesse , de précautions et de soins paternels , le peuple chinois est peuple comme par-tout. Il s'y commet des fautes et même des crimes ; mais ils y sont peut-être plus rares ; ils n'y sont point tolérés , et le vice ne s'y montre point avec audace , surtout dans l'intérieur de l'Empire : car sur les côtes et dans les villes frontières , le commerce avec les étrangers a altéré le caractère du Chinois et la pureté de ses mœurs. Aussi ne faut-il point juger de cette nation par ce que nous en disent des étrangers qui ne l'ont vue que superficiellement , et qui n'en connoissent que les limites.

L'agriculture est en grand honneur à la Chine ; le commerce y fleurit , et l'astronomie ainsi que la géométrie y ont été constamment cultivées. Il falloit bien qu'ils eussent des principes pour creuser et conduire ces immenses canaux qui traversent de grandes provinces , et servent à les préserver des inondations , et à faciliter les communications , si nécessaires dans un si vaste Empire.

On reproche aux Chinois l'infanticide ou l'usage d'exposer leurs enfans. Cette affreuse coutume est effectivement tolérée à la Chine ; mais le gouvernement a tâché de remédier à un si grand mal ; il a établi des hôpitaux , où l'on reçoit ces malheureuses victimes de la pauvreté ou du libertinage de leurs parens. Tous les jours , à une heure marquée , des voitures parcourent les différens quartiers des grandes villes pour y recueillir les enfans abandonnés. S'ils vivent encore , on les fait élever ; s'ils sont morts , on leur donne la sépulture aux frais du gouvernement. Le luxe , et la pauvreté fille du luxe , sont la véritable cause de ce désordre affreux : ce n'est que dans les grandes villes qu'il s'est introduit. Dans les campagnes , dans tous les endroits un peu éloignés des capitales de province , on n'expose pas les enfans vivans ; il est même rare qu'on expose les enfans morts , et cela n'arrive que lorsque les parens sont absolument hors d'état de leur procurer la sépulture.

Les Missionnaires , trompés quelquefois par des catéchistes peu fidèles et intéressés , ont pu exagérer le nombre des enfans qu'on baptise en danger de mort , et qui sont sou-

vent blessés et presque dévorés par les bêtes qui les trouvent exposés ; mais il est malheureusement vrai qu'on n'en expose que trop ; il l'est aussi qu'on ne recherche pas les auteurs de ces infanticides ; il l'est encore que le gouvernement, par de très-beaux établissemens, a cherché à remédier à cette affreuse barbarie, en adoptant en quelque sorte les enfans rejetés et abandonnés par les auteurs de leurs jours.

Sur cet article, comme sur beaucoup d'autres, l'avantage de l'Europe sur la Chine, vient de ce que l'Europe est chrétienne, que la charité est plus industrieuse et plus vigilante que l'humanité, et que dans un gouvernement chrétien les précautions contre le mal sont et doivent être plus efficaces que dans celui qui ne se conduit que par une horreur naturelle et toute humaine du crime.

La langue chinoise, selon le père Lecomte et tous les autres Missionnaires, n'a aucune analogie avec toutes celles qui ont cours dans le monde. Rien de commun ni dans le son des paroles, ni dans la prononciation des mots, ni dans l'arrangement des idées. Tout est mystérieux dans cette langue : on

peu
heu
d'ét
tou
y r
lect
ouv
poli
pas
con
dans
sans
dem
ou p
mots
et d
ce s
l'un,
de l'
C
qu'il
table
à la
gue
qu'en
syllab
dante

peut en apprendre les termes dans deux heures, quoiqu'il faille plusieurs années d'étude pour la parler. On peut savoir lire tous les livres, et les bien entendre, sans y rien comprendre si un autre en fait la lecture. Un docteur pourra composer des ouvrages avec beaucoup d'élégance et de politesse, et le même docteur n'en saura pas toujours assez pour s'expliquer dans les conversations ordinaires. Un muet instruit dans les caractères, pourra avec les doigts, sans écriture, se faire entendre assez rapidement pour ne pas ennuyer ses auditeurs, ou plutôt ses spectateurs. Enfin les mêmes mots signifient souvent des choses opposées, et de deux personnes qui les prononcent, ce sera un compliment dans la bouche de l'un, et des injures atroces dans la bouche de l'autre.

Ces paradoxes, quelque surprenans qu'ils paroissent, ne laissent pas d'être véritables; mais il faut avoir long-temps vécu à la Chine, pour se persuader qu'une langue si pauvre en apparence (car elle n'a qu'environ trois cents mots, tous d'une syllabe), devient cependant féconde, abondante, harmonieuse dans la bouche et sous

le pinceau de ceux qui se sont appliqués à l'étudier.

Les Européens ont trouvé les sciences et les arts cultivés à la Chine, mais on s'y bornoit à une sorte de routine; le respect des Chinois pour leurs pères, leur faisoit croire qu'on ne pouvoit rien trouver au-delà de ce qu'ils avoient inventé; il éteignoit dans eux tout désir de mieux faire; il étouffoit cette activité que donnent le génie et l'amour de la perfection.

Les Missionnaires la réveillèrent, surtout dans l'Empereur Kang-hi, prince né avec un esprit vaste, sage et curieux. Il sut apprécier leurs connoissances, et tout occupé qu'il étoit du gouvernement de ses états, il trouva le temps de satisfaire le goût singulier qu'il avoit pour les sciences d'Europe; il s'appliqua aux mathématiques, et surtout à l'algèbre, à la géométrie et à l'astronomie; il fit traduire les livres européens où il y avoit quelque nouveau système, et quelque invention utile et nouvelle; il plaça des Missionnaires dans les tribunaux des mathématiques; il les employa à lever des cartes de son Empire, à construire
des

des machines, à orner ses palais; ils crurent pouvoir et devoir se prêter à son goût dans tout ce qu'il avoit d'indifférent, d'utile et de louable; leur complaisance rendit ce prince extrêmement favorable à la religion chrétienne; elle fit de très-grands progrès sous son règne; on y élevoit par-tout des églises, on la prêchoit publiquement, on la goûtoit, on l'embrassoit sans crainte, et ses progrès auroient encore été plus rapides, si l'homme ennemi n'avoit pas semé la zizanie dans ce champ du Père de famille. Nous ne parlerons ni de l'origine, ni des suites de ces malheureuses contestations, et nous nous bornons à désirer qu'on en parle sans partialité, et que tous ceux qui écriront sur ces matières se défient ou de leurs passions, ou de la passion de ceux qui ont écrit avant eux. Quand il s'agit de personnes de mœurs irréprochables, qui ont tout quitté pour Dieu, qui se sont dévouées à la vie la plus triste et la plus pénible, et qui n'attendent que du Ciel la récompense de leurs fatigues et de leurs travaux, il faut des preuves bien claires et bien évidentes pour oser les accuser de rébellion, d'idolâtrie, de poison et de tant d'autres crimes odieux.

Je reviens à l'empereur Kang-hi : sa vénération pour notre sainte religion, son affection constante pour les Missionnaires, méritent bien que nous transcrivions ici l'éloge qu'on en fait dans l'épître préliminaire du tome XVII de l'ancienne édition.

Ce grand prince, digne de tous nos regrets, ne fut pas seulement pour les peuples de l'Asie un objet d'admiration ; son mérite extraordinaire, et la gloire de son règne, ont pénétré au-delà de ces vastes mers qui nous séparent de son Empire, et lui ont attiré l'attention et l'estime de toute l'Europe. Aussi est-il vrai de dire qu'il possédoit souverainement l'art de régner, et qu'il réunissoit en lui toutes les qualités qui font l'honnête homme et le grand monarque.

Son port, sa taille, les traits de son visage, certain air de majesté tempéré de bonté et de douceur, inspiroient d'abord l'amour et le respect pour sa personne, et annonçoient, dès la première vue, le maître d'un des plus grands empires de l'univers. Les qualités de son âme le rendoient beaucoup plus respectable. Il avoit un génie vaste, élevé, et d'une pénétration que le déguisement ou la dissimulation ne purent

jam
et fi
évé
soli
fixa
égal
jam
et i
aux
mer
moi
min
ou s
ses
tout
A
qu'il
pres
perd
n'usa
des
et d
d'éga
enve
des
misè
en r

jamais surprendre ; une mémoire heureuse et fidèle , une fermeté d'âme à l'épreuve des événemens , un sens droit et un jugement solide , qui dans les affaires douteuses le fixa toujours au parti le plus sage. Toujours égal et maître de lui-même , il ne donna jamais à entrevoir ses vues ni ses desseins , et il eut l'art de se rendre impénétrable aux yeux les plus perçans. Capable de former de grandes entreprises , il ne fut pas moins habile à les conduire et à les terminer. Loin de se reposer sur des favoris ou sur des ministres , du gouvernement de ses vastes états , il prenoit connoissance de tout , et régloit tout par lui-même.

Avec cette autorité suprême et absolue qu'il exerçoit sur des peuples soumis et presque idolâtres de leur prince , il ne perdit point de vue l'équité et la justice , n'usant de son autorité que dépendamment des lois , et dans la distribution des emplois et des dignités , n'ayant presque jamais d'égard qu'à la probité et au mérite. Tendre envers ses sujets , on le vit souvent , dans des calamités publiques , compatir à leur misère , en se privant de tout divertissement , en remettant à des provinces entières le

tribut annuel, qui montoit quelquefois à trente ou quarante millions, en ouvrant les greniers publics, et fournissant libéralement aux besoins d'un grand peuple affligé.

Il se regarda toujours comme le père de son peuple, et cette idée qu'il se forma presque aussitôt qu'il monta sur le trône, le rendit affable et populaire; c'est ce qu'on remarquoit surtout lorsqu'il faisoit la visite des provinces; les grands de sa cour étoient surpris de voir avec quelle bonté il permettoit à la plus vile populace de l'approcher, et de lui porter ses plaintes.

Quoique la puissance et les richesses d'un empereur de la Chine soient presque immenses, il étoit frugal dans ses repas, et éloigné de tout luxe pour sa personne; mais aussi il devenoit magnifique dans les dépenses de l'état, et libéral jusqu'à la prodigalité, lorsqu'il s'agissoit de l'utilité publique et des besoins de l'Empire.

La mollesse qui règne dans les cours des princes asiatiques, ne fut jamais de son goût. Loin des délices de son palais, il passoit un certain temps de l'année dans les montagnes de Tartarie : là, presque toujours à cheval, il s'exerçoit dans ces longues et pénibles

chasses qui endurcissent à la fatigue, sans néanmoins rien relâcher de son application ordinaire aux affaires de l'état, tenant ses conseils sous une tente, et dérochant même à son sommeil le temps nécessaire pour écouter ses ministres et donner ses ordres.

Partagé entre tant de soins différens, il trouva encore le loisir de cultiver les sciences et les beaux arts; on peut dire même que ce fut sa passion favorite, et il est vraisemblable qu'il s'y appliqua autant par politique que par goût, ayant à gouverner une nation où ce n'est que par les lettres qu'on parvient aux honneurs et aux emplois.

Quelque habile qu'il fût dans tous les genres de littérature chinoise, il n'eut pas plutôt connoissance de nos sciences et de nos arts d'Europe, qu'il voulut les étudier et les approfondir: la géométrie, la physique, l'astronomie, la médecine, l'anatomie furent successivement l'objet de son application, et la matière de ses études. Ce fut cet amour des sciences qui donna aux Missionnaires ce libre accès auprès de sa personne, qui ne s'accorde ni aux grands de l'Empire, ni même aux princes du sang.

Dans ces fréquens entretiens, où ce grand

prince sembloit oublier la majesté du trône pour se familiariser avec les Missionnaires, le discours tomba souvent sur les vérités du christianisme. Instruit de notre sainte religion, il l'estima, il en goûta la morale et les maximes, il en fit souvent des éloges en présence de toute sa cour, il en protégea les ministres par un édit public, il en permit le libre exercice dans son Empire; il donna même quelque lueur d'espérance qu'il pourroit l'embrasser. Heureux si son cœur eût été aussi docile que son esprit fut éclairé, et s'il eût su rompre les liens formés depuis long-temps, ou par la politique, ou par les passions, qui l'ont retenu jusqu'à sa mort dans l'infidélité!

Elle arriva le 20 décembre de l'année 1722. Il étoit allé au parc du *Haïtse*, accompagné de ses Tartares, pour y prendre le divertissement de la chasse du tigre. Le froid le saisit, et se sentant frappé, il ordonna tout à coup qu'on retournât à *Tchang-chun-Yven* (1). Un tel ordre, auquel on ne devoit pas s'attendre, étonna d'abord toute

(1) Maison de plaisance de l'Empereur, à deux lieues de Peking.

sa suite ; mais on apprit bientôt le sujet d'un retour si subit. Son sang s'étoit coagulé, et quelques remèdes qu'on lui donnât, on ne put le soulager. Il se vit mourir, et le jour même qu'il mourut, il assembla tous les grands, et leur déclara qu'il nommoit son quatrième fils pour lui succéder à l'Empire : tous acquiescèrent à ses volontés. Il expira sur les huit heures du soir, et la même nuit son corps fut transporté à Peking.

Le lendemain, à cinq heures du matin, le Prince s'assit sur le trône, et prit le nom de *Yong-tching* ; il fut reconnu de tous les princes, de tous les grands, et des mandarins qui composent les tribunaux. On donna aux Européens une pièce de toile blanche pour porter le deuil, et ils eurent permission de venir frapper de la tête contre terre devant le corps, avec les princes du sang et les grands seigneurs de l'Empire.

Nous ne parlerons pas ici de l'ancienneté de l'empire de la Chine, de la manière dont il s'est peuplé, de son culte, qui n'est que la loi naturelle, altérée par les superstitions et l'idolâtrie même qui s'y sont introduites ; des usages, des mœurs, du caractère des Chinois ; des obstacles que les

Missionnaires qui y ont établi notre religion ont eu à surmonter ; des travaux, des fatigues avec lesquels ils l'ont cultivée ; de leurs succès, de leurs talens, de leur zèle, de leur patience, et nous nous pressons de renvoyer pour ces détails, comme pour ceux qui concernent l'histoire naturelle et les arts, aux lettres mêmes des Missionnaires, à la description de la Chine par le père Duhalde, à la grande histoire du père de Mailla, aux mémoires du père le Comte ; enfin à ceux qui ont paru sous la protection et par les soins de M. Bertin, ministre d'état.

LETTRES

É

Du
l
lC
dans
vos m
savoir
recev
furen
vous
c'est
pris

LETRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

LETTRE

*Du père le Royer, supérieur des Missionnaires de
la Compagnie de Jésus dans le Tunquin, à M. le
Royer des Arsix, son frère.*

Au Tunquin, le 10 juin 1700.

MON TRÈS-CHER FRÈRE,

P. C.

CE m'est, je vous assure, une grande consolation dans l'éloignement où nous sommes, d'apprendre de vos nouvelles, et de trouver l'occasion de vous faire savoir des miennes. J'avois été plusieurs années sans recevoir de vos lettres, quand les dernières me furent rendues. Je ne sais si toutes celles que je vous ai écrites, seront parvenues jusqu'à vous ; et c'est pour cela qu'il ne faut pas que vous soyez surpris de trouver souvent les mêmes choses répétées

T. IX.

dans diverses lettres, qui viennent l'une après l'autre. Nous aimons mieux avoir la peine d'écrire plus d'une fois ce qui peut faire plaisir à nos amis, que d'être dans le doute s'ils auront appris ce que nous désirons leur faire savoir. Ne vous lassez donc pas de nous écrire, et plus d'une fois, et par plusieurs vaisseaux différens. De cette sorte ce qui peut s'égarer ou se perdre par une voie, ne manque point de se retrouver par une autre.

Il y a huit ans que je suis dans le Tunquin. C'est un royaume placé entre la Chine et la Cochinchine, comme vous pourrez le voir sur toutes les cartes. J'y arrivai avec le père Paregaud, mon compagnon, le 22 juin 1692, après une navigation très-longue et très-difficile. Puisque vous souhaitez savoir quelque chose de plus particulier de mes travaux et de l'état de la religion en ce pays-ci, je veux bien contenter un désir si digne de votre piété, et de l'affection avec laquelle vous vous intéressez à tout ce qui me regarde.

Le Tunquin a été long-temps une de nos plus florissantes missions de l'Orient. Les pères Alexandre de Rhodes et Antoine Marqués de notre Compagnie, furent les premiers qui la fondèrent en 1627. Dieu répandit de grandes bénédictions sur les travaux de ces deux hommes apostoliques : car en moins de trois ans, ils baptisèrent près de six mille personnes. Trois *Bonzes* qui avoient beaucoup de crédit parmi ces peuples, furent de ce nombre, et après qu'on les eut instruits parfaitement de tous les mystères de notre sainte religion, ils devinrent trois excellens catéchistes, qui rendirent des services infinis aux missionnaires dans la prédication de l'évangile.

Les prêtres des idoles, alarmés de voir que leurs disciples embrassoient comme à l'envi la religion chrétienne, firent tous leurs efforts pour la décréditer, et pour rendre les missionnaires suspects au

Roi. Ils y réussirent, on ne sait pas comment; mais enfin les pères furent chassés du royaume, après y avoir demeuré trois ans. Les trois bonzes convertis eurent soin de la nouvelle chrétienté, et ils la cultivèrent avec tant de zèle, que les pères étant revenus l'année suivante au Tunquin, ils trouvèrent leur troupeau augmenté de quatre mille néophytes. Dieu ne permit pas que l'éloignement des missionnaires durât plus long-temps. Le Roi qui reconnut presque d'abord l'imposture des prêtres des idoles, vit revenir le père Alexandre de Rhodes et ses compagnons avec plaisir, et leur accorda la permission de prêcher l'évangile dans tous ses états. Ils le firent avec un si grand succès, que l'on compta dans le Tunquin jusqu'à deux cent mille Chrétiens. A la vue de ce prodigieux accroissement, les grands du royaume les plus attachés au culte des idoles, s'étant joints aux faux prêtres qui les sollicitoient depuis long-temps, contre les prédicateurs de l'évangile, se plaignirent au Roi des progrès que faisait la nouvelle religion, et lui remontrèrent avec tant de force les maux inévitables, qu'ils prétendoient que pouvoit causer l'établissement de ces étrangers dans son royaume, qu'il se vit comme obligé de proscrire le christianisme, et de classer les missionnaires une seconde fois. Depuis ce temps-là, on a persécuté les Chrétiens, et les prédicateurs de l'évangile ont été obligés de se tenir cachés; mais la religion s'est maintenue, et, grâce à Dieu, le nombre des néophytes n'est pas diminué.

Comme donc on ne souffre point les missionnaires dans le Tunquin, notre premier soin fut de nous cacher, mon compagnon et moi, en y arrivant. Nous en vîmes à bout par une assistance toute particulière de Dieu. Après avoir traversé avec beaucoup de peine et de dangers la province de Tanhhoa, nous entrâmes dans celles de Nhean et de Bochoin,

qui sont sur les frontières de la Cochinchine. Nous les trouvâmes dans un extrême abandon, y ayant un très-grand nombre de Chrétiens qui n'avoient pas approché des sacremens depuis dix ou douze ans. Je ne puis vous exprimer la joie qu'eurent ces bonnes gens de nous voir. Ils nous marquèrent beaucoup d'empressement à participer aux saints mystères, et on les voyoit venir de fort loin pour assister au sacrifice de la messe, et recevoir les sacremens. Nous ne demeurâmes que quatre mois dans ces provinces, quelque envie que nous eussions d'y rester davantage pour la consolation des fidèles; mais on nous rappela, et l'on nous fit passer dans la province de l'est, où nous trouvâmes à peu près les mêmes besoins. Depuis ces premières années jusqu'à maintenant, nous avons parcouru presque toutes les provinces du royaume, où nous avons eu l'avantage de baptiser plusieurs infidèles, et d'administrer les sacremens à un grand nombre de Chrétiens. Comme je garde un mémoire exact du nombre des baptêmes, des confessions et des communions, je vous en ferai le dénombrement à la fin de cette lettre.

Les peuples du Tunquin ont de l'esprit, de la politesse et de la docilité. Il n'est pas difficile de les gagner à Jésus-Christ, parce qu'ils ont peu d'attachement pour leurs pagodes, et moins encore d'estime pour les prêtres des faux dieux. Leurs mœurs sont d'ailleurs assez innocentes, et ils ne connoissent point les vices grossiers, auxquels les autres nations de l'Orient se livrent avec fureur. Il n'y a parmi eux que la pluralité des femmes, le droit qu'on a de répudier celles dont on n'est pas content, et la barbare coutume d'y faire des eunuques, qui soient des obstacles à l'établissement de la religion chrétienne. La pluralité des femmes et la coutume de faire des eunuques, ne regardent guère que les personnes de qualité, qui ne se trouvent pas embar-

rassées d'avoir beaucoup d'enfans, et qui veulent les élever aux premières charges du royaume. Il n'en est pas ainsi du droit qu'on a de répudier sa femme, et d'en prendre une autre, quand on n'en a pas d'enfans, ou qu'on la trouve d'une humeur fâcheuse. C'est un usage établi même parmi le peuple, et le plus grand obstacle que la loi de Jésus-Christ ait à surmonter.

Quoiqu'il ne soit pas permis de prêcher ici publiquement l'évangile, la religion chrétienne ne laisse pas d'y être très-florissante. La plupart des grands l'estiment, et plusieurs l'embrasseroient, si la crainte de perdre leurs charges et leurs biens, ne les retenoit. On a la consolation de trouver dans les campagnes, et au milieu des bois, des bourgades de mille et de deux mille personnes, qui font toutes profession du christianisme. Je ne doute point que si les troubles qui ont affligé dans ces derniers temps cette florissante mission, venoient à cesser tout à fait, et si, les ouvriers évangéliques vivant ensemble dans une bonne intelligence et dans une paix parfaite, il venoit ici autant de missionnaires qu'il seroit nécessaire pour la grandeur de l'ouvrage, le christianisme n'y fût en peu d'années la religion dominante.

Pour la manière dont je vis et dont je travaille ici au salut des âmes, puisque vous êtes encore curieux de l'apprendre, je vous l'écrirai tout simplement, et comme parlant à un frère. Pour peu que nous parussions librement en public, il seroit aisé de nous reconnoître à l'air et à la couleur du visage; ainsi pour ne point susciter de persécution plus grande à la religion, il faut se résoudre à demeurer caché le plus qu'on peut. Je passe les jours entiers, ou enfermé dans un bateau, d'où je ne sors que la nuit pour visiter les villages qui sont proche des rivières, ou retiré dans quelque maison éloignée.

Lorsque je visite les Chrétiens, qui demeurent

en très-grand nombre sur les montagnes et au milieu des forêts, j'ai ordinairement avec moi huit ou dix catéchistes, qu'il faut que je nourrisse et que j'entretienne de tout. Ils apprennent aussi bien que moi à se contenter de peu de chose. Voici l'ordre que nous gardons dans le partage de notre temps. Je travaille toute la nuit, et il y en a, je vous assure, bien peu de vides. Le temps que je ne donne point à entendre les confessions, ou à communier ceux que j'ai confessés, se passe à accommoder des différends, à faire des réglemens, à résoudre des difficultés où n'ont pu réussir mes catéchistes. Après la messe, que je dis un peu avant le jour, je rentre dans mon bateau ou dans la maison qui me sert alors de retraite. Les catéchistes, qui se sont reposés durant la nuit, travaillent le jour, pendant que je prie, que j'étudie, ou que je repose. Leur travail est de prêcher aux infidèles, d'exhorter les anciens Chrétiens et de les préparer à recevoir les sacrements, de catéchiser les enfans, de disposer les catéchumènes au baptême, de visiter les malades, enfin, de faire tout ce qui ne demande point absolument le caractère sacerdotal. Après avoir visité un village, on va dans l'autre, où l'on recommence les mêmes exercices; ainsi nous sommes toujours dans l'action.

Votre bon cœur et votre tendre affection vous font croire peut-être, mon cher frère, qu'on est bien à plaindre de passer ainsi la vie toute entière dans un travail pénible, avec des paysans et des hommes ordinairement du petit peuple, ou dans une retraite plus pénible encore et plus mortifiante que le travail. Mais si nous pouvons vous exprimer quelque chose de nos peines, il n'y a que Dieu qui sache quelles sont nos consolations. Elles paroîtroient dignes d'envie aux personnes les plus attachées au monde, si l'on pouvoit leur en donner quelque expérience. Pour moi, je puis vous assurer que je

n'ai jamais été si content en France , que je le suis au Tunquin. A la vérité , on n'a ici que Dieu , et il faut bien se garder d'attendre ou de désirer autre chose ; mais quel plaisir aussi de pouvoir dire avec une effusion de cœur que nulle attache ne sauroit démentir : *Deus meus et omnia* (mon Dieu et mon tout) ; d'entendre au fond de l'âme ce que Dieu répond à cette protestation sincère et généreuse ! On ne fait nulles démarches , qu'on n'aperçoive des traces de sa protection divine , et comme des preuves sensibles de sa présence. Dieu se donne en quelque sorte tout à nous , comme nous voulons être tout à lui , et le centuple qu'on reçoit dans la vie présente , égale ou surpasse la généralité du sacrifice qu'on a fait pour son amour. C'est le témoignage que je suis obligé de rendre à ce bon maître , malgré tant d'infidélités dont je me trouve coupable.

Il y a quatre ans qu'il s'éleva ici une nouvelle persécution contre les Chrétiens. Ce fut au mois d'aôut de l'année 1696. Le Roi fit un édit , par lequel il défendoit à ses sujets d'embrasser la religion des Portugais (c'est le nom qu'on donne au Tunquin à la religion chrétienne) , et ordonna à tous ceux qui en faisoient profession de ne plus s'assembler pour prier , et de ne plus porter d'images ni de médailles. Il voulut aussi qu'on arrêtât les étrangers partout où l'on pourroit les trouver. Le chef de nos catéchistes fut emprisonné et chargé de fers ; les pères Vidal et Séguéyra de notre Compagnie auxquels , quelque temps auparavant , le Roi avoit donné une permission particulière de demeurer dans le Tunquin , eurent ordre , comme tous les autres , d'en sortir incessamment. Ils furent même en quelque sorte traités avec plus de rigueur ; car quoique le père Séguéyra fût malade à l'extrémité , quand l'ordre du Roi lui fut signifié , on l'obligea de partir sans aucun délai ; mais Dieu ne tarda pas à le recom-

penser ; il mourut au bout de deux ou trois jours dans le bateau où on l'avoit jeté tout moribond , et acheva ainsi la course glorieuse de son apostolat.

L'édit du Roi alarma d'abord tous les fidèles , et jeta les missonnaires dans une terrible consternation , parce que , dans le cours de leurs voyages , ils ne trouvoient presque personne qui osât les recevoir chez soi , ou les y tenir cachés. J'étois alors à visiter la province de l'est , où je demurai enfermé près de deux mois dans un lieu fort obscur , sans que qui que ce soit en eût connoissance , excepté ceux de la maison qui m'avoient donné cet asiie. On abattit presque toutes les églises et les maisons des catéchistes dans la province du nord , et l'on maltraita même les Chrétiens en quelques endroits ; mais dans la plupart des autres provinces les gouverneurs furent beaucoup plus modérés. Ils se contentèrent d'envoyer l'édit du Roi aux chefs des villages , afin que les Chrétiens se tinsent sur leurs gardes , et qu'ils n'irritassent pas le prince par une conduite d'éclat contraire à ses intentions.

On m'a assuré que le gouverneur de la province de Nhean , où il y a beaucoup de Chrétiens , ayant reçu ordre , comme les autres , de publier cet édit , osa représenter au Roi , que depuis long-temps qu'il connoissoit les Chrétiens , jamais il n'avoit rien remarqué en eux qui fût contraire à son service ; qu'il avoit dans ses troupes plus de trois mille soldats , qui faisoient profession de cette religion ; qu'il n'en connoissoit point de plus braves , ni de plus affectionnés à sa personne. On dit que le Roi lui répondit simplement , qu'il ne pouvoit pas révoquer l'édit qu'il avoit porté ; mais que c'étoit aux gouverneurs à voir ce qui convenoit au bien de l'état , et à en user dans les rencontres particulières selon qu'ils le jugeroient à propos. Ainsi cette persécution n'a pas eu les suites fâcheuses qu'on avoit sujet d'appréhender.

Un an avant ces troubles j'avois perdu mon cher compagnon, le père Paregaud. Il étoit chargé d'une des plus nombreuses églises du Tunquin. Ayant appris qu'à deux journées du lieu où il résidoit, il y avoit sur des montagnes un grand nombre de fidèles, qui depuis plusieurs années n'avoient point vu de missionnaires, il résolut d'aller les visiter. On tâcha de l'en détourner, sur ce que c'étoit alors le temps des chaleurs, et que d'ailleurs l'air et les eaux y sont si mauvais, qu'il n'y a presque que les habitans de ces montagnes qui y puissent vivre. Le père n'écouta que son zèle et les besoins pressans de ces pauvres abandonnés. Il parcourut quelques villages, ses catéchistes tombèrent malades, et bientôt il se sentit lui-même frappé. Il ne laissa pas de continuer les exercices de la mission, et de passer les nuits à entendre les confessions. Mais le mal devint si violent, qu'il fut enfin obligé de se faire reporter à son église. J'étois alors à trois journées de chemin du lieu de sa demeure; il m'envoya quérir pour lui administrer les derniers sacremens. J'arrivai la veille de sa mort, je le trouvai dans une grande foiblesse, mais dans une tranquillité admirable, et dans une continuelle union avec Dieu. Il me pria de lui donner au plutôt les sacremens, qu'il reçut avec des sentimens d'amour et de reconnoissance envers Dieu, dont tous ceux qui étoient présens furent, comme moi, très-vivement touchés. Après avoir passé le reste du jour dans une profonde paix, et dans un désir ardent de s'unir à son Créateur, sur le soir il lui prit un redoublement, qui l'enleva vers les deux heures après minuit, le 5 juillet de l'année 1695. C'étoit un missionnaire infatigable au travail, et d'une mortification extrême. Son zèle étoit si grand, qu'il ne trouvoit jamais assez d'occupation à son gré, lors même qu'il en paroisoit comme accablé. Rien ne lui coûtoit, quand il s'agissoit de faire con-

noître ou aimer Dieu. Le désir de le glorifier de plus en plus, l'avoit engagé à promettre par vœu, de faire en toutes choses ce qu'il croiroit être de plus parfait et de plus propre à lui procurer de la gloire. Tous les Chrétiens, dont il avoit un soin admirable, l'ont regretté et le regrettent encore présentement. C'est une perte infinie pour cette mission, où il n'y a qu'un très-petit nombre d'ouvriers.

Je suis présentement le seul jésuite français qui soit au Tunquin. Je demeure avec nos pères portugais, qui ont pour moi une bonté et une charité que je ne puis vous exprimer. Vous en serez pleinement convaincu, quand vous saurez qu'après la mort du père Féréira, supérieur de tous les Jésuites du Tunquin, ils m'ont chargé en sa place du soin de cette mission, quelques efforts que j'aie pu faire, pour ne pas accepter un emploi dont je me sens si incapable.

Il me reste à vous transcrire, comme je vous l'ai promis, l'extrait de ce que j'ai fait de principal dans mes courses diverses, depuis que je suis entré en ce royaume. Nous commençâmes, mon compagnon et moi, à faire l'office de missionnaires avec la permission de MM. les Evêques, le 4 octobre 1692. Depuis ce jour-là jusqu'an 14 décembre 1693, nous avons baptisé dix-sept cent trente-cinq personnes, dont il y avoit onze cent dix-sept adultes, et six cent dix-huit enfans; nous avons confessé douze mille six cent quatre-vingt-treize personnes, et donné la communion à douze mille cent vingt-deux.

En 1694, je baptisai quatre cent soixante-sept adultes et deux cent quatre-vingt-seize enfans; je confessai sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf personnes, et j'en communiai six mille six cent cinquante-deux.

En 1695, je baptisai quatre cent trente-cinq adultes et quatre cent sept enfans; je confessai huit

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

mille sept cent quarante-sept personnes, et je communiai sept mille trois cent trente-sept.

En 1696, malgré la persécution qui nous obligea de vivre plus cachés qu'à l'ordinaire, je baptisai deux cent dix-huit adultes et cent soixante-dix enfans; je confessai cinq mille six cent soixante-cinq personnes, et j'en communiai trois mille huit cent quatre-vingt-cinq.

En 1697, la persécution continua; je baptisai deux cent quarante-sept adultes et deux cent quatre-vingt-dix-sept enfans; je confessai cinq mille sept cent soixante-trois personnes, et j'en communiai quatre mille cinq cent quatre-vingt-treize.

En 1698, je baptisai trois cent dix adultes et quatre cent vingt-cinq enfans; je confessai huit mille six cent soixante-deux personnes, et j'en communiai six mille six cent quatre-vingt-quinze.

En 1699, je baptisai deux cent quatre-vingt-deux adultes et trois cent trente-un enfans; je confessai huit mille six cent quarante-neuf personnes, et j'en communiai sept mille quatre cent vingt-trois. Plusieurs de nos pères ont eu un plus grand nombre de baptêmes et de confessions que moi.

C'est ainsi, mon cher frère, que nous employons le temps à cultiver l'héritage de Jésus-Christ, et à lui former chaque jour de nouveaux serviteurs.

Vous qu'il n'a point destiné à travailler comme nous à la conversion des infidèles, il faut que vous priiez souvent pour eux, que vous nous secouriez de toutes les manières qui sont en votre pouvoir, et surtout que vous n'oubliiez pas de donner à votre propre sanctification toute l'attention que nous tâchons d'avoir pour le salut des âmes.

Hélas! qu'il y a de différence entre les secours qu'ont ici les pauvres Chrétiens, avec tout ce que nous avons de bonne volonté pour eux, et les secours que vous trouvez en Europe, pour peu que vous le



voulez , pour vous avancer dans les voies de Dieu ! Il ne faut pas douter que le compte que Dieu vous en demandera , ne doive être aussi incomparablement plus sévère.

Dans l'éloignement où nous sommes , et à l'âge que j'ai , avec une santé assez foible , et souvent attaquée , je ne crois pas que nous puissions nous revoir en ce monde. Mais que je serois désolé , mon cher frère , si je ne pensois que Dieu nous fera miséricorde , et que , fidèles aux attrait de sa sainte grâce chacun dans notre vocation , nous aurons le bonheur de nous retrouver éternellement ensemble avec lui !

Pour cela , souffrez que je vous fasse souvenir de ce que je me souviens de vous avoir mandé tant de fois , étant plus près de vous.

1.^o Jamais ne mettez de comparaison entre ce qui regarde le salut éternel , et tous les autres intérêts de quelque nature qu'ils puissent être. *Que sert à l'homme , selon la parole de notre Maître (Matth. 16), de tout gagner s'il perd son âme* , ou s'il risque seulement de la perdre pour toute l'éternité ? Craignez beaucoup Dieu , et ne consentez jamais à lui déplaire. Accoutumez-vous à le voir des yeux de la foi , comme témoin de toutes vos paroles et de toute votre conduite. Offrez-lui vos actions ; faites-les dans le dessein de lui plaire ; consultez-le dans toutes vos entreprises ; jetez-vous avec confiance entre les bras d'un si bon Père ; demandez-lui souvent la grâce de l'aimer , et soumettez-vous en tout à ses adorables volontés.

2.^o Pour l'établissement de votre maison et de votre famille , n'oubliez jamais que Dieu est la source de tous les biens ; que la probité , la sincérité , la droiture , l'attachement inviolable aux lois saintes de la religion , sont les véritables moyens qu'on doit prendre pour bâtir solidement et pour

conserver sa fortune ; que l'injustice au contraire n'aboutit qu'à se perdre d'honneur , et souvent même de biens. Persuadez-vous fortement que la prudence d'un homme est bien courte, quelque génie qu'il prétende avoir, quand Dieu le livre à lui-même , et qu'il l'abandonne à sa propre conduite , et que l'esprit ne sert à un homme ainsi abandonné , qu'à lui faire faire de plus grandes fautes. Si Dieu permet quelquefois qu'un homme injuste réussisse , il ne permettra pas qu'il jouisse long-temps d'un bien injustement acquis. Une famille sera bientôt accablée , et les biens en seront bientôt dissipés , si Dieu ne veille pas à sa conservation.

3.^o Faites au prochain tout le bien que vous pourrez , et ne faites jamais de mal à personne. Evitez les procès comme le plus grand malheur qui vous puisse arriver , et conservez la paix autant qu'il sera en vous. Comme cette paix est un don de Dieu , demandez-la lui souvent , parce que vous n'en jouirez qu'autant qu'il vous la conservera. S'il vous survient quelque affaire , mettez-y le meilleur ordre que vous pourrez ; mais n'employez jamais ni fourbe ni fausseté pour soutenir un bon droit : car alors Dieu vous laisseroit seul , et malgré votre bon droit , vous succomberiez et vous vous trouveriez accablé.

Voilà , mon cher frère , ce que vous prie de méditer souvent et de mettre en pratique , l'homme du monde qui vous doit être le plus attaché , et qui n'a pas , comme vous pouvez penser , moins de zèle pour votre salut , que pour celui des idolâtres qu'il est allé chercher si loin.

Je suis , etc.

SECONDE LETTRE

*Du Père le Royer, supérieur des missions du
Tunquin.*

Au Tunquin, le 15 décembre 1707.

JE vous ai parlé, dans la dernière lettre que je vous écrivis l'an passé, d'une requête qu'un apostat avoit présentée au Roi contre les Evêques, et contre les Missionnaires de ce royaume, dans laquelle il faisoit de moi une mention expresse : car il y marquoit le temps de mon entrée dans le pays, les moyens que j'avois pris pour me cacher, les provinces que j'avois parcourues, et celles que je parcourois actuellement. Cette affaire, qui commença le 19 octobre 1705, ne se termina que le 8 septembre 1706, par une sentence que porta le gouverneur, chargé par le Roi du soin d'examiner cette accusation. Il n'en a coûté que quelque argent aux Evêques, aux Missionnaires, et à quelques villages accusés de les avoir reçus.

L'apostat n'avoit point parlé du lieu de ma retraite, parce qu'il n'avoit pu le découvrir, malgré les perquisitions qu'il avoit faites, et parce que véritablement, depuis quatre ou cinq ans, je n'ai point de demeure fixe, ayant passé tout ce temps-là dans mon bateau à parcourir mon district qui est fort étendu. Ainsi, nul village n'a été cité, ni n'a eu à souffrir à mon occasion. Maintenant tout est assez paisible. Il n'y a eu depuis peu que quelques accusations intentées contre des villages chrétiens d'une des principales provinces. Comme le gouverneur de cette province a obtenu tout récemment ce poste, il écoute volontiers ces sortes de plaintes qu'on vient lui faire, parce qu'elles lui procurent de l'argent. Du reste, tout ce

qu'il exige, se réduit à des amendes pécuniaires; il ne contraint personne de renoncer au christianisme, ni d'adorer les idoles: il ordonne seulement de tenir les assemblées plus secrètes, et de cacher avec plus de soin les marques extérieures de religion, comme sont les croix, les chapelets, les médailles, etc. que le Roi a défendus dans ses états.

Les amendes qu'on impose aux Chrétiens ne laissent pas d'être un grand obstacle à la propagation de l'évangile. De pauvres gens qui ont à peine de quoi vivre, s'exposent difficilement à être long-temps en prison; car on les y retient jusqu'à ce qu'ils aient payé, et l'amende à laquelle ils ont été condamnés, et les autres frais de justice. Quand ils sont insolubles, ce qui arrive très-souvent, ils doivent s'attendre à languir plusieurs années dans les prisons. C'est ce qui détourne un grand nombre d'idolâtres d'embrasser le christianisme, et ce qui fait que plusieurs Chrétiens n'osent en faire une profession ouverte. Des villages entiers refusent quelquefois de recevoir un Missionnaire, de peur d'être découverts, et déferés aussitôt au prince.

Malgré cette accusation faite en général contre tous les Missionnaires, et contre moi en particulier, il n'y a eu aucune année où les Chrétiens aient fait paroître plus d'ardeur pour approcher des sacremens, et où les conversions aient été plus nombreuses. J'ai entendu les confessions de quatorze mille et onze néophytes; j'ai conféré le baptême à mille soixante-dix-sept adultes et à neuf cent cinquante-cinq enfans. Outre cela, plusieurs païens de différens villages que j'ai parcourus, m'ont fait inviter à les aller voir; et ils se disposent maintenant au baptême.

Ces bénédictions que Dieu a daigné répandre sur mes foibles travaux, ont été traversées au mois de juillet dernier par la malice de quelques infidèles. Etant arrivé près d'un village où il y avoit beaucoup

de familles chrétiennes, j'envoyai savoir si tout y étoit tranquille, et si je pouvois y faire ma visite. Quelques officiers du gouverneur étoient alors dans le village pour lever le tribut. Celui qui gardoit l'église, au lieu de m'en donner avis, se contenta de me faire dire qu'il étoit à propos que je demeurasse quelque temps dans mon bateau, où je pouvois entendre les confessions des fidèles. J'en confessai un grand nombre pendant toute la nuit. Mais un païen ayant reconnu quelques-uns de mes catéchistes, alla aussitôt avertir le principal officier du gouverneur, qu'il y avoit près du village un Missionnaire étranger. L'officier ne voulut point faire de bruit pendant la nuit; il posta seulement des gardes aux environs de mon bateau, pour observer mes démarches, afin de m'arrêter plus sûrement en plein jour.

Dès le grand matin, on vint me prier de donner les sacremens à une personne dangereusement malade, qui étoit dans une barque voisine. J'entrai dans cette barque : mais à peine eus-je commencé d'entendre la confession du malade, que l'officier, qui crut que je voulois m'évader, se mit à crier et à faire ramer les gens de son bateau pour me joindre. Le maître de la barque où j'étois rama aussi de son côté, pour me dérober à leur poursuite. Je fus heureux de m'être trouvé hors de mon bateau; car si j'y avois été surpris, on m'auroit enlevé ma chapelle, mes ornemens, un grand nombre de livres sur la religion, et les provisions nécessaires pour l'entretien de mes catéchistes.

Tandis que l'officier me poursuivoit, les catéchistes eurent le temps de faire avancer mon bateau et de le mettre en lieu de sûreté. Ils confièrent à quelques pêcheurs chrétiens les meubles de ma chapelle et les livres : après quoi ils se dispersèrent en différens bateaux de néophytes, pour voir ce que je deviendrois, et les mesures qu'il y auroit à prendre.

Cependant

Cependant l'officier eut bientôt atteint la barque où j'étois. Il y entra avec trois gardes pour m'empêcher d'en sortir; ensuite il me demanda où étoit mon bateau, combien j'avois de disciples, et où étoient mes meubles et mes livres. Comme je ne lui faisois aucune réponse, une Chrétienne prit la parole: « Ne voyez-vous pas, lui dit-elle, que vous perdez votre temps à interroger un pauvre étranger, qui ne sait qu'imparfaitement notre langue, et qui apparemment ne comprend rien à ce que vous lui dites? »

L'officier, après quelques discours, se mit en devoir de me faire passer dans son bateau, pour me conduire au gouverneur. Je crus alors devoir parler, et m'étant approché de lui, je lui dis à l'oreille que j'étois fort pauvre, qu'il ne gagneroit rien à m'arrêter, et que s'il vouloit, sans faire de bruit, recevoir quelque petite somme, les Chrétiens ne feroient nulle difficulté de la fournir, pour me tirer du mauvais pas où je me trouvois. Il goûta la proposition, et se contenta de huit taëls, qui lui furent livrés sur le champ, et que j'ai rendus depuis à ceux qui les avoient avancés, ne voulant être à charge à personne.

C'est pour la seconde fois que j'ai été arrêté depuis que je suis au Tunquin. Dieu n'a pas permis qu'il me soit arrivé rien de plus fâcheux. J'avois à craindre qu'on ne me traitât avec la même rigueur qu'a été traité un de nos pères, qui ayant été pris il n'y a que peu de temps, fut livré au gouverneur, et par ordre du Roi chassé du royaume. Un père de Saint-Dominique eut l'année passée le même sort. Des prêtres tunquinois ont été enfermés plusieurs mois dans d'étroites prisons, d'où ils ne sont sortis qu'après avoir payé des sommes considérables. Si le Seigneur me réserve à d'autres travaux, que son saint Nom soit béni. Je suis entre ses mains pour souffrir ce qu'il lui plaira d'ordonner pour sa gloire, et pour le salut de ce

peuple. *Ego non solum alligari, sed et mori paratus sum propter nomen Domini Jesu.* (Act. XXI, 19.)

TROISIÈME LETTRE

Du père le Royer, missionnaire.

Au Tunquin, en l'année 1714.

CETTE chrétienté jouissoit d'une paix profonde ; mais un édit du Roi, publié le 10 mai 1712, l'a mise dans une agitation extrême. Les Missionnaires ont été obligés de se tenir cachés, sans pouvoir visiter leurs néophytes. Un frère coadjuteur de notre Compagnie, nommé Pie-Xavier, tunquinois : un de nos catéchistes, et trois autres catéchistes de M. l'Evêque d'Auren, furent arrêtés quelques jours avant la publication de l'édit. Ils ont été bâtonnés plusieurs fois, et ils ont reçu de grands coups de massue sur les genoux ; ils sont encore en prison ; il y a bien de l'apparence qu'on les y laissera jusqu'à leur mort. On assure que le Roi a été engagé à porter cet édit par les pressantes sollicitations de sa mère, qui est dévouée aux pagodes, et d'un mandarin lettré, qui a beaucoup de crédit.

Le plus grand éclat qu'ait produit ce nouvel édit, a été la sortie de MM. les Evêques d'Auren et de Basilée, et de M. Guizain, venu au Tunquin avec moi. Ils demeuroient ici publiquement en qualité de facteurs de la Compagnie du commerce de France. On savoit qu'ils étoient chefs des Chrétiens, et l'on n'avoit jamais parlé d'eux dans les édits précédens ; mais dans celui-ci, ils ont été désignés nommément, et il y a eu ordre au gouverneur de la province du midi de les faire sortir du royaume, sans qu'il leur soit jamais permis d'y rentrer. Ils ont fait de grands

présens à des personnes considérables , qui leur promettoient de les servir , mais inutilement. Le gouverneur devoit à ces prélats sept cents taëls , qu'il leur avoit empruntés dans un besoin. Cette dette , qu'il étoit ravi de ne pas payer , l'aura sans doute porté à exécuter promptement les ordres de la cour. Nous nous persuadons qu'on ne voudroit pas exposer aux vents et aux tempêtes de la mer M. l'Evêque d'Auren , qui a plus de quatre-vingts ans , et qu'on le laisseroit finir ici tranquillement ses jours ; mais on n'a eu nul égard à son âge. On a construit deux barques pour les transporter : l'embaras étoit de leur fournir des matelots et un capitaine. Un navire anglais , venu de Madras , qui avoit échoué au port de Tunquin , a levé cette difficulté. Comme les officiers anglais cherchoient à s'en retourner , ils ont été ravis de trouver cette occasion. Les prélats s'embarquèrent à Hien , et de là ils ont dû être conduits à Siam.

On a saisi quantité de terres qu'ils avoient en différens endroits , avec les contrats d'achat , et ce qui se trouva dans leur maison. Leur séminaire de Hien , avec leurs jardins , étangs , etc. , ont été donnés au gouverneur de Hien , qui étoit chargé de les chasser du royaume. Une belle maison qu'ils avoient à la cour , et qu'ils avoient achetée trente barres d'argent , a été sauvée par les soins d'une dame chrétienne , qui a déclaré qu'elle avoit loué cette maison. On avoit transporté à la cour leurs papiers , leurs livres et d'autres meubles semblables , qu'on leur a rendus dans la suite. Ces Messieurs passoient ici pour être riches , et ils ne cachotent pas les sommes d'argent qu'ils recevoient , afin qu'on fût convaincu qu'ils ne venoient pas au Tunquin pour y chercher de quoi vivre.

Un des articles de l'édit qui fait le plus de peine , c'est que les Chrétiens qui seront découverts , seront

condamnés à payer soixante taëls au profit de l'accusateur. Cette récompense rendra les païens très-attentifs à surprendre les Chrétiens et les Missionnaires. Chacun se cache où il peut. Pour moi, je demeure dans des forêts de mon district avec quelques catéchistes, en attendant un temps plus favorable. Les Chrétiens viennent m'y trouver. J'ai eu jusqu'à présent la consolation de dire la messe tous les jours, ce qui n'a pas été possible à quelques autres Missionnaires.

Une famine générale, qui est arrivée dans le royaume, a fait dire aux païens mêmes, que c'étoit un châtiment du Dieu du ciel, qui a puni ce royaume toutes les fois qu'on a persécuté les Chrétiens. Cette pensée a procuré du repos à nos néophytes dans plusieurs villages.

Comme le dernier édit, aussi-bien que les édits précédens, n'ont jamais nommé la loi chrétienne, *loi du Dieu ou du Maître du Ciel*, mais qu'ils l'ont défendue sous le nom de *loi Hoalang*, c'est-à-dire, *loi portugaise*, les mandarins ont fait la distinction de ces deux lois, quand ils ont voulu favoriser quelque Chrétien. En voici un exemple tout récent : Une dame fort riche ayant assemblé plus de deux cents Chrétiens pour accompagner le corps de sa mère au lieu de sa sépulture, le chef du village alla aussitôt trouver le gouverneur de la province, et l'accusa de suivre la *loi Hoalang*, que le Roi venoit de défendre. Cette dame étant citée au tribunal, répondit qu'on ne prouveroit jamais qu'elle eût suivi d'autre loi que celle du Dieu du ciel. Le gouverneur se contenta de cette réponse, et il fit fustiger l'accusateur, qui ne pouvoit donner aucune preuve qu'elle eût embrassé la *loi Hoalang*. Mais la plupart des ministres païens ne recevoient pas cette distinction, qu'ils regardoient comme une subtilité dont on se sert pour éluder l'édit du Roi. Tel est l'état présent de cette

mission affligée. Je la recommande à vos saintes prières.

P. S. Depuis ma lettre écrite, nous avons appris que M. l'Évêque d'Auren est allé seul à Siam, et que M. l'Évêque de Basilée, avec M. Guizain, avoient relâché dans une province nommée *Ngean*; et s'étoient retirés dans un village chrétien, où des prêtres et des catéchistes leur avoient ménagé une retraite.

RELATION

Abrégée de la persécution élevée dans le royaume de Tunquin, et de la mort que deux Missionnaires jésuites et neuf Tunquinois chrétiens y ont endurée pour la foi; tirée de deux mémoires, l'un italien et l'autre portugais.

LA persécution qui s'alluma dans le Tunquin, en 1721, est une des plus cruelles que le christianisme ait eu à souffrir dans ce royaume. On en jugera par la suite de cette relation, où l'on verra la religion proscrite, les Missionnaires et les Chrétiens recherchés, emprisonnés, mis à la torture, expirant sous le fer des bourreaux, et cela uniquement par le refus qu'ils font de renoncer à leur foi, et de fouler aux pieds l'image adorable de Jésus crucifié. Tel est le spectacle qui a attiré, ces dernières années, toute l'attention d'un grand peuple, et qui a procuré à de généreux confesseurs de Jésus-Christ, une couronne immortelle. On ne rapportera ici que ce qu'on a pu apprendre par la voix publique, et dont des personnes dignes de foi ont été témoins oculaires. On omet plusieurs circonstances édifiantes de la mort

de ces illustres néophytes , parce que les Missionnaires , obligés de se cacher pour se dérober aux recherches des soldats , n'ont pas eu la liberté de s'en instruire avec assez de certitude.

La mission de Tunquin , l'une des plus florissantes de l'Orient , a été jusqu'ici , et est encore la plus persécutée. Cependant elle paroissoit assez paisible depuis quelques années ; les ouvriers évangéliques trouvoient moins de contradiction dans leurs travaux , et le fruit qu'ils en retiroient répondoit à l'ardeur de leur zèle. Une infinité d'âmes étoient enlevées au démon , et entroient en foule dans le bercail de Jésus-Christ. Ce calme ne dura pas longtemps ; l'esprit de ténèbres ne put voir d'un œil tranquille tant de conquêtes arrachées à l'enfer.

L'instrument dont il se servit , fut une femme chrétienne , dont la foi étoit déjà bien altérée par la corruption de son cœur. Elle demouroit dans une bourgade nommée *Kesat* , où il y avoit une chrétienté nombreuse et fervente. Son libertinage outré et le dérèglement de sa vie y causoient un énorme scandale. Les avis , les reproches , les menaces , dont on usa tour à tour pour la faire rentrer dans la voie du salut , furent inutiles. Enfin , ses désordres montèrent à un tel excès , que les fidèles ne voulurent plus avoir de communication avec elle , et que les Missionnaires la privèrent de l'usage des sacremens jusqu'à ce qu'elle eût repris un train de vie plus édifiante. Cette malheureuse , tournant en poison le remède qui devoit la guérir , mit le comble à ses crimes par l'apostasie et par la résolution qu'elle prit de tout entreprendre pour détruire absolument le christianisme. Elle communiqua son dessein à un apostat , et à un autre de ses amis , infidèle , qui détestoit le nom chrétien. Ils convinrent de présenter une requête au régent du

royaume , nommé *Chua* ; elle contenoit les accusations suivantes :

1.^o Qu'Emmanuel *Phuoc* , chrétien , et ses parens , contre l'obéissance due à l'édit du Roi , qui proscrioit la loi des Portugais (c'est ainsi qu'ils appellent la loi chrétienne) , étoient les protecteurs déclarés de deux Européens qui enseignent cette loi , et qu'ils les tenoient cachés dans leurs maisons et dans leur village. 2.^o Que ces Européens avoient érigé dans leur village une église , où ils enseignoient leur loi aux peuples. 3.^o Que les peuples accouroient par milliers de tout le royaume à cette église. 4.^o Que les Européens avoient des églises dans plusieurs autres bourgades , et que quand les mandarins y faisoient leur visite , ils fermoient les yeux sur ce désordre. Cette requête fut suivie d'une seconde dont on n'a pu avoir de copie. Tout ce qu'on sait , c'est qu'elle étoit pleine d'invectives contre la religion chrétienne , et de calomnies contre les Missionnaires et leurs néophytes.

Les Chrétiens de Kesat eurent un secret pressentiment des accusations calomnieuses qu'on avoit portées contre eux à la cour. C'est pourquoi , à tout événement , ils songèrent à mettre en sûreté les vases sacrés , les ornemens de l'église , et les meubles les plus précieux qu'ils avoient dans leurs maisons. Emmanuel *Phuoc* , qui prévoyoit que ce seroit sur lui d'abord que tomberoit la foudre qui commençoit à gronder , ne perdit point de temps , et mit à couvert une bonne partie de ce qui pouvoit être profané ou enlevé par les infidèles. Les autres Chrétiens qui ne croyoient pas que l'orage fût si près d'éclater , usèrent de plus de lenteur , et se trouvèrent surpris.

Le père *Buccharelli* résidoit à Kesat. Ayant appris que la cour avoit fait partir trois mandarins et une centaine de soldats , pour s'assurer de cette bourgade ,

il en donna avis aux Chrétiens. A cette nouvelle, la consternation fut générale. L'approche de leurs persécuteurs, et la frayeur dont ils furent saisis, ne leur laissèrent guère la liberté de prendre les mesures convenables dans de pareilles conjonctures. Les uns quittèrent leurs maisons, d'autres y restèrent ne sachant quel parti prendre.

Le père Buccharelli et ses catéchistes n'eurent que le temps de sortir de la bourgade; ils n'en étoient pas éloignés, quand les soldats arrivèrent, et l'investirent. En même temps les mandarins firent publier de tous côtés à haute voix, une défense, sous peine de mort, de sortir du village. Ainsi les Chrétiens se trouvèrent assiégés toute la nuit.

Le jour ne commençoit qu'à paroître, lorsque les mandarins entrèrent dans la bourgade, et s'assemblèrent dans la maison où se tient le conseil. Ils ordonnèrent à tous les habitans de s'y rendre. On appela ceux qui avoient été dénoncés comme Chrétiens. On commença par Emmanuel qui avoit disparu. On nomma ensuite les six néophytes ses parens; et à mesure qu'ils paroissoient, ils étoient liés et garottés par les soldats. On leur donna d'abord pour prison la chambre même du conseil, et on congédia les autres. Après cette expédition, les mandarins, suivis de leur soldatesque, allèrent tout saccager dans l'église et dans les maisons des Chrétiens.

La première maison où ils entrèrent, fut celle d'Emmanuel. Comme il avoit la réputation d'être riche, ils se flattèrent d'y trouver de quoi contenter leur avarice. Mais la précaution qu'il avoit prise, trompa leur espérance, et ils en sortirent les mains vides.

De là ils allèrent dans notre église, où ils trouvèrent encore des ornemens et des images qu'on n'avoit pas eu le loisir de mettre à couvert. Ils les transportèrent dans la maison voisine d'un Chrétien

nommé *Luc Thu*, qui eut le bonheur dans la suite de donner sa vie pour Jésus-Christ. Comme on le prit pour un des prédicateurs de la loi chrétienne, on le maltraita cruellement, et on l'enferma dans une rude prison. Ils continuèrent leur pillage dans l'église des Dominicains, et dans les autres maisons des Chrétiens qu'ils avoient emprisonnés. Etant retournés à la chambre du conseil où l'on avoit arrêté les six Chrétiens, ils leur mirent les fers aux pieds, et les firent traîner dans les prisons. Trois jours après ils se retirèrent de Kesat, et conduisirent à la cour les six prisonniers. On laisse à juger quelle fut la désolation des Chrétiens, de voir la profanation de leurs églises, le saccagement de leurs maisons, et les cruels traitemens qu'on venoit d'exercer sur une troupe de néophytes, qui n'avoient d'autre crime que leur attachement à la foi.

Dès qu'ils furent arrivés à la cour, les prisonniers furent présentés au tribunal. On étala à leurs yeux des chaînes d'une pesanteur énorme, et tous les instrumens de leur supplice. Le mandarin jeta par terre un crucifix, et leur déclara que le seul moyen de sauver leur vie et leur liberté, étoit de le fouler aux pieds. Trois néophytes effrayés par ce spectacle de terreur, rachetèrent leur vie par une lâche et criminelle obéissance aux ordres du mandarin. Les autres, plus fermes dans la foi, frémirent à cette proposition impie, et s'offrirent généreusement aux tortures et à la mort. Aussitôt on leur attacha des chaînes de fer au cou, aux pieds et aux mains, et on les emprisonna. De là, les mandarins allèrent faire leur rapport au régent, de l'expédition de Kesat, et lui présentèrent tout ce qu'ils y avoient trouvé qui servoit au culte divin. A cette vue, le régent entra en une espèce de rage, et dans ce premier accès du fureur, il ordonna à un de ses eunuques et à un mandarin de confiance, d'aller à Kesat, et d'y faire de nouvelles

recherches de tous les meubles consacrés au service des autels. Ils exécutèrent ponctuellement ses ordres ; mais ils ne trouvèrent presque rien dans les églises , ni dans les maisons , parce qu'on avoit eu le loisir de cacher sûrement tout ce qui avoit échappé à l'avidité du soldat. Ils se contentèrent de mener prisonnier à la cour un néophyte qui étoit au service des Missionnaires. En rendant compte de leur commission au régènt , ils lui firent une description exacte de la forme et de la grandeur des églises où les fidèles s'assembloient. Ce barbare dépêcha sur l'heure d'autres mandarins à Kesat , pour y dresser le plan de ces églises et le lui apporter.

Ce fut à cette occasion que les soldats se croyant autorisés , n'épargnèrent ni les insultes , ni les violences , ni les mauvais traitemens. Ils se répandirent dans toutes les maisons , et ils y pillèrent tout ce qui tomba sous leurs mains , frappant à droite et à gauche ceux qui se rencontroient sur leur passage. Toute la bourgade fut consternée à un point , qu'une femme saisie de frayeur , accoucha avant terme , et qu'une autre , de crainte et de désespoir , se donna la mort à elle-même. Tout le peuple en mouvement vint porter ses plaintes aux mandarins , en leur remettant devant les yeux ces deux tristes événemens. Ils en furent frappés , et leur autorité modéra à l'instant la fureur et l'avidité du soldat.

Cependant ils dressèrent le plan des deux églises , et ils le portèrent à la cour. Le tyran , après l'avoir considéré , envoya pour la quatrième fois des mandarins à Kesat , avec ordre d'abattre les églises , et d'en faire transporter les matériaux à la cour , pour être employés à construire ou à réparer les pagodes. Ces nouveaux mandarins , gagnés par une somme d'argent , usèrent de modération dans l'exécution de leurs ordres : cependant notre église fut entièrement démolie ; il n'y resta pas pierre sur pierre.

La désolation fut d'autant plus grande, que la bourgade de Kesat a toujours été tranquille, dans le temps même des plus rudes persécutions; que d'ailleurs il n'y a que six familles idolâtres; qu'elle renferme dans ses murs plus de deux mille Chrétiens, dont dix-sept cents sont sous la conduite des Missionnaires jésuites; qu'aux grandes fêtes, on voyoit dans notre église jusqu'à cinq ou six mille néophytes, qui accouroient de trente et quarante lieues, attirés par la dévotion et par la pompe des cérémonies avec lesquelles on solennisoit ces saints jours; qu'enfin c'est de Kesat que les Missionnaires, qui y résidoient comme dans un asile assuré, partoient plusieurs fois durant le cours de l'année, pour se répandre dans les diverses provinces du royaume, et y cultiver cette église naissante.

La persécution qui avoit pris naissance dans la bourgade de Kesat, s'étendit bientôt dans les autres provinces. Presqu'en même temps, dans la province du sud, un apostat cherchant à se venger d'un gentil qui favorisoit notre religion, et dont la femme et les enfans étoient Chrétiens, imita l'exemple que lui avoit donné le renégat de Kesat, et par une requête remplie d'invectives et de calomnies contre la loi chrétienne, il dénonça les néophytes aux mandarins de la cour. A l'instant on dépêcha un mandarin avec quarante soldats, pour entrer à l'improviste dans la bourgade appelée *Koumay*, où le père François de Chaves faisoit sa résidence. Le mandarin grossit sa troupe en chemin des soldats de plusieurs peuplades voisines; et une nuit qu'on ne s'attendoit à rien moins, la bourgade fut investie.

Le bruit des tambours et de la mousqueterie apprirent au Missionnaire le péril où il se trouvoit. Il se sauva comme il put, et il passa dans une autre province. Mais il n'est pas concevable ce qu'il eut à souffrir en chemin; il étoit à demi-nu, sans nulle

provision pour subsister, et souvent obligé de s'enfoncer jusqu'au cou dans les rivières ou dans la fange des marais, pour n'être point aperçu des infidèles.

Cependant les soldats entrèrent dans la maison du Missionnaire, et prirent quatre néophytes qui l'accompagnoient ordinairement dans ses courses apostoliques, et qui n'avoient pas eu le temps de s'évader. Ils y pillèrent tout ce qui n'avoit pu être caché, se saisirent de quelques autres Chrétiens, et les conduisirent aux prisons de la cour. La même exécution se fit dans la province du couchant : notre église fut pillée, et les prisons furent remplies de Chrétiens.

Dans la province de Ngheyein étoit un Chrétien appelé *Thadée Tho*, qui avoit eu quelques accès de démence, mais qui fit bien voir dans la suite, par le courage avec lequel il donna son sang pour Jésus-Christ, que cette aliénation d'esprit n'étoit que passagère. Ce néophyte poussé d'un zèle indiscret, entra dans la salle de Confucius, que ces peuples révèrent comme leur docteur, renversa sa statue, et la foula aux pieds. Quelques gentils se jetèrent à l'instant sur lui, l'accablèrent de coups, et le traînèrent au tribunal du gouverneur, auquel ils demandèrent justice de l'outrage fait à leur maître. Ils accusèrent aussi les Chrétiens d'avoir été les instigateurs de cette action, qui déshonorait le premier de leurs sages. Le gouverneur écouta leurs plaintes, et fit arrêter ceux qu'on lui déferoit comme coupables; mais après s'être fait informer de la vérité du fait, il ne punit que légèrement ce néophyte, qu'il regarda comme un esprit foible, et relâcha les Chrétiens, dont il reconnut l'innocence. Indignés de cette indulgence, les infidèles en portèrent leurs plaintes au tribunal du régent. A la première lecture de la requête, le tyran entra dans ses accès ordinaires de fureur, et ordonna que sans délai on amenât dans les prisons de la cour tous les Chrétiens dont on lui

av
trè
L
cri
ave
de
ser
gén
égl
que
des
pro
che
nul
tern
poi
ent
troi
toic
cha
la c
les
la f
C
les
le c
et c
et d
mai
de
pid
pré
vie
U
Lu
exer
com

avoit donné la liste. L'ordre s'exécuta avec une extrême diligence.

En même temps il porta un nouvel édit qui proscrivoit la religion chrétienne dans tout le royaume, avec ordre de le publier incessamment dans l'étendue de chaque juridiction, et de le faire exactement observer. Ce fut là comme le signal de la persécution générale. Dans chaque province, on renversa les églises : les Chrétiens eux-mêmes en ruinèrent quelques-unes, pour ne les pas exposer à la profanation des infidèles. Les ministres de l'évangile erroient de province en province, fuyant de tous côtés par des chemins détournés et impraticables, sans trouver nulle part ni repos ni sûreté. Les néophytes consternés étoient poursuivis de toutes parts; et s'ils échappoient aux recherches des mandarins, ils tombaient entre les mains des soldats et des gentils, qui entroient à main armée dans leurs maisons, et y mettoient tout au pillage. Grand nombre de Chrétiens chargés de chaînes étoient envoyés aux prisons de la cour : enfin on n'épargnoit ni la réputation, ni les biens, ni la vie de ceux qui avoient embrassé la foi.

Quelques mois s'étant écoulés, on fit comparoître les prisonniers devant les juges, qui leur donnèrent le choix, ou de la mort, ou de renoncer à leur foi, et de fouler aux pieds le crucifix. La vue des tortures et des supplices ébranla la constance de quelques-uns; mais plusieurs autres, en qui la crainte et l'amour de Dieu prévalurent, considérèrent d'un oeil intrépide ce formidable appareil, et protestèrent qu'ils préféreroient toujours leur foi à la conservation d'une vie fragile.

Un d'eux se distingua; c'étoit un vieillard appelé *Luc Thu*, bien plus vénérable encore par sa vertu exemplaire que par son grand âge. Lorsqu'on lui commanda de fouler aux pieds l'image du Sauveur,

il se prosterna aussitôt devant elle; il la prit entre les mains, et l'élevant au-dessus de sa tête par respect, puis la serrant étroitement sur son sein, et élevant son cœur à Jésus-Christ : « Mon Seigneur et mon Dieu, dit-il d'un ton de voix ferme et affectueux, vous qui sondez les cœurs, vous connoissez les sentimens du mien; mais ce n'est pas assez, je veux les manifester à ceux qui croient m'épouvanter par leurs menaces; qu'ils sachent donc que ni les plus affreux tourmens, ni la mort la plus cruelle ne pourront jamais me séparer de votre amour. » Il semble que la fermeté de ce vieillard eût fait passer dans l'âme des mandarins la frayeur qu'ils avoient voulu lui inspirer. Sans le questionner davantage, ils le renvoyèrent en prison avec les autres Chrétiens. Là il mit par écrit sa confessiou de foi mêlée de réflexions, par lesquelles il prouvoit qu'il n'y avoit point de véritable loi que celle de Jésus-Christ, et qu'il falloit nécessairement la suivre pour sauver son âme, et mériter la béatitude éternelle.

Cet écrit fut porté au tribunal des mandarins : ils le lurent, et ne purent s'empêcher d'avouer qu'il ne contenoit rien que de conforme à la droite raison; ils jugèrent même que ce bon vieillard devoit être traité avec moins de rigueur. En effet sa vertu et son zèle le rendoient respectable jusque dans les fers; et quoiqu'accablé du poids de ses infirmités et des incommodités d'une affreuse prison, se soutenant toujours par son courage, il ne cessoit de consoler ses compagnons et d'animer leur ferveur. A l'égard des autres Chrétiens qu'il n'étoit pas à portée d'entretenir, il leur écrivoit des lettres remplies de l'esprit de Dieu, pour les exhorter à la constance dans les tourmens, et à la persévérance dans la foi.

Le tyran Chua n'étoit qu'à demi satisfait, parce que nonobstant ses ordres et la ponctualité avec laquelle ils s'exécutoient, on n'avoit pu encore, de-

puis un an que duroit la persécution, se saisir d'aucun Missionnaire. Enfin il eut lieu d'être content, et ce fut pour lui un sujet de triomphe d'apprendre que les pères François-Marie Buccharelli et Jean-Baptiste Messari étoient arrêtés. Voici comme la chose arriva.

Les fatigues et les travaux que ces deux hommes apostoliques avoient à souffrir, leur causèrent une maladie lente qui les consumoit insensiblement. Le père Joseph Pires, provincial du Japon, qui fut informé du triste état où ils se trouvoient, leur ordonna de passer à la Chine. Ils étoient déjà arrivés sur les confins de cet empire, dans un lieu qu'on appelle *Lofeu*, qui est tributaire des deux couronnes.

Quelque soin qu'ils prissent de se cacher, les infidèles furent bientôt instruits de leur arrivée; c'est ce qui porta les Missionnaires à se retirer ailleurs. Ils allèrent à trois lieues de là; on les y poursuivit encore. Enfin pour éviter plus sûrement des persécutions si acharnées, ils se réfugièrent dans un bois, que d'épaisses broussailles rendoient presque impénétrable. Il sembloit qu'ils étoient là en sûreté, et qu'ils n'avoient d'autres ennemis à craindre que les bêtes féroces; mais les gentils apprirent qu'un Chrétien avoit connoissance du lieu de leur retraite; ils le contraignirent à force de tourmens de le manifester, et aussitôt les mandarins s'y transportèrent avec une troupe de soldats; ils surent si bien se partager dans le bois, qu'ils n'y laissèrent aucune issue propre à s'évader. Ils saisirent donc les deux pères, trois catéchistes qui les accompagnoient, et un jeune enfant qui étoit à leur service, et il les conduisirent en un lieu qu'on appelle *Anloam*.

Ils y furent détenus pendant quelques jours, et durant ce temps-là on mit leur patience à de continuelles épreuves. Quelques petits mandarins cherchant à se divertir à leurs dépens, n'épargnèrent ni

les termes méprisans, ni les railleries amères, ni les insultes et les affronts. Les Missionnaires n'opposèrent à ces outrages qu'un modeste silence, tant qu'il n'y eut que leurs personnes qui y fussent intéressées; mais lorsque les mandarins portèrent l'insolence jusqu'à attaquer la loi de Jésus-Christ, et à vouloir contraindre les pères et les catéchistes à se prosterner devant leurs idoles, ce fut alors que les Missionnaires rompirent ce silence, et que leur zèle s'enflamma.

Le père Messari prit la parole, et avec un air grave et plein de feu : « Osez-vous bien, leur dit-il, » viles et méprisables créatures que vous êtes, insulter à l'Auteur de votre être, et transporter aux démons un culte et des adorations qui ne sont dus qu'à Dieu seul! l'enfer qui est leur partage sera aussi le vôtre. Pour nous qui sommes les ministres du souverain Maître de l'univers, nous enseignons aux hommes le chemin du ciel, et nous espérons d'y arriver un jour, tandis que vous autres, si vous ne renoncez à vos idoles pour suivre la loi du vrai Dieu, vous serez en proie aux feux éternels. » Des vérités si salutaires auroient pu faire impression sur des cœurs dociles; mais les mandarins étoient engagés trop avant dans l'idolâtrie. Pour causer donc un nouveau chagrin aux pères, ils prirent le barbare dessein de faire donner en leur présence la bastonnade au jeune homme qui étoit à leur suite; mais le père Messari arrêta leurs bras, et les couvrit de confusion. « Qu'a fait de mal cet enfant, leur dit-il? la foiblesse de son âge ne prouve-t-elle pas suffisamment son innocence? Si c'est un crime, selon vous, de pratiquer la loi de Jésus-Christ, c'est moi qui la lui ai enseignée, je suis le seul coupable. »

On persécutoit pendant ce temps-là les Chrétiens de Lofeu, et on ne faisoit grâce qu'à ceux qui pouvoient par argent se délivrer des prisons.

Nous

Nous avons une église à Vannin, à deux lieues de distance de Lofeu : Chua lui-même nous en avoit accordé le terrain pour nous servir de sépulture; c'est-là que reposent les cendres des pères Jean de Seghiera et François de Noghiera. Cette église fut détruite. On se donna de grands mouvemens pour découvrir les catéchistes qui y résidoient; mais ils s'étoient réfugiés dans les bois, où ils souffrirent beaucoup, n'ayant pour nourriture que des fruits sauvages, et étant dans un danger continuél d'être dévorés des tigres, qu'on trouve à foison dans cette contrée.

Cependant on traîna à la cour les prisonniers chargés de fers. A leur arrivée ils comparurent devant les mandarins. On n'a rien appris de ce qui se passa dans cette audience; on sait seulement que du tribunal on les mena dans deux prisons séparées, qu'ils y furent gardés nuit et jour par des soldats, et qu'entre les durs traitemens qu'ils essayèrent, on les laissa manquer des choses les plus nécessaires. Tel fut le soulagement qu'on procura à ces deux confesseurs de Jésus-Christ, si fort affoiblis, et par les maladies précédentes dont ils n'avoient pu se rétablir, et par les fatigues d'un long et pénible voyage qu'on leur avoit fait faire sous un climat brûlant, et dans une saison où les chaleurs sont excessives.

Ces exécutions tyranniques émutrent de compassion jusqu'aux infidèles mêmes. Un mandarin de lettres, président du second tribunal de la cour, traitant de quelque affaire d'état avec le régent, fit tomber adroitement le discours sur la persécution présente, et se servant à propos de la liberté qu'il paroissoit lui donner : « Seigneur, lui dit-il, l'édit » que votre Altesse a publié contre la loi chrétienne, » apporte un grand préjudice au royaume; il sert » de prétexte aux plus violentes extorsions; les petits » comme les grands s'en prévalent pour opprimer

» un peuple nombreux. Je connois à fond ces Chrétiens qu'on vexe d'une manière si étrange ; ce sont des esprits doux , paisibles , ennemis de toute dissension , exacts à payer le tribut : que leur demandez-vous davantage ? J'entrerois volontiers dans un accord avec votre Altesse. Je lui donne trois ans pour faire la guerre à feu et à sang aux Chrétiens , et je m'engage à perdre la tête sur un échafaud , si ce terme expiré , elle vient à bout de détruire le christianisme. D'un autre côté je consens à subir la même peine , si les laissant vivre en paix , et leur accordant le libre exercice de leur religion , elle entend dire qu'ils aient excité le moindre trouble , et qu'on ait aperçu parmi eux la plus légère étincelle de révolte. » Ce raisonnement si plausible ne fit qu'effleurer l'esprit du tyran , et il n'y répondit que par un silence affecté.

Une autre fois le même mandarin se trouvant au conseil avec les autres officiers de son tribunal , l'affaire des Chrétiens fut mise sur le tapis. Un de ces officiers , ennemi capital du nom chrétien , s'avisa de dire que le régent s'y prenoit mal , et qu'il ne réussiroit jamais à proscrire cette loi étrangère , qu'il n'eût fait sauter les têtes d'un bon nombre de ses sectateurs. Le mandarin jetant sur lui un regard sévère : « Vous croyez donc , lui dit-il , que c'est un crime digne de mort que d'être Chrétien ? » A ces mots l'officier rougit , et changea de discours.

Le tyran eut à essuyer de pareilles remontrances d'un autre mandarin son gendre , et général des troupes dans la province du sud. « Je ne puis pas vous dissimuler , seigneur , lui dit ce mandarin , que tout est en confusion dans ma province , et qu'on trouve de l'embarras à percevoir les tributs. Les officiers de différens mandarins , d'autres qui prennent ce titre sans l'être , parcourent les maisons comme des furieux et mettent tout au pillage ;

» la crainte de tomber en des mains si barbares, dis-
 » perse de tous côtés ce pauvre peuple. C'est un
 » triste spectacle de voir des vieillards, des femmes,
 » des enfans errer comme des étrangers dans le sein
 » même de leur patrie. Pour se soustraire à une si
 » cruelle oppression, les uns se font des demeures
 » souterraines, où ils s'enterrent tout vivans avec
 » leurs effets; les autres courent chercher un asile
 » dans le fond des forêts parmi les bêtes sauvages.
 » Des familles entières fugitives et dépouillées de
 » tout, sont réduites à périr de faim et de misère.
 » Les prisons de la cour et des provinces sont rem-
 » plies de Chrétiens; ceux qui ont pu échapper aux
 » perquisitions n'osent paroître dans les marchés pu-
 » blics, et le commerce dépérit sensiblement. Ah!
 » seigneur, laissez attendrir votre cœur à tant de
 » calamités: un mot de votre bouche arrêtera le
 » cours de ces injustices, et retablira le calme dans
 » nos provinces. Après tout, ces Chrétiens qu'on op-
 » prime sont irréprochables dans leur conduite; ils
 » sont fidèles au Roi, zélés pour son service, et des
 » plus ardens à fournir aux dépenses de l'état. »
 A ce discours, le régent répondit, que ce n'étoit
 pas de son propre mouvement qu'il avoit entrepris
 d'abolir le christianisme et qu'il persécutoit les Chré-
 tiens; qu'il y avoit été forcé par les plaintes des tri-
 bunaux, et que ces plaintes étoient de nature à ne
 pouvoir se dispenser d'user de sévérité.

Il n'y eut pas jusqu'au menu peuple qui ne fût
 touché de l'oppression où étoient les Chrétiens.
 Les gentils d'une bourgade convinrent ensemble de
 retirer chez eux quelque un des Missionnaires, sup-
 posant que leurs maisons seroient pour lui l'asile le
 plus sûr, et qu'on n'auroit garde de les rechercher
 dans un village qu'on savoit n'être composé que d'in-
 fidèles. Ces offres furent reçues avec reconnoissance;

mais on ne crut pas que, dans des conjonctures si délicates, il fût prudent de les accepter.

Il y avoit déjà plus de six mois que les deux pères languissoient dans les fers. Les incommodités du lieu, la disette, et les autres misères inséparables de leur captivité étoient devenues extrêmes. Les mandarins qui les appeloient souvent à leur tribunal, où on les traînoit les fers aux pieds parmi les huées de la populace, ne pouvoient ignorer leurs souffrances : elles étoient peintes sur leur visage hâve et exténué ; mais ces juges barbares, qui regardoient les ministres de Jésus-Christ comme des victimes destinées à la mort, se mettoient peu en peine de leur procurer du soulagement. Cependant il s'en falloit bien que les forces du corps égalassent leur courage ; à la fin ils succombèrent à tant de maux, et furent attaqués l'un et l'autre d'une maladie violente ; elle enleva le père Messari ; l'heure étoit venue où il plut à Dieu de couronner son invincible patience, et son zèle infatigable pour la conversion des infidèles.

Ce n'est pas ici le lieu de décrire en détail toutes les vertus de l'homme apostolique ; un volume entier n'y suffiroit pas : on pourra quelque jour donner l'histoire édifiante de sa vie et de ses travaux. Tout ce que je puis dire, pour me contenir dans les bornes d'une courte relation, c'est qu'il a poussé jusqu'à l'héroïsme la fermeté dans les plus grands périls, et la patience dans l'accablement de toutes sortes de maux. Il essuya une infinité de dangers sur mer et sur terre pour porter le nom de Jésus-Christ aux différens peuples de cet Orient. Dans un de ces longs voyages, des voleurs le dépouillèrent, et le laissèrent étendu à terre et à demi mort des coups dont ils le chargèrent. Revenu à lui, il se trouva seul dans des lieux déserts et inhabités, sans vêtement, sans nourriture, couvert de blessures, et destitué de tout secours humain ; c'est dans de pareilles occasions que

par son courage il s'élevoit au-dessus de lui-même ; et il avoit coutume de dire que les hommes apostoliques sont nés pour souffrir, et que les grands travaux sont leur aliment journalier.

Dans un autre voyage qu'il fit pour se rendre à la Cochinchine, il arriva à une bourgade nommée *Tum-ké*, qui confine avec ce royaume. Le gouverneur chinois avoit été autrefois chrétien, mais depuis plusieurs années il n'étoit plus qu'un indigne apostat. A peine le père parut-il dans cette bourgade, que les gentils conspirèrent contre sa vie. Ils allèrent en foule chez le gouverneur, et le dépeignirent avec les plus noires couleurs : « C'est un homme détestable, lui dirent-ils ; il prend les ossemens des morts, il en compose une certaine eau dont les effets sont pernicieux ; il la verse sur la tête des peuples : ceux à qui ce malheur arrive ne sont plus maîtres d'eux-mêmes, et par la vertu de cette eau enchantée, ils sont forcés de se faire Chrétiens. »

Cette ridicule accusation frappa l'esprit crédule du gouverneur ; il fit emprisonner le père, et peu de jours après il le condamna à avoir la tête tranchée. La sentence étoit sur le point de s'exécuter, lorsqu'un bonze fit comprendre au gouverneur qu'il alloit s'attirer la plus fâcheuse affaire, et que le roi de la Cochinchine s'offenseroit vivement, s'il faisoit mourir un des frères du père Antoine Arnedo, que ce prince honoroit de son estime et de son amitié. Cette remontrance eut son effet ; le gouverneur suspendit l'exécution de sa sentence, et après y avoir fait des attentions sérieuses, il rendit la liberté au père, en lui ordonnant de sortir au plutôt des terres de son district. Le père obéit ; mais il fut doublement affligé, et d'être à la porte de sa chère mission, après laquelle il soupiroit depuis long-temps sans pouvoir y entrer, et encore plus, de se voir arracher la cou-

ronne du martyr qu'il tenoit presque entre les mains.

Il lui fallut retourner pour la seconde fois à Macao ; mais il n'y demeura pas long-temps, et il fit tant d'instances auprès de ses supérieurs, qu'il obtint la permission d'entrer dans le royaume du Tunquin. C'est là que des travaux immenses l'attendoient : la conversion d'un grand nombre d'infidèles en fut le fruit, et une mort glorieuse en a été la récompense ; elle arriva le 15 juin de l'année 1723. Ce père, âgé de cinquante ans, laisse à sa Compagnie les plus grands exemples de toutes les vertus religieuses et apostoliques, et la gloire de voir augmenter le nombre de tant d'autres de ses enfans, qui ont eu le bonheur de souffrir la mort pour la cause de Jésus-Christ.

Le régent ayant appris la mort du père Messari, ordonna que son corps fût porté hors de la ville. Ce père, le troisième jour de son décès, fut enterré avec les mêmes fers qu'on lui avoit mis aux pieds lorsqu'on l'arrêta prisonnier. Sept mois après, le père Stanislas Machado le fit transférer dans l'église de Kene, qui avoit échappé aux profanations des infidèles ; c'est là que repose ce précieux dépôt.

Cependant la maladie du père Buccharelli devenoit de jour en jour plus dangereuse, et l'on commençoit à désespérer de sa vie. Le mandarin qui étoit préposé pour sa garde, soit par un mouvement de compassion naturelle, soit qu'il craignît de s'attirer des reproches du régent, le tira de sa prison pour le mettre dans une autre moins incommode, et fit venir un médecin pour le soigner, ou plutôt pour empêcher que la mort ne le dérobat au supplice qui lui étoit préparé.

Enfin après une année de la plus douloureuse détention, le père et les néophytes prisonniers apprirent que le tribunal venoit de les juger et de les condamner à mort. Transportés de joie à cette nouvelle, et pour rendre publique leur réjouissance, ils se vêtirent

to
fo
pi
les
de
foi
et
tur
da
pri
da
ran
tê
de
pal
un
éta
une
ce
list
U
fois
châ
con
lui
» a
» P
» c
mo
soit
I
« V
» P
» q
» v
» u

tous d'habits neufs. Les Chrétiens accoururent en foule aux prisons, et baisant respectueusement les pieds de ces illustres confesseurs de Jésus-Christ, les félicitèrent de leur honneur, et leur dirent les derniers adieux avec ces tendres sentimens que la foi et la vraie charité inspirent. Tous se confessèrent, et reçurent la communion de la main d'un prêtre tunquinois, qui depuis plusieurs années étoit détenu dans la même prison en haine de la foi.

Le 11 d'octobre fut le jour de leur triomphe; les prisons furent ouvertes, et les prisonniers conduits dans une place vis-à-vis le palais du tyran. On les rangea sur une même ligne, le père Buccharelli à la tête; suivoient les Chrétiens, puis les gentils accusés de divers crimes. Un officier de la cour sortit du palais, et publia à haute voix que son Altesse, par un effet de sa haute piété, faisoit grâce à ceux qui étant fils uniques pourroient racheter leur vie par une somme d'argent. Il écrivit ensuite les noms de ceux qui étoient en état de financer, et en porta la liste au géant.

Un moment après, il revint pour une seconde fois, tenant à la main la sentence de mort contre chacun de ceux qui composoient cette troupe. Il commença par le père Buccharelli, et s'approcha de lui : « Vous, étranger, lui dit-il, parce que vous » avez prêché aux peuples la loi chrétienne, qui est » proscrire dans ce royaume, son Altesse vous con- » damne à avoir la tête tranchée. » Le père baissa modestement la tête, et dit d'un air content : *Dieu soit béni.*

L'officier adressa ensuite la parole à Thadée Tho : « Vous êtes condamné au même supplice, lui dit-il, » parce que vous êtes disciple de cet étranger, et » que vous suivez la loi de Jésus-Christ; et de plus, » votre tête sera pendant trois jours exposée sur » un pieu aux yeux du public. » Il continua de lire

à tous les autres leur sentence, qui étoit conçue en mêmes termes, et motivée de la même manière.

Après avoir lu aux gentils leur condamnation, et les différens crimes pour lesquels ils devoient perdre la vie, il finit par la lecture de la sentence, qui condamnoit plusieurs autres Chrétiens à avoir soin des éléphants, les uns pendant toute leur vie, les autres pendant un certain nombre d'années, alléguant toujours pour cause de leur condamnation, la profession qu'ils faisoient du christianisme.

Aussitôt que ces sentences furent prononcées, on ramena dans les prisons ceux qui s'étoient engagés à fournir de l'argent, et les autres qu'on avoit condamnés à prendre soin des éléphants. A l'égard de ceux qui étoient sentenciés à mort, on ne leur donna point de trêve; sur le champ il furent conduits par une nombreuse escorte de soldats au lieu du supplice, éloigné d'une grande lieue de la ville. Ils furent suivis d'une multitude innombrable de peuple, que la curiosité attiroit à ce spectacle; le père Buccharelli marchoit à la tête, et ses néophytes le suivoient immédiatement.

A peine eurent-ils fait quelques pas, que l'un d'eux entonna les prières qui se chantent dans l'église et les litanies de la sainte Vierge; les autres lui répondirent sur le même ton, et avec les mêmes sentimens de piété; jusqu'au terme ils ne cessèrent de chanter les louanges de Dieu. Elles n'étoient interrompues que par de courtes exhortations que leur faisoit de temps en temps leur cher pasteur, pour soutenir et animer leur constance. « Encore quelques » heures, leur disoit-il, nous serons délivrés de ce » malheureux exil, et nous posséderons Dieu dans » le ciel. » C'est ainsi qu'ils sanctifioient cette marche pénible et ignominieuse. Cependant le père Buccharelli, qui n'étoit pas rétabli de sa maladie, et qui marchoit à jeun et sous la pesanteur de ses chaînes,

ne put résister à cette fatigue : il tomba en défaillance, et il fallut le soutenir le reste du voyage.

Dès qu'ils furent arrivés au lieu destiné à leur supplice, le père Buccharelli se prosterna plusieurs fois, baisant avec respect cette terre qui alloit être arrosée de son sang, et offrant à Dieu sa vie en sacrifice. Les bourreaux se saisirent des prisonniers, et les attachèrent chacun à un poteau, les mains liées derrière le dos.

Dans ce moment, parurent en l'air une sorte d'oiseaux tout blancs, qu'on n'avoit jamais vus dans le pays, et qui attirèrent les regards et causèrent la surprise de ce grand peuple assemblé. Ces oiseaux voltigeoient sans cesse sur la tête des Chrétiens, et plus souvent sur celle du père Buccharelli, se jouant ensemble avec leurs ailes, et faisant en l'air comme une espèce de fête. Les gentils eux-mêmes remarquèrent que ces animaux affectoient de ne point voltiger sur la tête des infidèles. Plusieurs d'entr'eux furent frappés de la nouveauté du spectacle; d'autres s'écrièrent en se moquant, que si le Dieu des Chrétiens étoit si puissant, il n'avoit qu'à ordonner à ces oiseaux d'élever en l'air ses adorateurs, et de les arracher des mains de leurs bourreaux.

Enfin, tout étant disposé, et les confesseurs de Jésus-Christ étant liés aux différens poteaux, on leur trancha la tête. Celle du père Buccharelli tomba la première. Il n'étoit âgé que de trente-sept ans; il en avoit passé vingt-deux dans la Compagnie, dont il en employa sept dans les fonctions laborieuses de cette mission. Lorsqu'on le fit prisonnier, le mandarin chinois vouloit à force ouverte l'enlever à ses persécuteurs : le père, qui en fut informé, le conjura de n'en rien faire, et pour l'en détourner plus efficacement, il lui représenta que toute la mission ressentiroit le contre-coup de cette violence.

Quand on lui eut mis les fers aux mains et aux

pieds, il les baisa avec respect, et loin de se plaindre de leur pesanteur, il les regardoit souvent avec complaisance, et plutôt comme une marque de décoration, que comme un symbole de captivité. Dans les différens interrogatoires qu'il eut à subir, il ne répondoit à ses juges qu'autant qu'il étoit nécessaire; du reste, il gardoit un profond silence: mais quand il leur arrivoit de parler avec mépris de la loi de Jésus-Christ, alors il prenoit un visage sévère, et s'étendoit fort au long sur l'excellence et la sainteté de cette loi. Il montrait la nécessité de la suivre pour mériter les récompenses du ciel, et éviter les peines de l'enfer. Il leur reprochoit hardiment l'injustice criante dont ils se rendoient coupables, en traitant si cruellement une troupe d'innocens, à qui on faisoit un crime de l'avoir embrassée. Dans une de ces occasions un de ses juges lui demanda s'il faisoit réflexion qu'il parloit à des mandarins, qui étoient les maîtres de son sort, et qui avoient sa vie entre leurs mains. « Je ne crains point la mort, leur répondit-il d'un ton ferme, je ne crains que Dieu. »

La nuit suivante, les Chrétiens vinrent rendre les honneurs funèbres à leur cher père en Jésus-Christ. Ils renfermèrent son corps dans un cercueil, et l'inhumèrent au lieu même où il avoit répandu son sang pour la foi; mais quelques mois après le frère Thomas Borgia le transféra dans notre église de Damgia, où il est maintenant en dépôt. On rapporte plusieurs guérisons miraculeuses qui se sont opérées par les mérites du serviteur de Dieu; je n'en dirai rien, parce que jusqu'ici on n'a pas été en état d'en tirer des témoignages authentiques.

Pierre Fricu fut le second à qui on coupa la tête; c'étoit un zélé catéchiste. Il avoit fait vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance entre les mains du père supérieur de cette mission. C'est dans l'église d'Antap qu'il fut arrêté prisonnier: le refus constant

qu'il fit d'abjurer la foi et de marcher sur le crucifix, et la sainte liberté avec laquelle il annonçoit à ses juges les vérités de la religion, l'exposèrent à diverses tortures très-cruelles, qu'on lui fit souffrir dans le cours de sa captivité.

On nomme le troisième *Ambroise Dao*; c'étoit un de ceux qui accompagnoient les deux pères, quand ils furent arrêtés sur les confins de la Chine. Comme il servoit de premier catéchiste au père Buccharelli, plusieurs fois, à force de tourmens, on voulut l'obliger à nommer les bourgades où les Missionnaires alloient administrer les sacremens. Sous les coups redoublés, et au milieu des plus vives douleurs, il ne fit point d'autre réponse que celle-ci: « Je sais que » mon maître est un grand homme de bien; ce n'est » que sa haute vertu qui m'a attaché à son service; » je n'ai rien autre chose à vous dire, et quand vous » me tueriez, vous n'en sauriez pas davantage. » Lorsque les Chrétiens alloient le visiter dans sa prison, il les charmoit par ses discours édifiants. « Tout » pécheur que je suis, leur disoit-il, je sais que Dieu » m'appelle à la gloire de verser mon sang pour son » saint nom. »

Le quatrième et le cinquième s'appellent *Emmanuel Dien* et *Philippe Mi*, deux fervens catéchistes, dont la constance a été éprouvée par les rigueurs d'une longue prison, par les divers tourmens qu'on leur fit endurer, et enfin par la mort qu'ils reçurent avec joie; et dont Dieu couronna leur zèle.

Ce *Luc Thu*, dont nous avons déjà parlé, fut le sixième qui eut la tête tranchée. Dès les premiers commencemens de la persécution qui s'éleva dans la bourgade de Kesat, pressé de l'extrême désir de souffrir pour Jésus-Christ, il alla se présenter aux mandarins, et leur déclarer qu'il étoit Chrétien. Dans les prisons, dans les tribunaux, il ne cessa de confesser sa foi, et lorsque les juges, pour lui imposer silence,

le menaçoient de la mort : « C'est l'unique objet de » mes vœux , leur répondoit-il ; de grâce , pronou- » cez au plutôt ma sentence , donnez-la moi que je » la baise. » Il fut mis deux fois à de violentes tortures ; il sembloit qu'il y prit de nouvelles forces ; il en sortoit toujours avec un visage gai et content.

Sa gaieté ne l'abandonna pas pendant les deux ans qu'il fut détenu prisonnier ; mais elle augmenta beaucoup lorsqu'on lui apporta la nouvelle de sa condamnation. Sa femme étant venue le voir : « Prenez » part à ma joie , lui dit-il en l'embrassant tendre- » ment , je vais donner ma vie pour Jésus-Christ ; » au reste , ne vous avisez pas de prendre le deuil » après ma mort : des vêtemens lugubres ne con- » viennent point à un jour de triomphe. » Puis lui donnant une robe d'écarlate : « Voilà l'habit dont je » vous ordonne de vous revêtir au moment que ma » tête sera séparée de mon corps. » La pieuse Chrétienne ne crut pas devoir se conformer à ses désirs , de peur d'aigrir sans raison les gentils , et d'exciter de nouveaux murmures.

Comme on étoit près de lui couper la tête , un mandarin , touché de compassion , éleva la voix , et dit que ce vieillard n'ayant qu'un seul frère étoit du nombre de ceux à qui le régent faisoit grâce , moyennant une somme d'argent. Luc prenant aussitôt la parole , et montrant des yeux et de la main les catéchistes : « Vous n'y pensez pas , lui dit-il ; tous » ceux que vous voyez là sont mes frères. » Il finit ainsi glorieusement ses jours , à l'âge de près de soixante ans.

Luc Mai est le nom du septième ; il étoit attaché au service de notre église de Keban , et il remplissoit cette fonction avec un grand zèle ; sa constance fut égale dans les tourmens. C'est lui qui , comme nous l'avons dit , entonna les litanies de la sainte Vierge , et les autres prières , lorsque cette bienheureuse

troupe de confesseurs marchoit au lieu du supplice.

Thadée Tho fut le huitième ; on l'exécuta dans un lieu séparé, et en compagnie de quatre scélérats gentils, dont les têtes, comme la sienne, devoient être suspendues à un pieu, et exposées pendant trois jours à la vue publique. Ces trois jours écoulés, le catéchiste de la ville royale alla lui donner la sépulture. Il fut étrangement surpris de voir la tête auprès de son corps, aussi fraîche que si elle eût été coupée tout récemment, au lieu que les corps des gentils étoient noirs, défigurés, à demi-pourris, et répandoient au loin une odeur qui empestoit.

Paul Noi, catéchiste, qui avoit imité ses compagnons dans leur constance au milieu des tourmens, eut part à la couronne par une mort également glorieuse.

Enfin, le dernier de tous fut *François Kam*, celui-là même qui, saisi de frayeur à la vue des tourmens qu'on lui préparoit, s'en délivra par une lâche apostasie. Son crime se présenta bientôt à ses yeux dans toute son énormité : honteux de sa foiblesse, il en conçut un repentir amer ; il en demanda pardon avec larmes aux Chrétiens ; il s'en confessa avec de vifs sentimens de douleur, et pour en faire une réparation authentique, il alla trouver ses juges : il protesta en leur présence contre tout ce qu'il avoit fait, et il leur fit une profession publique de la foi chrétienne, dans laquelle il leur déclara qu'il vouloit vivre et mourir. La prison, les tourmens, et enfin la mort soufferte pour Jésus-Christ, couronnèrent une pénitence si sincère et si généreuse.

La mort du pasteur et de ses disciples n'a pas mis fin à la persécution ; elle duroit encore en l'année 1725, quoique un peu ralentie ; mais de si grands exemples de fermeté chrétienne ont produit les plus admirables effets : on voit la ferveur des fidèles se ranimer, et rien n'est plus commun parmi eux que le

désir de sceller de leur sang les saintes vérités qu'ils croient. Ceux qui avoient scandalisé l'Eglise par leur chute, sont allés généreusement confesser leur foi devant les juges, et sont entrés avec joie dans ces prisons, dont la seule image les avoit effrayés; de ce nombre, on en compte déjà trente qui y sont morts de pure misère.

Les autres Chrétiens, au nombre de cent cinquante-trois, condamnés à avoir soin des éléphants, à la vue du sang de leurs frères, versé pour Jésus-Christ, se sentent un nouveau courage dans les fonctions humiliantes et pénibles auxquelles ils ont été dévoués en haine de la foi. Une multitude d'infidèles qui ont vu ou qui ont appris par la voix publique la tranquillité et la joie que les néophytes ont fait éclater au milieu des tourmens, et sous le fer des bourreaux, demandent avec empressement le baptême.

Quelque attention qu'on ait eue à observer les Missionnaires, ils ne laissent pas de parcourir en cachette les bourgades, de fortifier les fidèles par le fréquent usage des sacremens, d'admettre au baptême ceux qu'ils en jugent dignes; et ce n'est pas pour eux une petite consolation de voir leur troupeau s'accroître de plus en plus par les mêmes moyens qu'on emploie à le détruire; en sorte que la réflexion que faisoit Tertullien au temps des persécutions de la primitive Eglise, se vérifie à la lettre dans la chrétienté de ce royaume: Vous nous multipliez, disoit-il, à mesure que vous nous moissonnez; le sang répandu des fidèles est une semence féconde qui produit au centuple. *Plures efficimur quoties metimur à vobis, semen est sanguis Christianorum.*

RELATION

De la persécution élevée dans le royaume de Tunquin, et de la mort glorieuse de quatre Missionnaires jésuites qui ont eu la tête tranchée, en haine de la foi, le 12 janvier de l'année 1737. (Tirée de quelques mémoires portugais.)

LES royaumes de Tunquin et de la Cochinchine étoient anciennement une des plus grandes provinces de la Chine, qu'on appelloit *Ngan-Nan* (Repos austral), et qui s'étendoit vers le septentrion, depuis le 12.^e degré jusqu'au 23.^e L'éloignement où cette province étoit de la cour, ne permettoit point aux peuples d'y porter leurs plaintes contre le gouvernement tyrannique des vice-rois, qui y avoient une souveraine autorité. Les Tunquinois, las de porter un joug si odieux, s'en affranchirent tout à coup en tuant le vice-roi, et en se choisissant un roi de leur nation, qui les gouvernât avec plus de modération et d'équité. Ce soulèvement ne manqua pas de leur attirer une guerre cruelle de la part des Chinois; ils la soutinrent long-temps avec une valeur extraordinaire. Enfin, la paix se conclut à l'avantage des Tunquinois, puisqu'ils furent délivrés de la domination chinoise, et que leur roi demeura paisible possesseur du trône, à cette condition néanmoins qu'il enverroit tous les trois ans une ambassade solennelle à l'Empereur de la Chine, avec des présens, auxquels les Chinois donnèrent le nom de tribut.

Cette guerre étant plus heureusement terminée que le roi de Ngan-Nan n'avoit lieu de l'espérer, il ne songea plus qu'à se délasser de ses fatigues, et à goûter les douceurs de la paix. Il se retira à la cam-

pagne dans ses maisons de plaisance , pour ne s'y occuper que de plaisirs , et se livrer à toutes les délices d'une vie oisive et voluptueuse ; et même afin qu'on n'eût aucun prétexte de troubler son repos , il confia le gouvernement de l'état à un des grands de sa cour. Celui-ci , également adroit et ambitieux , profita de l'indolence de son souverain , pour s'emparer du trône. Il sut si bien , pendant son absence , manier les esprits et les tourner en sa faveur , qu'en peu de temps il se rendit maître des quatre principales provinces ; il en chassa le roi légitime , et l'obligea de se retirer dans les parties méridionales , où il le laissa tranquille. Ce prince fugitif voyant l'autorité d'un sujet rebelle si bien affermie , se contenta de cette portion de son état , et y forma un royaume particulier , qu'on nomme maintenant la *Cochinchine*. Le Tunquin , qui est renfermé entre le 17.^e et le 23.^e degré de latitude , fut dès-lors entièrement soumis à l'usurpateur.

Il y a un siècle et plus que ce royaume a été éclairé des lumières de l'évangile. Le père Julien Baldinotti , jésuite de Pistoie en Toscane , fut le premier qui y entra en l'année 1626. Il trouva dans ces peuples des dispositions si favorables à embrasser la loi chrétienne , qu'il demanda au plutôt du secours. L'année suivante , deux autres Jésuites , les pères Antoine Marquez , portugais , et Alexandre de Rhodes , d'Avignon , allèrent le joindre. Ces pères qui avoient déjà quelque connoissance de la langue tunquinoise , ne purent suffire à l'empressement des peuples qui venoient entendre leurs instructions. La semence évangélique fructifia au centuple , et en moins de quatre ans , une grande multitude d'idolâtres convertis à la foi formèrent une chrétienté nombreuse.

Des progrès si rapides alarmèrent les prêtres des idoles. Ils se donnèrent tant de mouvement auprès des grands et à la cour , et employèrent tant de calomnies

calomnies contre la religion et contre les Missionnaires, qu'en l'année 1630, ils les firent passer du Tunquin, et déporter à Macao.

Il fallut céder à ce premier orage qui fut bientôt calmé par le départ des hommes apostoliques. Leur exil ne fit pas abandonner cette Eglise naissante. Le 18 février 1631, trois autres Missionnaires jésuites, les pères Gaspard de Amaral, Antoine de Fontes, et Antoine Cardin, s'embarquèrent à Macao pour le Tunquin, et y arrivèrent le 7 mars. Ils furent reçus des nouveaux fidèles avec des transports de joie extraordinaires. Mais ce qui consola infiniment ces pères, ce fut de voir que pendant la courte absence des pasteurs, qui ne fut que de dix mois, le troupeau de Jésus-Christ s'étoit accru de deux mille trois cent quarante néophytes, que trois catéchistes avoient pris soin d'instruire, et auxquels ils avoient conféré le baptême. La moisson devint si abondante, que les Missionnaires étoient occupés jour et nuit à la recueillir. En l'année 1639, on comptoit déjà quatre-vingt-deux mille cinq cents Chrétiens; et dans la province de Ghéan, soixante-douze bourgades où il ne restoit presque plus d'infidèles.

D'anciennes lettres du père Jean Cabral nous apprennent qu'en 1645 et 1646 le nombre des Tunquinois, qui, pendant ces deux années avoient reçu le baptême, montoit à vingt-quatre mille; et dans les quatre provinces, il se trouvoit déjà deux cents églises fort grandes et fort propres, que ces fervens néophytes avoient bâties à leurs frais.

Un si petit nombre d'ouvriers ne suffisoit pas dans un champ si fertile; aussi virent-ils bientôt venir à leur secours différentes recrues d'hommes apostoliques, qui se succédèrent les uns aux autres, et qui remplacèrent ceux que la mort enlevoit, ou dont les forces étoient affoiblies par le grand âge, et par de continuelles fatigues.

Dans la suite , des Missionnaires de différens ordres vinrent partager leurs travaux , et l'on y voit maintenant une chrétienté très-nombreuse et très-florissante. Il s'y est élevé de temps en temps de rudes persécutions ; mais elles n'ont servi qu'à éprouver la foi des nouveaux fidèles , et à les y affermir de plus en plus.

Une des plus cruelles qui ait agité l'Eglise du Tunquin , arriva en l'année 1721. La religion fut proscrite par un édit public. Les Missionnaires et les Chrétiens furent recherchés , emprisonnés et mis à mort , uniquement pour avoir refusé de renoncer à leur foi , et de fouler aux pieds l'image adorable de Jésus crucifié. Le père Messari , italien , mourut de misère dans les prisons ; le père Buccharelli , pareillement italien , et neuf Chrétiens tunquinois souffrirent une mort glorieuse ; cent cinquante autres néophytes furent condamnés à prendre soin des éléphants , ce qui est à peu près la même peine au Tunquin , que celle d'être condamné aux galères en Europe. (On en peut voir la relation ci-dessus , p. 21).

Cette violente persécution s'est renouvelée dans ces derniers temps. De six Missionnaires jésuites qui tout récemment ont pénétré avec bien de la peine dans le Tunquin , quatre ont été arrêtés par les gentils , et après neuf mois de prison ont eu la tête tranchée en haine de la foi , le 12 janvier 1737. Ce sont les circonstances de leur prison et de leur mort que je vais décrire sur les mémoires les plus fidèles. Ces mémoires ont été dressés par des catéchistes intelligens et témoins oculaires , qui , selon l'ordre que leur avoit donné le père François de Chaves , supérieur de cette mission , écrivoient jour par jour ce qui arrivoit aux confesseurs de Jésus-Christ. Leur journal a été traduit de leur langue en portugais , par le père Joseph Dacosta.

Il y avoit du temps que les Chrétiens du Tun-

qui
le
d'an
zèle
à le
por
vers
du
Chi
qui
mer
tica
par
fair
auc
cap
dun
exig
réfl
en c
E
on
bar
Tun
aug
déf
où
ven
imp
en r
dar
en c
C
tard
vell
bar
rés

quin demandoient de nouveaux Missionnaires, pour le soulagement des anciens qui étoient accablés d'années et de travaux. Plusieurs Jésuites pleins de zèle, étoient venus à Macao, dans le dessein d'aller à leur secours; mais la difficulté étoit de les y transporter. On ne pouvoit plus, comme autrefois, traverser la province de Quang-tong, qui est limitrophe du Tunquin. Depuis que les Missionnaires de la Chine ont été exilés de Canton à Macao, cette voie, qui étoit la plus courte et la plus sûre, est absolument fermée. La voie de la mer étoit aussi peu praticable. Quoique des *sommes* (barques chinoises) partent assez souvent du port de Canton, pour aller faire leur commerce au Tunquin, il n'y en avoit aucune qui osât les admettre. En l'année 1734, le capitaine d'un de ces bâtimens s'engagea à les conduire, moyennant une grosse somme d'argent qu'il exigea et qu'il reçut: mais peu après, ayant fait ses réflexions, il rétracta sa parole, et ne voulut point en courir les risques.

Enfin, après bien des mouvemens qu'on se donna, on trouva dans la petite ville d'Ankan un maître de barque, qui s'offrit à mener les Missionnaires au Tunquin, mais à un prix excessif, à cause du péril auquel il s'exposoit, s'il venoit à être découvert, et déferé aux mandarins chinois. Il en fallut passer par où il voulut: mais lorsqu'il étoit sur le point de venir chercher les pères à Macao, parut un décret impérial, qui défendoit à tout Chinois de se mettre en mer, sans avoir un passe-port des premiers mandarins de Canton. Ainsi il fut obligé de se rendre en cette ville.

Cet incident qu'on ignoroit à Macao, et qui retardoit le départ des Missionnaires, y causa de nouvelles inquiétudes. On craignoit que le maître de barque, par timidité ou autrement, n'eût changé de résolution, ainsi qu'avoit fait le capitaine de la

barque chinoise. On ne fut détrompé qu'au mois de mars 1735, qu'il vint de sa part un exprès à Macao, pour avertir les Missionnaires de se rendre dans un lieu écarté qu'il leur désignoit, afin de s'y embarquer hors de la vue du peuple. Cette agréable nouvelle transporta de joie les Missionnaires : ils partirent aussitôt avec trois Tunquinois, pour se rendre au lieu marqué, et ils s'embarquèrent le 18 avril de la même année.

Quoique les vents fussent contraires, le maître de la barque força tellement de voiles et de rames, qu'en assez peu de jours il arriva dans un parage qui n'étoit pas fort éloigné des terres du Tunquin. Il y demeura quelque temps pour attendre un vent favorable, au moyen duquel il pût passer rapidement un petit détroit, et tromper la vigilance des gardes qui y sont postés pour faire la visite des barques. Mais comme le temps étoit toujours le même, il se lassa d'attendre, se flattant que moyennant une petite somme qu'il donneroit aux soldats, ils ne feroient leur visite que superficiellement, et qu'ils le laisseroient continuer sa route. Malheureusement il se trompa : les soldats arrêtèrent la barque au passage ; et sans égard aux offres qui leur furent faites, ils procédèrent à la visite avec tant d'exactitude, qu'ils eurent bientôt découvert les Missionnaires, quoique placés à l'écart, afin de n'être pas si aisément aperçus. On les conduisit aux tribunaux des mandarins d'armes, qui gardoient cette plage. Ils y subirent un long interrogatoire, après lequel on les enferma dans un petit fort, jusqu'à ce qu'on eût pu savoir les intentions du principal mandarin de tout le pays, qui demouroit à six lieues de là. Celui-ci les fit aussi comparoître à son tribunal ; et après les avoir long-temps questionnés, il les renvoya à leur barque, pour y être gardés jusqu'à nouvel ordre. Il informa aussitôt de cette affaire les premiers man-

darins de la province qui résident à Canton, afin de savoir leurs résolutions, et de s'y conformer. La réponse qui vint de la capitale, fut un ordre de renvoyer sûrement à Macao les Européens et les Tunquinois; et pour cela, de les y faire conduire de ville en ville par des officiers des tribunaux: et à l'égard du maître de la barque, de le remettre à son mandarin, afin qu'il le fit châtier. Ainsi ces pères, après bien des inquiétudes et des fatigues, eurent la douleur d'arriver le 24 décembre au même lieu d'où ils étoient partis plus de six mois auparavant.

Un si mauvais succès, loin de ralentir leur zèle pour une mission après laquelle ils soupiroient depuis tant d'années, ne servit qu'à le rendre plus vif et plus animé. Ils songeoient continuellement aux moyens de vaincre les obstacles qui les écartoient d'une terre si ardemment désirée. Un jour qu'ils s'en entretenoient avec plus d'ardeur et de vivacité que jamais, en présence d'un Chinois de confiance, celui-ci leur fit part d'un projet qu'il avoit imaginé, et qu'ils agréèrent, bien qu'ils doutassent fort du succès: il s'offrit d'aller à Canton, où il espéroit gagner quelques officiers des tribunaux, et employer leur adresse et leur crédit pour obtenir un passeport, en ajoutant que, s'il l'obtenoit, il auroit plus de facilité à louer une barque à Aucean, et qu'il les conduiroit lui-même jusqu'à Lofeou, ville frontière du Tunquin.

Quelque difficile que parût l'exécution de ce projet, le Chinois partit pour Canton, et il s'y conduisit avec tant de prudence et de dextérité, qu'en assez peu de temps on lui mit en main un écrit signé des premiers mandarins, qui permettoit aux trois Tunquinois de traverser la province de Quang-tong, pour retourner dans leur patrie avec les Européens qui les accompagnoient.

Le Chinois muni de cette permission se rendit à

Ancan, où il eut bientôt loué une barque, sur laquelle les Missionnaires s'embarquèrent le 10 mars 1736. Ils étoient au nombre de six : savoir, le père Jean Gaspard Crats, allemand; les pères Barthelemi Alvarez, Emmanuel de Abreu, Christophe de Sampayo, Emmanuel Carvalho, et Vincent Dà Cunha, tous cinq portugais.

Ils arrivèrent la première journée à un village nommé *Se-lie*, où ils passèrent la nuit. Le lendemain, ils mirent à la voile de grand matin, avec un vent si favorable, qu'il les porta en deux jours à un port nommé *Chanxa*, où les autres barques n'arrivent d'ordinaire qu'en cinq ou six jours. Là, ils quittèrent leur grande barque, et continuèrent leur route, partie par eau, et partie sur terre; ils passèrent par *Yeng-pin*, par *Se-tan*, par le territoire de *Yong-tsong*, et après quatre jours d'un chemin très-rude au milieu des montagnes, ils arrivèrent enfin à *Muy-loc*.

Comme ils approchoient du district où ils avoient été arrêtés et renvoyés à *Macao*, et où par conséquent tout étoit à craindre pour eux, leur guide eut recours à une ruse qui lui réussit. Il fit sonner bien haut sa qualité d'envoyé de la capitale, et l'honneur que les grands mandarins lui avoient fait, de lui confier la conduite de ces Européens. Aussi fut-il reçu dans toute cette contrée-là avec de grands égards et beaucoup de politesse. Le commis de la douane de *Muy-loc*, ne s'abstint pas seulement de visiter leurs ballots, mais encore il leur donna un billet, qui les affranchissoit de tous les droits qui se payent aux autres petites douanes du district. Il leur fallut demeurer un jour entier dans ce village, afin de faire reposer ceux qui portoient leurs bagages, et de se pourvoir de vivres pour les sept jours de marche qui leur restoit à faire jusqu'à la ville de *Lien-tcheou*.

Le leudemain matin ils partirent de *Muy-loc*, et

arrivèrent sur les quatre heures à Tang-choui; ils passèrent la nuit dans ce village, qui n'est qu'à trois lieues de la ville de Hui-ciuen, où on les avoit fait comparoître devant le mandarin, et d'où ils avoient été conduits à Macao.

Ce séjour dans un lieu si critique, leur donna de l'inquiétude; mais ils furent véritablement alarmés, lorsqu'ils virent approcher d'eux un vieillard, qui avoit l'air d'un petit officier du tribunal. Ils le furent bien davantage, lorsque le vieillard jetant sur eux un regard menaçant: « Quoi! s'écria-t-il, ces marauds » d'étrangers, qui furent chassés d'ici il y a peu de » mois, et renvoyés ignominieusement à Macao, » ont le front d'y revenir encore, et même d'y paroître avec honneur! Où est leur interprète? »

Le guide de ces pères ne fut pas moins alarmé qu'eux; mais il prit sur le champ son parti, et crut devoir payer de résolution. Ainsi prenant un ton d'autorité: « Misérable vieillard, lui dit-il, comment » as-tu l'audace d'insulter d'honnêtes gens, dont je » suis chargé par les plus grands mandarins de la » province? Si je n'avois pitié de ton grand âge, » je te ferois châtier sur l'heure même, comme tu » le mérites. » Le vieillard, tout étonné de ce discours, rabattit beaucoup de ses hauteurs: « Seigneur, » répondit-il d'un air radouci, ne me sachez pas » mauvais gré si je fais le devoir de ma charge: je » suis posté ici par le mandarin pour examiner ceux » qui vont et qui viennent, et pour lui en rendre » un compte exact: j'y suis d'autant plus obligé » dans la conjoncture présente, qu'il n'y a que » deux mois que ces étrangers ont passé par ce pays-ci, et qu'ils ont été chassés par ordre des premiers mandarins de Canton, avec défense expresse d'y jamais reparoître. » Le guide Chinois dissimulant son embarras, continua à répliquer sur le même ton: « Je m'embarrasse peu, lui dit-il, et

» des ordres que t'a donnés ton mandarin, et du
 » compte que tu as à lui rendre : ce que j'ai à te dire ,
 » c'est que pour un homme de ton âge , tu es fort
 » mal instruit , et que je t'apprendrai à avoir des
 » manières plus civiles et plus affables. » Le vieil-
 lard ne répondit rien ; mais s'adressant au maître de
 l'hôtellerie , il lui défendit de laisser partir ces étran-
 gers sans un ordre exprès du mandarin , qu'il devoit
 informer le lendemain matin de leur arrivée.

Le guide soutint toujours son caractère : « Fais
 » ce qu'il te plaira , poursuivit-il , mais je t'avertis
 » que ces Européens me sont confiés par les grands
 » mandarins de la province , et que je dois les con-
 » duire en toute diligence à Lien-tcheou. Tu as en-
 » trepris de retarder leur marche , c'est ton affaire ;
 » je me décharge sur toi de ce qui les regarde , et
 » comme mes ordres pressent , et qu'il me faut
 » partir dès la pointe du jour , je veux qu'à l'heure
 » même tu me donnes un écrit signé de ta main ,
 » qui fasse foi que par ordre de ton mandarin , tu as
 » arrêté ces Européens à leur passage ; que c'est de
 » son autorité que tu me forces de te remettre leurs
 » personnes et leurs effets , et qu'en me déchargeant
 » de ce soin , tu te rends responsable de tout ce
 » qui en arrivera. Après quoi tu peux , si tu veux ,
 » aller rendre compte à ton mandarin , qui t'aura
 » beaucoup d'obligation , car je ne doute point qu'il
 » ne soit cassé de son mandarinat. »

Ces paroles intimidèrent le vieillard , et n'osant
 signer , de crainte de s'engager dans un mauvais pas ,
 il demanda si ces Européens avoient un passe-port ,
 et si on vouloit bien le lui communiquer. Le guide le
 lui montra sans peine , en lui ajoutant , qu'à l'égard
 des ordres particuliers qu'il avoit , il ne les feroit
 voir qu'à ceux qui devoient en être instruits.

La vue du passe-port augmenta l'irrésolution où
 étoit le vieillard sur le parti qu'il avoit à prendre ; il

demanda du temps pour y réfléchir, avec promesse d'apporter le lendemain matin sa réponse. Il passa cette nuit-là dans de cruelles agitations, et ne sachant à quoi se déterminer ; enfin il prit sa résolution, et dès les trois heures du matin, il frappe à la porte de l'hôtellerie, et demande à parler au Chinois qui étoit chargé de la conduite des Européens : « Je ne » m'oppose plus, lui dit-il, au départ de ces étran- » gers ; vous en êtes le maître, et je suis très-fâché » de les avoir traités avec si peu d'égards et de mo- » dération ; pardonnez-moi, je vous prie, des » emportemens qui sont si peu séans à mon âge, » et obligez-moi de m'assurer que vous les avez tout » à fait oubliés. » Le Chinois lona le vieillard du sage parti qu'il venoit de prendre, et l'assura qu'il lui pardonnoit tout ce qui s'étoit passé.

C'est ainsi que se termina une affaire qui tenoit les Missionnaires dans des tranes continuelles : car si le mandarin de la ville voisine eût été informé de leur passage, ainsi qu'ils en étoient menacés, ils ne pouvoient douter qu'au moins ils ne fussent renvoyés encore une fois à Macao. Ils partirent donc avec beaucoup de joie ; et après avoir fait quelques lieues, ils se trouvèrent à l'entrée des terres dépendantes de la ville de Lien-tcheou, où il y avoit une douane à passer. Le chef leur fit toutes sortes de caresses. Il leur dit qu'il étoit de Peking, où il avoit connu quelques-uns de nos pères qui lui avoient rendu service, et qu'il saisissoit avec plaisir l'occasion qui s'offroit de leur en témoigner sa reconnoissance ; et en effet, non-seulement il ne voulut point faire la visite de leurs bagages, ni percevoir aucun droit, mais il leur donna encore une lettre de recommandation pour le mandarin de Lien-tcheou, qui étoit son proche parent.

Cette lettre leur fut fort utile ; ils trouvèrent auprès du mandarin toutes les facilités qu'ils pou-

voient souhaiter. Ils partirent de Lien-tcheou pour se rendre à une lieue et demie au-delà, sur les bords de la mer, où une barque les attendoit. Il y avoit là une nouvelle douane, qui ne dépendoit que du mandarin de la province. Le premier abord du principal commis fut sévère et peu gracieux; mais après quelques momens d'entretien, il s'humanisa, et permit aux Missionnaires de s'embarquer, sans exiger d'eux aucun droit.

Les pères approchoient du Tunquin, et ils n'avoient que peu de journées à faire pour se rendre à l'embouchure d'une rivière qui conduit à Lofeou, frontière de ce royaume. Après avoir essuyé une furieuse tempête, qui fut plusieurs fois sur le point de les submerger, enfin ils entrèrent dans la rivière à nuit close, pour n'être point aperçus des infidèles, et arrivèrent auprès de la maison d'un Chrétien, où ils se devoient tenir cachés, jusqu'à ce qu'ils pussent pénétrer dans l'intérieur du royaume. Un des deux catéchistes alla donner avis de leur arrivée, et aussitôt plusieurs Chrétiens de l'un et de l'autre sexe vinrent avec empressement sur le rivage pour les recevoir et transporter leur bagage, ce qui se fit avec une promptitude admirable.

Les pères, après avoir remercié leur guide, qui les avoit conduits avec tant d'affection et de zèle, le congédièrent, afin qu'il profitât de l'obscurité de la nuit pour s'en retourner plus sûrement, et qu'il portât plutôt à Macao l'agréable nouvelle de leur entrée dans le Tunquin.

Comme ils se dispoient à aller plus avant, le père Sampayo fut pris d'un mal violent, qui l'obligea de rester à Lofeou. On y laissa le père Carvalho avec un catéchiste pour prendre soin de lui. En peu de temps sa santé fut rétablie, et ces deux pères entrèrent heureusement dans le royaume, où ils remplissent maintenant les fonctions de leur ministère

avec beaucoup de zèle et de consolation. Pour les quatre autres Missionnaires, ils prirent le devant avec deux catéchistes tunquinois, l'un nommé *Marc* et l'autre *Vincent*. Marc avoit un passe-port pour la Chine d'un des plus grands mandarins de la cour, lequel ne lui fut pourtant d'aucune utilité, comme nous le verrons dans la suite. Ils s'embarquèrent tous six dans une petite barque, qui les conduisit à une bourgade appelée *Batxa*. Là ils mirent pied à terre, et allèrent loger dans la maison d'un néophyte, qui est un des principaux du lieu, où ils se reposèrent pendant deux jours.

Cependant quelques Tunquinois vagabonds pressentirent, on ne sait comment, qu'il y avoit des étrangers dans la bourgade, et que leur dessein étoit d'avancer dans le royaume. L'espérance du butin qu'ils pourroient faire leur donna la pensée d'aller les attendre à l'autre bord d'une rivière, par où il falloit absolument qu'ils passassent. Ils ne se trompèrent point dans leurs conjectures. Le second de la troisième lune, c'est-à-dire, le 12 d'avril, les pères gagnèrent le rivage sur les neuf heures du matin. Aussitôt ces vagabonds s'étant joints à quelques soldats, et feignant d'avoir un ordre des mandarins, sautèrent en furieux dans la barque, se saisirent des quatre Missionnaires, des catéchistes et du batelier qui étoit Chrétien, les chargèrent chacun d'une canque, et pillèrent leur bagage.

Le chef de ces bandits y ayant trouvé un crucifix, l'éleva en l'air, et le montrant à une populace innombrable qui bordoit le rivage : « Je le savois » bien, s'écria-t-il, que ces étrangers étoient des » prédicateurs de la loi chrétienne. » Le peuple lui répondit par des acclamations mêlées de huées continuelles, et des plus sanglans outrages dont ils accablèrent les Missionnaires ; les uns leur arrachèrent la barbe, d'autres leur crachèrent au visage ; enfin,

cette populace effrénée ne leur épargna ni les raileries les plus piquantes , ni les injures les plus grossières.

Lorsque ces bandits ne trouvèrent plus rien à piller , ils firent sortir les prisonniers de la barque , et les conduisirent à terre sous un misérable apentis , pour y rester jusqu'à ce qu'ils eussent reçu réponse du gouverneur de la contrée , auquel ils avoient fait savoir la prise qu'ils venoient de faire. Ces pères , et leurs trois compagnons demeurèrent pendant quatre jours exposés aux ardeurs du soleil le plus brûlant , et aux cruelles morsures des moustiques , environnés d'une foule d'infidèles , qui se relevoient les uns les autres pour les garder , et qui nuit et jour ne leur laissèrent pas le moindre repos. Ils étoient observés avec tant de rigueur , qu'il ne fut pas possible aux Chrétiens d'approcher d'eux pour leur procurer de légers secours , dont ils avoient pourtant un très-grand besoin ; car ils n'eurent pour tout aliment qu'un peu de riz si mal apprêté , que la faim leur étoit moins insupportable qu'un mets si insipide.

Le 18 avril , les soldats envoyés par le gouverneur pour amener les prisonniers , arrivèrent ; ils les firent venir en leur présence chargés de leurs cangues ; ils attachèrent ces cangues les unes aux autres , et les firent marcher la tête nue sous un ciel si ardent , que l'un d'eux en eut une violente inflammation sur les yeux , et qu'un autre fut attaqué d'une espèce de stupeur , dont il eut la bouche toute tournée. Les soldats armés de sabres et de lances les escortoient , battant continuellement du tambour , ce qui rassembloit dans tout le chemin une foule innombrable de peuple , qui leur faisoit toutes sortes d'insultes.

Pendant un mandarin chrétien qu'on avoit averti promptement de la détention des Missionnaires , alla trouver un des plus grands mandarins de la cour , protecteur du catéchiste Marc. « Seigneur , lui dit-

» il, votre serviteur Marc, à qui vous aviez donné
» un passe-port pour la Chine, en revenoit avec
» quelques curiosités qu'il vous apportoit de ce pays-
» là; ayant rencontré des Européens, munis d'un
» passe-port des mandarins de Canton, lesquels ve-
» noient dans ce royaume pour y visiter la sépulture
» de leurs frères qui y sont décedés, il s'est joint à
» eux pour les accompagner jusqu'à Dim-dou, où
» un grand nombre de Chinois font leur séjour.
» Mais avant que d'y arriver, ils ont été arrêtés par
» une troupe de bandits, qui ont pillé tout ce que
» ces Européens apportoit pour présenter au Roi,
» et ce que votre serviteur Marc vouloit vous offrir
» à vous-même. Ils les ont remis ensuite entre les
» mains du gouverneur de la province de l'Est,
» qui les retient dans ses prisons.»

Le mandarin de la cour écrivit à l'instant une lettre au gouverneur, par laquelle il lui ordonnoit de lui renvoyer les prisonniers avec tout leur bagage. Celui-ci, qui avoit eu part au butin, s'en excusa sous divers prétextes; et pour mieux se mettre à couvert du ressentiment d'un si puissant seigneur, il fit partir aussitôt les prisonniers pour la cour.

Le grand mandarin, outré d'un refus auquel il n'avoit pas lieu de s'attendre de la part d'un subalterne, lui envoya un second ordre bien plus fort que le premier; mais il n'étoit plus temps, l'affaire étoit portée au tribunal de la cour, et les prisonniers étoient déjà en route pour s'y rendre. On les avoit mis dans des espèces de cages semblables à celles où l'on enferme les bêtes féroces, quand on les transporte d'un lieu à un autre; et on les conduisit, non pas par le chemin ordinaire, mais par des routes détournées, afin de dérober leur marche au grand mandarin, dont on sentoit bien qu'ils étoient protégés. On ne peut guère exprimer ce qu'ils eurent à souffrir de la faim, de la soif, des ardeurs d'un climat

brûlant , et des mauvais traitemens que leur firent les soldats.

Enfin , ils arrivèrent à la cour , et après avoir été quelque temps enfermés dans la maison d'un mandarin , on les conduisit au palais du Roi. Dès qu'ils eurent passé la première porte , parut un eunuque de la présence , qui ordonna qu'on ne laissât entrer personne , et qu'on mît les prisonniers dans un endroit où ils fussent garantis des rayons du soleil. Peu après , on les mena dans une salle intérieure , où l'on assure que le Roi se tint caché derrière une espèce de rideau , pour voir les prisonniers sans en être vu , et écouter ce qu'ils répondroient aux questions qu'un eunuque du palais devoit leur faire par son ordre. Plusieurs mandarins se trouvèrent à cet interrogatoire. Il commença par le catéchiste Marc. L'eunuque lui demanda quelle raison il avoit eu d'amener ces Européens dans le royaume. Il répondit qu'il étoit serviteur d'un mandarin de la cour , qui lui avoit donné un passe-port pour aller acheter quelques curiosités à la Chine ; qu'il avoit rencontré ces Européens , lesquels avoient pareillement un passe-port des mandarins de Canton , pour venir visiter la sépulture de leurs frères , morts dans le royaume , et faire offre de leurs services au Roi ; mais qu'avant que d'arriver à Dim-dou , où il devoit les conduire , ils avoient été arrêtés par des bandits , lesquels avoient pillé tout ce qu'ils portoient avec eux , et les avoient remis entre les mains du gouverneur de la province de l'Est , qui les envoyoit à la cour.

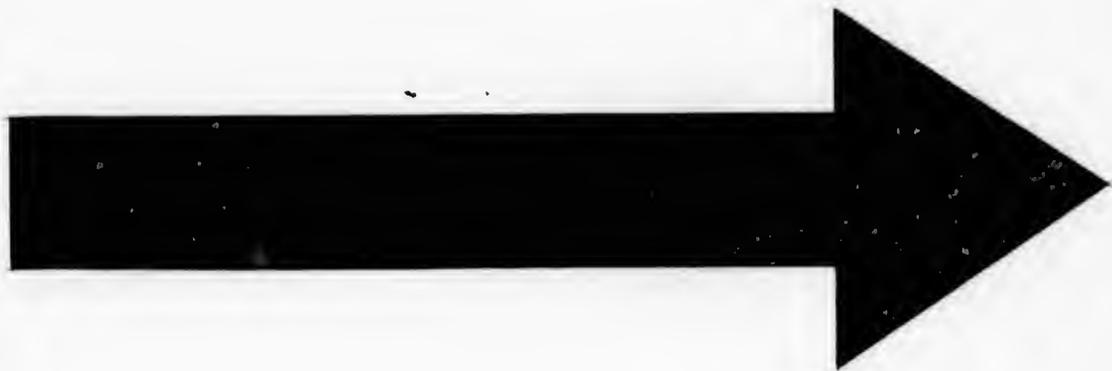
L'eunuque interrogeant ensuite le catéchiste Vincent : « Par quel motif , lui dit-il , avez-vous fait un voyage à la Chine ? » Vincent répondit qu'étant des amis de Marc , il l'avoit accompagné pour l'aider à faire ses emplettes. Enfin , l'eunuque s'adressant au jeune batelier chrétien , il lui demanda quelle

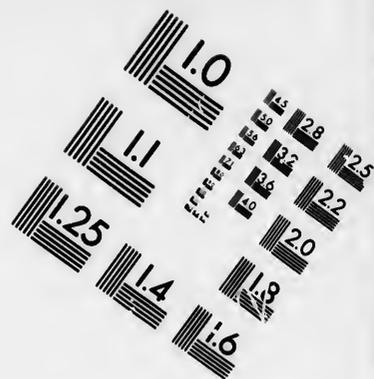
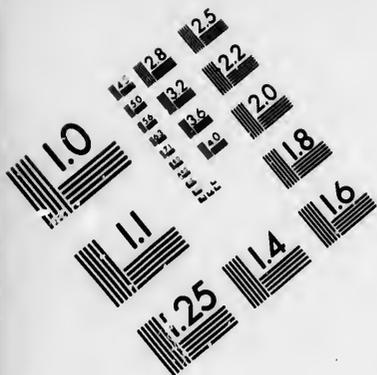
raison l'avoit fait sortir du royaume pour aller à la Chine. Sa réponse fut qu'il étoit natif de la frontière, et que n'ayant point d'autre métier pour gagner sa vie, que celui de conduire une barque, et d'y recevoir ceux qui se présentoient pour passer la rivière, il y avoit reçu Marc avec les étrangers de sa compagnie. Il ne questionna point les Missionnaires; mais un des mandarins fit apporter un crucifix, le posa à terre, et leur ordonna de le fouler aux pieds.

Cet ordre les fit frémir d'horreur; ils répondirent qu'on leur couperoit plutôt les pieds, les mains et la tête, que de commettre une pareille impiété: et comme on vouloit user de violence pour les forcer d'obéir, ils se mirent à genoux, se prosternèrent jusqu'à terre devant ce signe de notre rédemption, le prirent entre les mains, et se le donnèrent les uns aux autres, en le baisant avec respect, et l'élevant au-dessus de leurs têtes, ce qui est, selon l'usage de ces peuples, la marque de la plus profonde vénération.

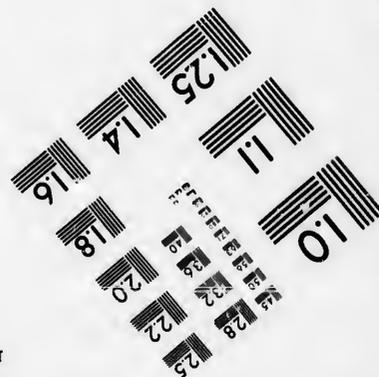
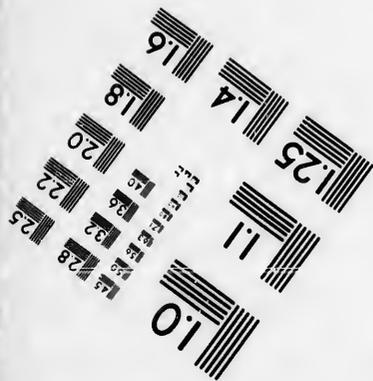
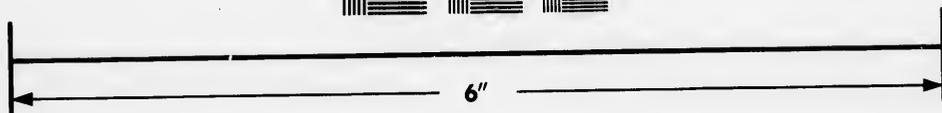
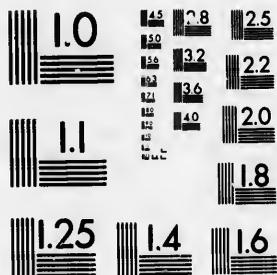
Les deux catéchistes firent paroître la même fermeté. Il n'y eut que le jeune batelier que les menaces des juges effrayèrent, et qui témoigna de la foiblesse. Il fut puni sur le champ par les railleries amères de quelques eunuques. « Le scélérat, s'écrièrent-ils, qui marche sur celui-là même qu'il regardoit, il n'y a qu'un moment, et qu'il respectoit comme son Dieu! »

C'est ainsi que se termina ce premier interrogatoire, après lequel on les renvoya dans les prisons. Mais dès le lendemain on les rappela dans la même salle. Il n'y eut que le catéchiste Marc qui fut interrogé. On lui demanda si quelques-uns de ces Européens avoient leur demeure dans le royaume, et en quel lieu. Marc répondit qu'aucun d'eux n'y avoit jamais demeuré. « Comment cela se peut-il faire,





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

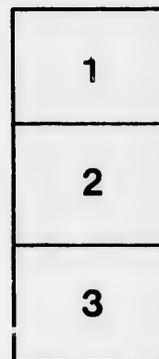
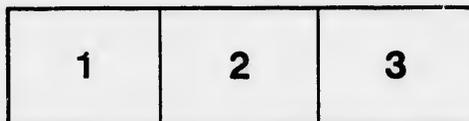
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à



32X



LETTRES
ÉDIFIANTES
ET
CURIEUSES.

26

IMPRIMERIE DE J. B. KINDELEM.

Gr

248

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET
CURIEUSES,



ÉCRITES
DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

NOUVELLE ÉDITION, ORNÉE DE CINQUANTE BELLES PLANCHES

MÉMOIRES DE LA CHINE.

TOME DIXIÈME.

Bibliothèque,
Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.



A LYON.

CHEZ } J. VERNAREL, Libraire ;
Ét. CABIN et G.°, Libraires, rue St-Dominique, n° 19.

M. DCCC. XIX.

LIBRARY

D

Ch
les
Die
mie
de
leu
dai

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

.....
MÉMOIRES DE LA CHINE.
.....

LETTRE

*Du père Jartoux, missionnaire de la Compagnie de
Jésus à la Chine, au père de Fontaney, de la
même Compagnie.*

A Pekin, ce 20 d'août 1704.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

JE me souviens que quand vous partîtes de la
Chine, vous me chargeâtes de vous faire part tous
les ans de nos croix et de nos consolations. Grâce à
Dieu, j'aurois bien de quoi vous satisfaire sur le pre-
mier point : mais il ne sied pas toujours aux disciples
de Jésus-Christ de faire eux-mêmes le détail de
leurs peines : c'est bien assez pour eux que Dieu
daigne leur en tenir compte. Agréé donc que je

T. X.

À

m'attache uniquement à ce qui peut vous faire plaisir et vous édifier.

Je commence par l'ouverture solennelle de notre église, qui se fit enfin le 9 de décembre 1703. Ce fut, comme vous savez, au mois de janvier de l'année 1699, que l'Empereur accorda au père Gerbillon la permission de la bâtir dans ce grand emplacement qu'il nous avoit donné, et qui est renfermé dans l'enceinte même du palais. Quelques temps après, ce prince fit demander à tous les Missionnaires de la cour, s'ils ne vouloient pas contribuer à la construction de cet édifice, comme à une bonne œuvre à laquelle il vouloit aussi avoir part. Ensuite il fit distribuer à chacun cinquante écus d'or, donnant à entendre que cette somme devoit y être employée. Il fournit encore une partie des matériaux, et nomma des mandarins pour présider aux ouvrages. On n'avoit que deux mille huit cents livres quand on creusa les fondemens; on comptoit pour le reste sur les fonds de la Providence; et, par sa bonté infinie, elle ne nous a pas manqué. Quatre années entières ont été employées à bâtir et à orner cette église, une des plus belles et des plus régulières de tout l'Orient. Je ne prétends pas vous en faire ici une description exacte, il me suffit de vous en donner une légère idée.

On entre d'abord dans une cour large de quarante pieds sur cinquante de long: elle est entre deux corps de logis bien proportionnés; ce sont deux grandes salles à la chinoise: l'une sert aux congrégations, et aux instructions des catéchumènes; l'autre, à recevoir les personnes qui nous rendent visite. On a exposé dans cette dernière les portraits du Roi, de Monseigneur, des Princes de France, du Roi d'Espagne régnant, du Roi d'Angleterre, et de plusieurs autres princes, avec des instrumens de mathématiques et de musique. On y fait voir encore toutes

ces belles gravures recueillies dans ces grands livres qui ont été mis au jour, pour faire connoître à tout l'univers la magnificence de la cour de France. Les Chinois considèrent tout cela avec une extrême curiosité.

C'est au bout de cette cour qu'est bâtie l'église. Elle a soixante-quinze pieds de longueur ; trente-trois de largeur et trente de hauteur. L'intérieur de l'église est composé de deux ordres d'architecture : chaque ordre a seize demi-colonnes couvertes d'un vernis vert ; les piédestaux de l'ordre inférieur sont de marbre ; ceux de l'ordre supérieur sont dorés, aussi bien que les chapiteaux, les filets de la corniche, ceux de la frise, et de l'architrave. La frise paroît chargée d'ornemens qui ne sont que peints ; les autres membres de tout le couronnement sont vernissés avec des teintes et des dégradations selon leurs différentes saillies. L'ordre supérieur est percé de douze grandes fenêtres en forme d'arc, six de chaque côté, qui éclairent parfaitement l'église.

Le plafond est tout à fait peint. Il est divisé en trois parties : le milieu représente un dôme tout ouvert, d'une riche architecture ; ce sont des colonnes de marbre qui portent un rang d'arcades surmonté d'une belle balustrade ; les colonnes sont elles-mêmes enchassées dans une autre balustrade d'un beau dessein, avec des vases à fleurs fort bien placés ; on voit au-dessus le Père éternel assis dans les nues sur un groupe d'Ange, et tenant le monde en sa main.

Nous avons beau dire aux Chinois que tout cela est peint sur un plan uni, ils ne peuvent se persuader que ces colonnes ne soient pas droites, comme elles le paroissent : il est vrai que les jours y sont si bien ménagés à travers les arcades et les balustres, qu'il est aisé de s'y tromper. Cette pièce est de la main de M. *Gerardini* (peintre italien).

Aux deux côtés du dôme, sont deux ovales dont les peintures sont très-riantes. Le retable est peint de même que le plafond; les côtés du retable sont une continuation de l'architecture de l'église en perspective. C'est un plaisir de voir les Chinois s'avancer pour visiter cette partie de l'église qu'ils disent être derrière l'autel. Quand ils y sont arrivés, ils s'arrêtent, ils reculent un peu, ils reviennent sur leurs pas, ils y appliquent les mains, pour découvrir si véritablement il n'y a ni élévations ni enfoncemens.

L'autel a une juste proportion. Quand il est orné des riches présens de la libéralité du Roi, que vous nous avez apportés d'Europe, il paroît alors un autel érigé par un grand Roi au seul Maître des rois.

Quelques soins que nous nous soyons donnés, l'église ne put s'ouvrir qu'au commencement de décembre de l'année dernière. On choisit un dimanche pour la cérémonie. Le père Grimaldi, visiteur de la Compagnie dans cette partie de l'Orient, accompagné de plusieurs autres Missionnaires de différentes nations, vint bénir solennellement la nouvelle église. Douze catéchistes en surplis portoient la croix, les chandeliers, l'encensoir, etc. Deux prêtres avec l'étole et le surplis marchoient à côté de l'officiant : les autres Missionnaires suivoient deux à deux, et ensuite venoient en foule les fidèles que la dévotion avoit attirés.

La bénédiction achevée, tout le monde se prosterna devant l'autel; les pères rangés dans le sanctuaire, et tous les fidèles dans la nef, frappèrent plusieurs fois la terre du front. La messe fut ensuite célébrée avec diacre et sous-diacre par le père Gerbillon, qu'on peut regarder comme le fondateur de cette nouvelle église. Un grand nombre de fidèles y communièrent; on pria pour le Roi très-Christien, notre insigne bienfaiteur, et le père Grimaldi fit à

la fin de la messe un discours très-touchant. Enfin, la fête se termina par le baptême d'un grand nombre de catéchumènes. La messe se célébra la nuit de Noël avec la même solennité, et avec le même concours de fidèles. Si les instrumens chinois, qui avoient je ne sais quoi de champêtre, ne m'eussent fait ressouvenir que j'étois dans une mission étrangère, j'aurois cru me trouver dans le cœur de la France, où la religion jouit de toute sa liberté. Vous ne sauriez croire la multitude de personnes de distinction qui sont venues voir cet édifice; tous s'y prosternent à plusieurs reprises devant l'autel; plusieurs même s'instruisent de notre religion, s'y affectent, et donnent lieu de croire qu'ils l'embrassent dans la suite.

Quelle douleur pour nous, si nous avions le malheur de voir détruire un ouvrage qui fait triompher la religion jusque dans le palais d'un prince infidèle! nous en avons couru le risque deux mois après qu'il a été achevé: voici comment la chose se passa.

Le 12 de février de cette année 1704, le frère Brocard qui travaille à des instrumens de mathématiques chez le prince héritier, avec toute l'amertume de la croix de Jésus-Christ, reçut ordre de donner la couleur bleue à quelques ouvrages d'acier. Le premier avoit la figure d'un anneau, le second représentoit une garde d'épée tout à fait ronde, le troisième avoit la forme d'un pommeau d'épée, et le quatrième étoit une pointe quadrangulaire fort émoussée. Tout cela est nécessaire pour ce que je dois dire.

Je me trouvois alors dans l'appartement où travailloit le frère Brocard, pour l'aider à perfectionner quelques ouvrages. Le père Bouvet, qui nous sert d'interprète, y fut aussi appelé, et après avoir observé ces morceaux d'acier, il me dit qu'il craignoit

fort que ce ne fussent les pièces d'un instrument idolâtrique. Je lui demandai plusieurs fois sur quoi il fondoit ce soupçon ; mais il ne put me répondre autre chose , sinon qu'elles lui paroissoient être les pièces d'un sceptre d'idole : je les examinai de mon côté avec attention , et je n'y pus rien apercevoir que quelques fleurs assez mal gravées.

Cependant le premier eunuque du prince héritier vint nous ordonner de sa part de mettre au plutôt cet acier en couleur. Nous le conjurâmes de vouloir bien représenter au prince la peine où nous étions de ne pouvoir lui obéir , jusqu'à ce qu'on nous eût éclairci sur le doute que nous avions touchant l'usage du *pien* qu'il nous avoit envoyé (c'est ainsi qu'on appelle cette espèce de sceptre) ; que nous craignons que ce ne fût le *pien* de *Fo* , ou de quelque autre idole ; et que dans ce doute , il ne nous étoit pas permis d'y travailler. L'eunuque protesta que le *pien* étoit uniquement destiné à l'usage du prince , et nullement à celui des idoles. Permettez-moi néanmoins de vous représenter , répliqua le père Bouvet , que ce *pien* ressemble fort à cette espèce d'arme qu'on donne à certains génies supérieurs aux autres , et à laquelle il me semble que le peuple attribue le pouvoir de défendre des malins esprits. Or , selon les principes de notre religion , nous ne pourrions travailler à de pareils ouvrages , sans nous rendre coupables devant Dieu d'un très-grand crime , et le prince est trop équitable pour l'exiger de nous.

L'eunuque peu instruit des devoirs de notre religion , et choqué de notre résistance , au lieu de répondre au doute du père Bouvet , nous traita d'opiniâtres et d'ingrats ; il s'efforça même de nous prouver avec chaleur , que quand il s'agiroit du *pien* de *Fo* , nous n'en devions pas moins obéir au prince ; qu'après les grâces dont l'Empereur nous avoit comblés , et dans le temps qu'il venoit de nous permettre de

bâti jusque dans l'enceinte de son palais une église au Dieu que nous adorons, il étoit indigne, sur une fausse délicatesse, de refuser au prince son fils une bagatelle. Ensuite ajoutant les menaces aux reproches, il nous exposa les suites fâcheuses que notre désobéissance pourroit avoir.

Nous répondîmes que l'Empereur étoit le maître de nos vies; que nous étions pénétrés de reconnoissance pour tous ses bienfaits; surtout, que nous lui étions infiniment obligés de la protection qu'il accordoit à notre sainte loi; qu'en toute autre occasion nous étions prêts à lui obéir, comme nous avions fait jusqu'alors, quelque chose qu'il nous dût coûter; que nous nous estimions même trop honorés qu'il voulût bien agréer nos services; mais que quand il faudroit encourir sa disgrâce, et nous exposer aux plus affreux châtimens, on ne nous engageroit jamais à rien faire contre la pureté de notre religion.

Après une déclaration si nette, l'eunuque s'efforça par toutes les voies d'honnêteté de vaincre notre résistance. Il dit au père Bouvet que nous pouvions nous fier à sa parole, et que le *pien*, dont il s'agissoit, n'avoit aucun rapport ni à *Fo* ni aux autres idoles. Un de ceux qui l'accompagnoient, m'assura la même chose en particulier, et me dit que l'Empereur lui-même en avoit un semblable.

Comme nous savons jusqu'où les mandarins portent leur complaisance pour l'Empereur et pour le prince, nous ne crûmes pas encore devoir nous en rapporter à leur témoignage. Je pris donc la parole, et je dis que, puisque le *pien* appartenoit au prince, personne n'en devoit mieux savoir l'usage que lui; qu'il lui étoit aisé de lever le doute qui nous arrêtoit; que s'il vouloit bien nous expliquer lui-même l'usage qu'il souhaite faire de cette arme, et nous assurer que ni lui ni les Chinois n'y reconnoissent aucune vertu particulière, sur le champ il seroit obéi. Nous

étions en effet assez convaincus de la sincérité du prince pour ne devoir plus avoir lieu de douter, après le témoignage qu'il nous auroit rendu.

Vous êtes bien téméraires, reprit l'eunuque, de faire une pareille demande! En même temps il nous quitta pour aller faire son rapport au prince. Tous ceux qui furent témoins de cet entretien, nous regardèrent comme des gens perdus. Quelque temps après, on vint nous avertir d'aller au palais rendre raison de notre conduite. Les traitemens que nous reçûmes sur la route, de la plupart des officiers, nous firent juger que nous n'en devons pas recevoir un trop favorable du prince même. J'arrivai le premier. Dès que je fus en sa présence, je me prosternai selon la coutume. Il étoit au milieu de toute sa cour, à l'entrée de son appartement, et me regardant d'un air plein d'indignation et de colère: « Faut-il donc, me dit-il, que j'intime moi-même » mes ordres pour être obéi? Savez-vous les châti- » mens que votre désobéissance mérite selon la » rigueur des lois? Ensuite adressant la parole au père » Bouvet qui me suivoit de près: Connoissez-vous » cette arme, ajouta-t-il? c'est le *pien* dont je me » sers, et qui est fait uniquement pour mon usage; » il n'est ni pour *Fo* ni pour aucun génie, et per- » sonne n'attribue à ce *pien* aucune vertu particu- » lière: en faut-il davantage pour vous rassurer » contre vos craintes mal fondées? »

Le père Bouvet crut pouvoir, sans manquer au respect dû au prince, lui exposer les raisons qu'il avoit eues de douter. Mais le prince, se persuadant qu'il faisoit encore difficulté de se rendre à son témoignage, lui parla d'une manière qui marquoit sa colère et son indignation. Il l'envoya dans la salle de la comédie, pour y voir des sceptres pareils au sien entre les mains des comédiens qui étoient sur le point de jouer: « Qu'il voie, dit-il, si c'est là un instru-

» ment de religion , puisque nous en faisons un ins-
 » trument de comédie. »

Le père Bouvet étant de retour , le prince lui demanda s'il étoit enfin dérompé. Le père lui répondit qu'il voyoit bien que ce *pien* pouvoit servir à différens usages ; mais que comme il avoit lu dans quelque livre de l'histoire de la Chine , qu'on avoit employé de pareils instrumens à des choses que notre religion déteste , il avoit eu lieu de craindre que celui - ci ne fût de la même espèce , et que le peuple n'eût encore sur la vertu de ces sortes d'armes des erreurs grossières.

Ces nouvelles instances du père Bouvet irritèrent extrêmement le prince. Il s'imagina que le Missionnaire vouloit opposer à son autorité , celle de quelque roman , ou des gens de la lie du peuple. « Vous » n'êtes qu'un étranger , lui dit-il d'un ton sévère , » et vous prétendez savoir mieux les sentimens et » les coutumes de la Chine que moi , et que tous » ceux qui n'ont point fait d'autre étude dès leur » enfance ? Or , je déclare que ni moi ni le peuple » de la Chine , nous ne reconnoissons aucune vertu » particulière dans cette sorte de sceptre , et qu'il » n'y en a aucun de semblable qui soit un instru- » ment d'idole. Comme je veux bien vous l'assurer , » quelle fausse délicatesse peut vous arrêter , lorsque » je vous ordonne d'y travailler ? parce que *Fo* , et » les autres idoles sont représentés avec des habits , » cela vous empêche-t-il d'en porter vous-même ? » Quoi qu'ils aient des temples , n'en bâtissez-vous » pas aussi à votre Dieu ? On ne blâme pas votre at- » tachment à votre religion , mais on blâme avec » raison votre entêtement sur des choses que vous ne » savez pas » (1).

(1) La délicatesse de ces Missionnaires est une preuve du moins qu'ils ne favorisoient pas l'idolâtrie comme on les en a accusés.

Après ces paroles, le prince se retira pour aller instruire l'Empereur de tout ce qui s'étoit passé. En même temps il donna ordre qu'on fit venir incessamment tous les Missionnaires des trois églises de Pekin. J'ai admiré, et je ne cesserai d'admirer toute ma vie, que la colère de ce prince idolâtre ne lui fit jamais dire une seule parole contre la loi chrétienne, quoique nous n'eussions point d'autres raisons à apporter que la crainte de la violer : preuve évidente de l'estime qu'il fait de notre sainte religion.

Comme il étoit fort tard, on nous renvoya dans notre logis, le seul père Bouvet eut ordre de rester. Il demeura donc comme prisonnier, et passa toute la nuit, qui fut extrêmement froide, sous une cabane de nattes, où on lui permit de se retirer.

Le lendemain matin, quelques personnes me vinrent trouver, pour me dire que le père Bouvet étoit condamné au châtiment des esclaves. Je leur répondis que ce père seroit heureux de mourir pour n'avoir pas voulu trahir sa conscience; mais que si on le punissoit, la faute étant commune à trois, il étoit de la justice que trois fussent punis.

J'aperçus en même temps l'eunuque du prince, qui venoit nous demander de sa part, si le sceptre de Salomon, gravé sur la boîte de sa montre, n'étoit pas la même chose que le sien? « Vos rois ont un » *pien*, nous dit-il; vous n'en êtes pas scandalisés, » et celui du prince vous fait peur; d'où vient cette » différence? » Je lui appris ce que c'étoit que le sceptre de nos rois, et je lui expliquai l'histoire du jugement de Salomon, qui étoit gravé sur cette boîte. Enfin, les Missiounaires des trois églises arrivèrent sur les huit heures, déjà instruits de toute cette affaire par le père Gerbillon.

Le mandarin nommé *Tchao*, qui a tant contribué à l'édit qui permet l'exercice de la religion chré-

tienne dans tout l'Empire, nous assembla tous dans
 un lieu éloigné des appartemens du prince. Là, en
 présence du premier eunuque, et de plusieurs autres
 personnes, il nous parla à peu près en ces termes :
 « Vous avez irrité contre vous le meilleur de tous
 » les princes : il m'ordonne de poursuivre vivement
 » la faute du père Bouvet comme un crime de lèse-
 » majesté. Si vous ne lui faites satisfaction, j'irai
 » moi-même accuser le coupable à la cour des
 » crimes, pour y être jugé et puni selon la sévérité
 » des lois. Vous êtes des étrangers ; vous n'avez
 » d'appui que la bonté de l'Empereur, qui vous
 » protège, qui permet votre religion parce qu'elle
 » est bonne, et qu'elle n'ordonne rien que de rai-
 » sonnable. De quels biens, et de quels honneurs
 » ne vous a-t-il pas comblés à la cour et dans les
 » provinces ? Cependant le père Bouvet a eu l'inso-
 » lence de contredire le prince héritier, et malgré
 » les assurances et les éclaircissemens qu'il a eu la
 » bonté de lui donner, il a voulu soutenir son
 » propre sentiment contre celui du prince, comme
 » s'il se fût défié de sa droiture et de sa bonne foi.
 » Je vous fais les juges de son crime, et de la peine
 » qu'il mérite. Qu'en pensez-vous ? Répondez, père
 » Grimaldi, vous qui êtes le supérieur de tous. »
 Le père qui s'étoit attendu à tous ces reproches, et
 qui, après avoir tout examiné, avoit désapprouvé la
 résistance opiniâtre du père Bouvet, répondit que ce
 père avoit eu grand tort de ne pas déférer au témoi-
 gnage et à l'autorité du prince ; et que par là il
 s'étoit rendu indigne de paroître jamais devant Sa
 Majesté ; et devant son Altesse.

Le mandarin, sans répondre au père Grimaldi,
 s'adressa au père Bouvet, et lui dit que le prince
 héritier juroit, foi de prince, que l'instrument dont
 il s'agissoit, n'étoit point le sceptre de *Fo*, ni des
 génies ; que s'il savoit le contraire, il fit une croix



sur la terre, et qu'il jurât sur cette croix. Le père Bouvet répondit qu'il soumettoit son jugement à celui du prince. « Si vous reconnoissez votre faute, » reprit le mandarin, frappez donc la terre du front » comme coupable. Le père obéit sur le champ, et » le mandarin alla faire son rapport à l'Empereur. »

Nous louâmes Dieu du témoignage public que ce mandarin venoit de donner à notre sainte religion, au nom de l'Empereur et du prince son fils (car nous savions bien qu'il ne disoit pas un mot de lui-même), témoignage que nous aurions acheté au prix de tout notre sang. Ce courtisan que le seul respect humain retient dans l'infidélité, fit bien valoir ce témoignage, auquel il savoit que nous étions infiniment sensibles : il ne se contenta pas de le dire une fois, il le répéta bien haut et le prononça d'un ton et d'un air à lui donner toute l'autorité que nous désirions.

Quelque temps après, ce témoignage du prince, si avantageux à la religion, nous fut encore confirmé par un autre officier, qui vint nous dire de sa part ces paroles bien consolantes pour nous : « Est-il possible qu'on m'ait soupçonné d'avoir » voulu vous tromper, en vous faisant violer votre » loi que je juge bonne ? Sachez qu'un tel dessein » est indigne d'un prince comme moi, et que dans » tout l'Empire vous trouveriez peu de personnes » capables de ce procédé, qui ne peut convenir » qu'à un mal-honnête homme. Si je suis si fort » irrité, ce n'est pas pour le sceptre dont il s'agit, » car je m'en mets fort peu en peine ; c'est à cause » de l'outrage qu'on me fait, et auquel je suis d'au- » tant plus sensible, qu'il me vient de personnes, » que j'avois honorées de mon estime. »

Malgré tant de déclarations du Prince, qui étoient suffisantes pour lever entièrement notre doute, nous examinâmes encore, et nous fîmes examiner atten-

tivement tous les différens rapports que pouvoit avoir ce sceptre ; mais nous n'y trouvâmes pas l'ombre de superstition ; c'est un instrument dont le prince et l'Empereur lui-même se servent pour se dénouer les bras à la façon des Tartares.

Cependant le bruit se répandoit que le père Bouvet auroit le cou coupé. Les pères Grimaldi, Thomas, Gerbillon et Pereyra, après avoir conféré ensemble, et avec quelques mandarins de leurs amis, allèrent trouver l'Empereur pour lui témoigner leur chagrin sur le peu de déférence que le père Bouvet avoit eu pour le prince.

Sa Majesté leur répondit, qu'il étoit bien aise qu'ils reconnussent leur faute ; que depuis quarante ans qu'il se servoit des Missionnaires, il n'avoit jamais eu la pensée de leur rien ordonner qui fût contraire à leur loi qu'il jugeoit bonne ; que quand il avoit exigé d'eux quelque service, il s'étoit informé auparavant s'ils n'auroient pas de peine à faire ce qu'il souhaitoit ; qu'il avoit même porté les choses jusqu'au scrupule : « J'ai dans mon palais, dit Sa
» Majesté, une femme qui joue excellemment bien
» de la harpe ; je voulus faire juge de son habileté
» le père Pereyra, qui touche bien les instrumens :
» mais faisant attention à la délicatesse des Mission-
» naires, je craignis que le père ne fût tenté de me
» refuser. Il me vint en pensée, qu'en tirant un ri-
» deau entre les deux, le père n'auroit peut-être
» plus la même difficulté : cependant je craignis
» encore que cet expédient ne lui déplût. Alors
» quelques courtisans me proposèrent de faire ha-
» biller cette femme en homme, et me promirent sur
» cela un secret inviolable. J'étois fort porté à le
» faire, afin de contenter ma curiosité. Mais après
» quelques réflexions, je jugeai qu'il étoit indigne
» de tromper un homme qui se fioit en moi : ainsi
» je me privai du plaisir que je m'étois proposé,

» pour ne point faire de peine au Missionnaire sur
 » les devoirs de sa profession. »

Sa Majesté ajouta que le grand *Lama*, qu'il considéroit si fort, l'ayant prié de faire tirer son portrait par M. Gherardini, il l'avoit refusé, dans la crainte qu'il avoit que ce peintre étant chrétien, n'eût de la répugnance à faire le portrait d'un prêtre des idoles. Il dit ensuite qu'il y avoit parmi nous des gens défians et soupçonneux, qui craignent tout, parce qu'ils ne connoissent pas assez la Chine, et qui aperçoivent de la religion où il n'y en a pas même l'apparence. Enfin, il conclut que, puisque le père Bouvet reconnoissoit sa faute, il suffisoit, pour le punir, qu'il ne servît plus d'interprète chez le prince son fils; que du reste il pouvoit demeurer tranquille dans notre maison.

Les pères fléchirent les genoux et se courbèrent neuf fois jusqu'à terre, selon la coutume, en action de grâces. Ils firent ensuite la même cérémonie devant la porte du prince héritier. Ainsi se termina cette affaire, après nous avoir donné durant cinq jours de cruelles inquiétudes.

Malgré cette alarme passagère, notre mission est, grâce à Dieu, dans un état à nous faire espérer dans la suite de grands progrès pour la conversion des Chinois, si l'œuvre de Dieu n'est point traversée. Des trente Jésuites que vous y avez laissés, il y en a douze qui n'ont plus besoin de maîtres dans les caractères, et qui lisent le chinois avec une facilité surprenante. M. l'évêque d'Ascalon, vicaire apostolique de Kiang-Si, est si étonné des progrès que font dans les lettres les pères de sa province, qu'il en a écrit à plusieurs personnes avec éloge.

Ce prélat a prié le père Supérieur-général de lui accorder un des plus anciens pour son provicaire, afin de se décharger sur lui d'une partie du soin de cette province, une des plus belles de la Chine.

Comme ce n'est pas une dignité, mais une charge, on a ordonné aux Jésuites français qui sont dans le Kiang - Si, de ne point rejeter le fardeau qu'un évêque qui a vieilli dans les travaux de l'apostolat, jugera selon Dieu devoir leur imposer pour son soulagement. Le père Pousatery, vicaire apostolique du Cham-sy, en a demandé aussi un pour son compagnon. Le père Turcotti, élu évêque d'Andreville, et vicaire apostolique, en a encore pris un depuis peu.

L'Empereur nous a fait cette année une faveur qui a beaucoup honoré la religion. Une inondation ayant produit une famine universelle dans la province de Chan-tong, Sa Majesté a taxé ses courtisans, et y a envoyé de grands secours, qui devoient être administrés par de riches mandarins députés exprès pour cette bonne œuvre. Cela n'a pas empêché qu'une grande partie de ces malheureux ne soient venus à la capitale de l'Empire pour y chercher de quoi vivre.

Sa Majesté ayant conçu de la défiance des mandarins, fit appeler quatre de nos pères. Il leur dit qu'étant venus à la Chine par un motif de charité, nous devions plus particulièrement travailler à secourir les pauvres, selon l'esprit de notre religion, qui s'en fait un point capital; qu'il nous remettoit deux mille taëls pour acheter du riz, et le distribuer dans le grand espace de notre sépulture; et qu'il espéroit que nous contribuerions aussi selon nos forces au soulagement de tant de malheureux. Cet ordre fut reçu avec reconnaissance de la part des Missionnaires, et ils jugèrent qu'il falloit s'incommoder, afin de trouver cinq cents taëls pour les employer en aumônes.

Les pères Suarez et Parennin, chargés de la distribution des aumônes, firent préparer des fourneaux et de grandes chaudières; ils firent ensuite provision de riz, de grands vases de porcelaine bien propres, de racines et d'herbes salées du pays, pour corriger

ce que le riz a de fade et d'insipide. A la vue d'un signal qu'on élevoit, les pauvres entroient sans confusion, et se rassembloient tous dans un quartier, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Ensuite on les faisoit revenir par un passage étroit, et là on donnoit à chacun sa portion de riz et d'herbages, qu'il emportoit dans un lieu marqué, où ils alloient tous se ranger, jusqu'à ce que les porcelaines fussent vides. On les ramassoit ensuite, on les lavoit, et on distribuoit aux autres pauvres leur aumône dans le même ordre qu'aux premiers.

Les Chrétiens les plus considérables de la ville venoient tour à tour servir les pauvres avec beaucoup d'édification: ils recueilloient les porcelaines; ils maintenoient le bon ordre; ils disoient à tous quelques mots de consolation. Les mandarins et les eunuques de la cour, que la curiosité attiroit à ce spectacle, étoient charmés de ce bon ordre, maintenu sans le secours d'aucuns gardes; de cette abondance, et surtout de cette propreté, dont les Chinois sont si jaloux. Ils admiroient que des personnes remarquables par leur naissance et par leurs richesses, se mêlassent ainsi parmi les pauvres, jusqu'à leur fournir les batonnets pour manger, et les conduire ensuite comme des hôtes à qui on veut faire honneur. Oh! s'écrioient-ils, que cette religion est excellente, qui inspire tant de charité jointe à tant de modestie! Il n'y avoit pas jusqu'aux bonzes qui ne devinssent nos panégyristes: car il y en avoit tous les jours près de cent à qui on faisoit l'aumône avec les autres pauvres. C'est ainsi que durant quatre mois nous avons nourri plus de mille personnes par jour.

Dussions-nous être long-temps incommodés de cette dépense, comme en effet nous le serons, nous ne la regretterons point: au contraire, nous bénirons Dieu sans cesse, et nous le conjurerons de nous fournir souvent de semblables occasions de faire
louer

louer le nom du Seigneur par les Chrétiens et par les infidèles. Ne craignez pas que le nombre de nos catéchistes en diminue ; nous nous priverons plutôt des choses les plus nécessaires, que de retrancher un moyen si utile à la conversion des Chinois. Vous savez, mon révérend père, que c'est là uniquement ce qui nous touche et ce qui nous rend si sensibles au zèle des personnes, qui par les aumônes qu'elles font à cette Eglise naissante, contribuent avec tant d'avantage pour leurs propres âmes, au salut d'une infinité d'autres. Je suis avec beaucoup de respect, dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

L E T T R E

Du père Jean-Paul Gozani, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Joseph Suarez, de la même Compagnie. (Traduite du portugais.)

A Cai-song-fou, capitale de la province de Houan
à la Chine, le 5 novembre 1704.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

APRÈS avoir passé deux mois à la visite des chrétiens de Kaei-te-fou, de Loye-hien, et de Fou-keou-kien, où par la miséricorde de Dieu la religion s'établit de jour en jour, je trouvai à mon retour les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je vous remercie de m'avoir mandé des nouvelles de votre santé, et de m'avoir appris l'heureuse découverte que vous avez faite dans vos archives de

T. X.

pièces importantes (1) pour l'éclaircissement de la vérité.

Pour ce qui regarde ceux qu'on appelle ici *Tiao-hin-kiao*, il y a deux ans que j'allai les voir, dans la pensée que c'étoient des Juifs, et dans la vue d'y chercher l'ancien Testament. Mais comme je n'ai aucune connoissance de la langue hébraïque, et que

(1) Les originaux des pièces dont on parle ici furent trouvés dans les archives du collège de Pekin le 30 juillet 1704. Les Jésuites de la Chine ont fait imprimer ces pièces à Pekin même, après en avoir montré les originaux à un vicaire apostolique, et au secrétaire de M. l'évêque de Pekin. Voici le catalogue de ces pièces, qui sont écrites en portugais.

1.° Lettre du père Dominique Navarrette, jacobin, écrite le 29 septembre 1669, au père Antoine de Govea, vice-provincial de la Compagnie de Jésus à la Chine. Cette lettre est imprimée en français à la page 275 de la première édition de l'éclaircissement donné à M. le duc du Maine, sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts.

2.° Copie de quelques points arrêtés dans une assemblée des pères de la Compagnie de Jésus en la ville de Hamtcheou, capitale de la province de Tehe-kiam, en avril 1642. Cette pièce est imprimée en français dans le même éclaircissement, page 278.

3.° Réponse du père Antoine de Govea, vice-provincial des Jésuites de la Chine, sur les deux précédens écrits du père Navarrette, jacobin. Cette pièce est imprimée en français dans le même éclaircissement, page 284.

4.° Lettre du père Dominique-Marie de Saint-Pierre, jacobin, écrite le 4 octobre 1669, au père Antoine de Govea. Cette pièce est imprimée en français dans le même éclaircissement, page 293. On trouve cet éclaircissement à la fin de l'Histoire de l'édit de l'Empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne, imprimée chez Anisson en 1698.

5.° Lettre du père Michel de Angelis, de l'ordre de St. Augustin, gouverneur de l'évêché de Macao, au père Antoine de Govea, sur la fuite du père Navarrette de sa prison de Canton.

6.° Attestation donnée le 16 décembre 1680, par Dom Vasco Barbosa de Mello, contre quelques faussetés rapportées dans les livres du même père Navarrette. Ces deux dernières pièces n'ont point encore été traduites en français, ni imprimées en Europe.

je trouvai de grandes difficultés, j'abandonnai cette entreprise, dans la crainte de n'y pas réussir. Néanmoins depuis que vous m'avez marqué que je vous ferois plaisir de m'informer de ces gens-là, j'ai obéi à vos ordres, et je l'ai fait avec tout le soin et toute l'exactitude dont je suis capable.

Je leur fis d'abord amitié; ils y répondirent, et ils eurent l'honnêteté de me venir voir. Je leur rendis leur visite dans leur *Li-pai-sou* (leur synagogue), où ils étoient tous assemblés, et où j'eus avec eux de longs entretiens. Je vis leurs inscriptions, dont les unes sont en chinois, et les autres en leur langue. Ils me montrèrent leurs *Kims* (livres de religion), et ils me laissèrent entrer jusque dans le lieu le plus secret de leur synagogue, où il ne leur est pas permis à eux-mêmes de pénétrer. C'est un endroit réservé à leur *Cham-Tiao* (chef de la synagogue), qui n'y entre qu'avec un profond respect.

Il y avoit sur des tables treize espèces de tabernacles, dont chacun étoit environné de petits rideaux. Le sacré *Kim* de Moïse (le Pentateuque), étoit renfermé en chacun de ces tabernacles, dont douze représentoient les douze tribus d'Israël, et le treizième, Moïse. Ces livres étoient écrits sur de longs parchemins, et pliés sur des rouleaux. J'obtins du chef de la synagogue, qu'on tirât les rideaux d'un de ces tabernacles, et qu'on dépliât un de ces parchemins, ce qu'on fit. Il me parut être écrit d'une écriture très-nette et très-distincte. Un de ces livres fut heureusement sauvé de la grande inondation du fleuve *Hoamho* ou fleuve Jaune, qui submergea la ville de *Cai-song-fou*, capitale de cette province. Comme les lettres de ce livre ont été mouillées, et qu'elles sont presque à demi-effacées, ces juifs ont eu soin d'en faire faire douze copies, qu'ils gardent soigneusement dans les douze tabernacles dont je viens de parler.

On voit encore en deux autres endroits de cette

synagogue plusieurs anciens coffres, où ils conservent avec soin un grand nombre de petits livres, dans lesquels ils ont divisé le Pentateuque de Moïse, qu'ils appellent *Takim*, et les autres livres de leur loi. Ils se servent de ces livres pour prier; ils m'en montrèrent quelques-uns, qui me parurent être écrits en hébreu, les uns neufs, et les autres vieux et à demi déchirés. Tous ces livres sont conservés avec plus de soin que s'ils étoient d'or ou d'argent.

Il y a au milieu de leur synagogue une chaire magnifique et fort élevée, avec un beau coussin brodé; c'est la chaire de Moïse, dans laquelle les samedis et les jours les plus solennels, ils mettent le livre du Pentateuque, et en font la lecture. On y voit aussi un *Van-sui-pai*, ou tableau, où est écrit le nom de l'Empereur, mais il n'y a ni statues, ni images. Leur synagogue regarde l'occident, et quand ils prient Dieu ils se tournent de ce côté-là, et ils l'adorent sous les noms de *Tien*, de *Cham-tien*, de *Cham-ti*, de *Teao-van-voe-tche*, c'est-à-dire, Créateur de toutes choses; et enfin de *Van-voe-tchu-tcai* (Gouverneur de l'univers). Ils me dirent qu'ils avoient pris ces noms des livres chinois, et qu'ils s'en servoient pour exprimer l'Être suprême et la première cause.

En sortant de la synagogue, on trouve une salle que j'eus la curiosité de voir. Je n'y remarquai qu'un grand nombre de cassolettes. Ils me dirent que c'étoit le lieu où ils honoroient leurs *Chim-gins*, ou les grands hommes de leur loi. La plus grande de ces cassolettes, qui est pour le patriarche Abraham, le chef de leur loi, est au milieu de cette salle. Après celle-là, sont celles d'Isaac, de Jacob et de ses douze enfans, qu'ils appellent *Chel-cum-pai-se* (les douze lignées ou tribus d'Israël); ensuite sont celles de Moïse, d'Aaron, de Josué, d'Esdras, et de plusieurs autres personnes illustres, soit hommes, soit femmes.

Quand nous sortîmes de ce lieu-là, on nous con-

duisit en la salle des hôtes, pour nous entretenir. Comme les titres des livres de l'ancien Testament étoient écrits en hébreu à la fin de ma Bible, je les montrai au *Cham-kiao* : il les lut, quoiqu'ils fussent assez mal écrits, et il me dit que c'étoient les noms de leur *Chin-kim* ou Pentateuque. Alors prenant ma Bible, et le *Cham-kiao* son *Beresith* (c'est ainsi qu'ils appellent le livre de la Genèse), nous confrontâmes les descendans d'Adam jusqu'à Noé, avec l'âge de chacun d'eux, et nous trouvâmes entre l'un et l'autre une parfaite conformité. Nous parcourûmes ensuite en abrégé les noms et la chronologie de la Genèse, de l'Exode, du Lévitique, des Nombres et du Deutéronome, ce qui compose le Pentateuque de Moïse. Le chef de la synagogue me dit qu'ils appeloient ces cinq livres *Beresith*, *Veelesmoth*, *Vaicra*, *Vaiedaber* et *Haddebarim*, et qu'ils les divisent en cinquante-trois volumes : la Genèse en douze volumes, l'Exode en onze, et les trois livres suivans en dix volumes chacun, qu'ils appellent *Kuen*. Ils m'en ouvrirent quelques uns, et me les présentèrent à lire ; mais ne sachant pas l'hébreu, cela fut inutile.

Les ayant interrogés sur les titres des autres livres de la Bible, le chef de la synagogue me répondit en général qu'ils en avoient quelques-uns ; mais que les autres leur manquoient, et qu'il y en avoit qu'ils ne connoissoient pas. Quelques-uns des assistans m'ajoutèrent qu'il s'étoit perdu quelques livres dans l'inondation du fleuve Jaune, dont j'ai parlé. Pour compter sûrement sur ce que je viens de rapporter, il seroit nécessaire de savoir la langue hébraïque.

Ce qui me surprend davantage, c'est que leurs anciens rabbins, aient mêlé plusieurs contes ridicules avec les véritables faits de l'Écriture, et cela jusque dans les cinq livres de Moïse. Ils me dirent à ce sujet de si grandes extravagances, que je ne pus m'empêcher d'en rire ; ce qui me fit soupçonner que ces

Juifs pourroient bien être des talmudistes, qui corrompent le sens de la Bible. Il n'y a qu'un homme habile dans l'Écriture et dans la langue hébraïque, qui puisse démêler ce qui en est.

Ce qui me confirme dans le soupçon que j'ai formé, c'est que ces Juifs m'ajoutèrent, que sous le *Min-chao*, ou la dynastie de la famille de *Taming*, le père *Fi-lo-te* (c'est le père Rodriguez de Figuereido); et sous le *Chin-chao*, ou la dynastie de la famille aujourd'hui régnante, le père *Ngen-li-ke* (c'est le père Chrestien Euriquez, desquels la mémoire est ici en vénération), allèrent plusieurs fois à leur synagogue pour traiter avec eux; mais comme ces deux savans hommes ne se mirent pas en peine d'avoir un exemplaire de leur bible, cela me fait croire qu'ils la trouvèrent corrompue par les talmudistes, et non pas pure et sincère comme elle étoit avant la naissance de Jésus-Christ.

Ces Juifs, qu'on appelle à la Chine *Tiao-kin-kiao*, soit qu'ils soient talmudistes ou qu'ils ne le soient pas, gardent encore plusieurs cérémonies de l'ancien Testament; par exemple la circoncision, qu'ils disent avoir commencé au patriarche Abraham, ce qui est vrai; les azimes, l'agneau pascal, en mémoire et en action de grâces de la sortie d'Égypte et du passage de la mer Rouge à pied sec; enfin le sabbat, et d'autres fêtes de l'ancienne loi.

Les premiers Juifs qui parurent à la Chine, ainsi qu'ils me le racontèrent, y vinrent sous le *Ham-chao* (1) ou la dynastie des *Han*. Ils étoient dans

(1) Des vingt-deux familles qui ont possédé l'empire de la Chine depuis le grand *Hoam-ti*, c'est-à-dire depuis l'an 2697 avant la naissance de Jésus-Christ jusqu'à présent, la famille de *Han* est la cinquième, et l'une des plus illustres, puisqu'elle a donné vingt-sept empereurs à la Chine, et qu'elle a gouverné cet empire pendant 426 ans, depuis l'année 206 avant la naissance de Jésus-Christ, jusqu'à l'année 220 après sa naissance.

les commencemens plusieurs familles; mais leur nombre étant diminué, il n'en reste présentement que sept, dont voici les noms: *Thao*, *Kin*, *Che*, *Cao*, *Theman*, *Li* et *Ngai*. Ces familles s'allient les unes aux autres sans se mêler avec les *Hoei-hoei*, ou Mahométans, avec lesquels ils n'ont rien de commun, soit pour les livres, soit pour les cérémonies de leur religion; il n'y a pas même jusqu'à leurs moustaches qui ne soient tournées d'une autre manière.

Ils n'ont de *Li-pai-sou* (synagogue) que dans la capitale de la province de Honan. Je n'y ai point vu d'autel, mais seulement la chaire de Moïse avec une cassolette, une longue table et de grands chandeliers, avec des chandelles de suif. Elle a quelque rapport à nos églises d'Europe; elle est partagée en trois nefs; celle du milieu est occupée par la table des parfums, la chaire de Moïse, et le *Van-sai-pai* ou tableau de l'Empereur, avec les tabernacles dont j'ai parlé, où ils gardent les treize exemplaires du *Chin-kim* de Moïse. Ces tabernacles sont faits en manière d'arche, et la nef du milieu est comme le chœur de la synagogue; les deux autres sont destinées à prier et à adorer Dieu. On va tout autour de la synagogue par le dedans.

Comme il y a eu autrefois, et qu'il y a encore aujourd'hui parmi eux des bacheliers et des *Kien-sens* (degré différent de celui de bachelier), je pris la liberté de leur demander s'ils honoroient Confucius: ils me répondirent tous, et même leur chef, qu'ils l'honoroient de la même manière que les autres lettrés gentils de la Chine l'honorent, et qu'ils assistoient avec eux aux cérémonies solennelles qui se font dans les salles de leurs grands hommes. Ils m'ajoutèrent qu'au printemps et à l'automne, ils rendoient à leurs ancêtres les honneurs qu'on a coutume de leur rendre à la Chine, dans la salle qui est au-

près de la synagogue; qu'à la vérité ils ne leur présentèrent pas des viandes de cochon, mais d'autres animaux; que dans les cérémonies ordinaires, ils se contentoient de présenter des porcelaines pleines de mets et de confitures, ce qu'ils accompagnoient de parfums et de profondes révérences ou prosternemens. Je leur demandai encore, si dans leurs maisons ou dans la salle de leurs morts, ils avoient des tablettes en l'honneur de leurs ancêtres. Ils me répondirent qu'ils ne se servoient ni de tablettes ni d'images, mais seulement de quelques cassolettes. Il faut cependant en excepter leurs mandarins, pour lesquels seuls on met dans le *Tsutam* (salle des ancêtres), une tablette où leur nom et le degré de leur mandarinat sont marqués.

Pour ce qui regarde les noms dont ils se servent pour exprimer la cause première, je vous en ai déjà parlé, et vous le verrez encore plus distinctement dans leurs inscriptions que j'ai fait copier, et que je vous envoie. J'espère que vous en tirerez de bonnes lumières. A l'égard de leur Bible, je l'emprunterai, car je les vois assez disposés à me la prêter, et je la ferai aussi copier. Si vous souhaitez quelque autre chose, je vous prie de me le faire savoir. Je suis, etc.

P. S. Je vous prie de remarquer, mon révérend pere, que ces Juifs, dans leurs inscriptions, appellent leur loi *Yselals-kiao* (la loi d'Israël). Ils me dirent que leurs ancêtres venoient d'un royaume d'Occident, nommé le *Royaume de Juda*, que Josué conquiert après la sortie de l'Egypte, le passage de la mer Rouge et le voyage dans le désert; que le nombre des Juifs qui sortirent d'Egypte étoit de soixante *Vans*, (six cent mille hommes).

Ils me parlèrent des livres des Juges, de David, de Salomon, d'Ezéchiel, qui ranima les ossemens secs et arides; de Jonas, qui fut trois jours dans le

ventre de la baleine, etc.; d'où l'on peut voir qu'outre le Pentateuque, ils ont plusieurs autres livres de l'Écriture sainte.

Ils m'assurèrent que leur alphabet avoit vingt-sept lettres; mais que dans l'usage ordinaire, ils ne se servoient que de vingt-deux. Ce qui s'accorde avec ce que dit S. Jérôme, que les Hébreux ont vingt-deux lettres, dont cinq sont doubles. Je leur demandai comment ils appeloient leur loi en chinois; ils me répondirent qu'ils l'appeloient *Tiao-kin-kiao*, pour signifier qu'ils s'abstiennent de sang, et qu'ils coupent les nerfs et les veines des animaux qu'ils tuent, afin que tout le sang s'écoule plus aisément.

Les gentils leur donnèrent d'abord ce nom, qu'ils reçurent volontiers, pour se distinguer des Mahométans, qu'ils appellent *Tee-mo-kiao*. Ils nomment leur Loi *Kou-kiao* (l'ancienne loi); *Tien-kiao* (la loi de Dieu, ou la loi d'Israël). Ils n'allument point de feu, et ne font rien cuire le samedi; mais ils préparent dès le vendredi tout ce qui leur est nécessaire pour ce jour-là. Lorsqu'ils lisent la Bible dans leur synagogue, ils se couvrent le visage avec un voile transparent, en mémoire de Moïse, qui descendit de la montagne le visage couvert, et qui publia ainsi le décalogue et la loi de Dieu à son peuple.

J'ai oublié de dire qu'outre la Bible, ces Juifs chinois ont encore d'autres livres hébreux faits par les anciens rabbins; que ces livres, qu'ils appellent *San-tço*, si je ne me trompe, et qui sont pleins d'extravagances, contiennent leurs rituels, et les cérémonies dont ils se servent encore aujourd'hui. Ils me parlèrent du paradis et de l'enfer, d'une manière peu sensée. Il y a bien de l'apparence qu'ils ont tiré du talmud ce qu'ils en disent.

Je leur parlai du Messie promis dans les Écritures. Ils furent fort surpris de ce que je leur en dis;

et sur ce que je leur appris qu'il s'appeloit *Jésus*, ils me répondirent qu'on faisoit mention en leur Bible d'un saint homme nommé *Jésus*, qui étoit fils de Sirach; mais qu'ils ne connoissoient point le Jésus dont je voulois leur parler.

Voilà, mon révérend père, ce que j'ai appris de ces Juifs chinois. Ce qu'il y a de certain, et sur quoi vous pouvez compter, c'est, 1.^o que ces Juifs adorent le Créateur du ciel et de la terre, et qu'ils l'appellent *Tien*, *Cham-ti*, *Cham-tien*, etc. comme il paroît évidemment par leurs anciens *Paifam* et *Pai-piens*, ou inscriptions. 2.^o Qu'il est constant que leurs lettrés rendent à Confucius les honneurs que les autres Chinois gentils ont coutume de lui rendre dans la salle de ce philosophe, comme j'ai déjà dit. 3.^o Qu'il est sûr, comme vous le pouvez voir de vos yeux dans leurs anciennes inscriptions que je vous envoie, et comme ils me l'ont tous dit unanimement, qu'ils honorent leurs morts dans le *Tsu-tam* ou salle des ancêtres, avec les mêmes cérémonies dont on se sert à la Chine; mais sans tablettes, dont ils ne se servent pas, parce qu'il leur est défendu d'avoir des images ou choses semblables. 4.^o Qu'il est certain que dans leurs inscriptions, il est fait mention de leur loi, qu'ils appellent la loi d'Israël, de leur origine, de leur ancienneté, de leur descendance, de leurs patriarches Abraham, Isaac, Jacob, des douze tribus d'Israël, de leur législateur Moïse, d'Aaron, de Josué, d'Esdras, du *Chim-kim*, ou Pentateuque, qu'ils ont reçu de Moïse, et qui est composé des livres du *Beresith*, de *Veele-Semoth*, de *Vaicra*, de *Vaiedaber*, et de *Haddebarim*, qu'ils appellent, quand ils sont joints ensemble, *Taura*, et S. Jérôme *Tora*.

Vous pouvez regarder comme certain, ce que je vous ai dit du temps auquel ces Juifs sont venus s'établir à la Chine, et tout ce qui est contenu dans

les inscriptions dont je vous ai parlé. Pour les autres choses, que je ne sais que sur leur rapport, et que je n'ai mises ici que pour vous faire plaisir, il ne faut s'en servir qu'avec précaution; parce que dans la conversation j'ai trouvé ces Juifs des gens peu sûrs, et sur lesquels il ne faut par trop compter.

REMARQUES

Sur la lettre du père Gozani.

VOICI quelques réflexions qu'on a cru devoir ajouter pour l'éclaircissement de la lettre précédente.

I. La synagogue dont parle le père Gozani, est fort différente de celles que nous voyons en Europe, puisqu'elle nous représente plutôt un temple qu'une synagogue ordinaire des Juifs. En effet, dans la synagogue de la Chine, le lieu sacré, où il n'est permis qu'au grand-prêtre d'entrer, nous marque assez naturellement le *Sancta Sanctorum* où étoit l'arche d'alliance, la verge de Moïse et celle d'Aaron, etc. L'espace qui en est séparé, représente l'endroit où s'assembloient les prêtres et les lévites dans le temple de Jérusalem, et où l'on faisoit les sacrifices. Enfin, la salle qui est à l'entrée, où le peuple fait sa prière, et où il assiste à toutes les cérémonies de la religion, ressemble à ce qu'on appeloit autrefois le vestibule d'Israël: *Atrium Israelis*.

II. Les inscriptions en langue hébraïque, qu'on voit sur les murailles de la synagogue de la Chine, marquent que les Juifs de ce pays-là gardent sur ce point la même coutume qui s'observe dans les synagogues d'Europe. Mais les inscriptions de nos Juifs ne sont que les premières lettres de certains mots qui composent une ou plusieurs sentences, telle que

celle-ci, qui est exprimée par ces quatre lettres, *Schin, Jod, Beth, He*: *Au temps de la prière, il est bon de se tenir dans le silence* (1).

III. Pour ce qui est des tabernacles, ou des tentes de Moïse et des douze tribus, cela est particulier aux Juifs de la Chine. On ne voit rien de semblable dans les synagogues d'Europe. Il y a seulement du côté de l'orient une espèce de coffre ou d'armoire, où l'on enferme les cinq livres de la loi.

IV. Les petits livres, que les Juifs chinois conservent, sont apparemment les cinquante-trois sections du Pentateuque, que les Juifs d'Europe lisent tous les samedis, l'une après l'autre, dans leurs synagogues. Ils les partagent avec tant de justesse, que chaque année ils lisent les cinq livres de Moïse.

V. On ne doit pas s'étonner que les Juifs de la Chine se tournent vers l'occident, lorsqu'ils font leurs prières, au lieu que nos Juifs regardent l'orient. La raison de cette différence est que parmi les Juifs, c'est une loi très-ancienne de se tourner au temps de la prière du côté de Jérusalem. On en voit un bel exemple dans le livre de Daniel (Ch. 6, v. 10). Or, Jérusalem qui, à l'égard de l'Europe, est située à l'orient, à l'égard de la Chine est située à l'occident. D'ailleurs, il est certain que le temple de Jérusalem étoit disposé de telle sorte, que les Israélites faisant leurs prières, étoient tournés vers l'occident, et les Juifs de la Chine suivent peut-être cet usage.

VI. Ce qui suit dans la lettre du père Gozani est très-important. Nous y apprenons que les Juifs chinois adorent Dieu sous le nom de *Tien*, c'est-à-dire, sous le nom du *Ciel*, et que dans la langue chinoise ils ne donnent point à Dieu d'autres noms,

(1) Schethikah japha beschabath hathephillag. *Silentium pulchrum est orationis tempore.*

que ceux qui sont en usage à la Chine. Ce qui fait voir combien est défectueux le raisonnement des personnes qui ont prétendu prouver l'idolâtrie de la nation chinoise, sur ce que les Chinois appellent Dieu, *le Ciel*. Car on sait que les Juifs ne sont pas moins éloignés de l'idolâtrie que les Chrétiens mêmes. Ainsi, supposé que les Chinois n'attachassent au mot *Tien* que l'idée du ciel matériel, et que ce fût cette substance visible qu'ils adorassent sous ce nom; les Juifs, dans la crainte de paroître idolâtres comme eux, n'auroient jamais attaché au même mot l'idée du vrai Dieu; ils eussent employé quelque autre terme pour l'exprimer. Puis donc que les Juifs, aussi bien que les Mahométans chinois, qui ne reconnoissent, comme les Juifs, pour vrai Dieu, que le Seigneur du ciel, en parlant aux gentils du Dieu qu'il faut adorer, l'appellent *Tien*, c'est une preuve que les Chinois gentils entendent eux-mêmes sous ce nom autre chose que le ciel matériel. L'usage de ce mot *Ciel*, pour exprimer Dieu, est très-commun parmi les Juifs mêmes de l'Europe, qui ne sont pas plus idolâtres que ceux de la Chine. C'est ce qu'on peut voir dans presque tous les ouvrages qu'ils composent (1).

Il est certain qu'en quelque langue que ce soit, et même chez les auteurs sacrés, *le Ciel* est un terme figuré, qui marque le Maître et le Seigneur de toutes choses (2); et comme la langue chinoise est plus

(1) Cette manière de s'exprimer leur est si ordinaire, que souvent au lieu d'écrire le mot entier, ils se contentent d'en marquer la première lettre, *le Ciel*, c'est-à-dire, au nom du Ciel. FAITES toutes vos œuvres au nom du Ciel, c'est-à-dire, pour Dieu. *Omnia opera tua fant in nomine Cæli.*

(2) Les anciens Docteurs, comme Rabbi Eliézer et Rabbi Jochanam s'étoient servis d'une semblable expression, et plusieurs autres avant eux; car ils assurent qu'ils l'avoient apprise de leurs pères: *schaninou, didicimus.*

figurée et plus métaphorique que nulle autre, il ne faut pas s'étonner que les Chinois, plus que toutes les autres nations, se soient servis du terme *Ciel* ou *Tien* pour marquer le Dieu du Ciel.

Lorsque l'enfant prodigue dit à son père : *J'ai péché contre le Ciel et à vos yeux* (Luc, ch. 15); lorsque le troisième Machabée, en parlant aux bourreaux qui lui vouloient couper la langue et les mains, dit : *C'est du Ciel que je les ai reçues* (II. Machab. 11); lorsque tous les jours nous entendons dire nous-mêmes aux prédicateurs : *Implorons le secours du Ciel*; par ce terme, c'est Dieu seul certainement que nous nous représentons. Pourquoi sur ce simple fondement prétendrons-nous que les Chinois, par le terme *Tien*, entendent quelque autre chose?

Les Juifs ayant donc trouvé à la Chine ce terme établi pour exprimer Dieu, ont eu raison de s'en servir, et on ne doit pas faire un procès aux Missionnaires et aux Chrétiens de s'en être servis après eux.

VII. Pour ce qui regarde les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts, il faut bien que les Juifs de la Chine, qui paroissent avoir le même éloignement de l'idolâtrie que ceux d'Europe, soient persuadés que ce sont des cérémonies purement civiles et politiques. Car s'ils y trouvoient l'ombre d'un culte superstitieux, ils n'iroient pas dans la salle de Confucius avec les autres disciples de ce philosophe, pour y recevoir les degrés, et ils ne brûleraient pas des parfums en l'honneur de leurs ancêtres.

Ce que le père Gozani dit des fables que les Juifs de la Chine ont ajoutées aux livres de l'Écriture, paroît devoir s'entendre de la glose plutôt que du texte. C'est le génie de cette nation de feindre des contes ridicules, pour expliquer certains endroits de l'Écriture, qui leur paroissent obscurs. Ceux qui

aiment ces fables n'ont qu'à lire les Paraphrases chaldaïques, le *Bereschite Rabba*, et le commentaire de Salomon Jarchi sur la Genèse; ils y trouveront de quoi contenter leur curiosité.

IX. Il n'est pas surprenant qu'il n'y ait point d'autel dans la synagogue dont il est ici parlé. Comme les Juifs ne font plus de sacrifices, et qu'il ne leur est permis de sacrifier qu'à Jérusalem, un autel leur seroit fort inutile.

X. Lorsque le père Gozani a dit que les Hébreux ont vingt-sept lettres, il a sans doute compris dans ce nombre les cinq lettres finales dont parle saint Jérôme (*Caph, Mem, Nun, Phe, Tsade*), et qui ne sont pas proprement des caractères différens, mais une différente manière d'écrire certains caractères, en alongeant les traits à la fin des mots, au lieu de les recourber, comme on fait au commencement et au milieu, excepté le *Mem*, qui est entièrement fermé.

LETTRE

Du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. le marquis de Broissia, sur la mort du père Charles de Broissia, son frère.

A Joa-tcheou, le 15 novembre 1704.

MONSIEUR,

La paix de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Si je connoissois moins votre vertu et la parfaite soumission que vous avez toujours eue aux ordres de la Providence, j'userois de plus de ménagement que je ne fais, pour vous apprendre la perte affligeante

que vient de faire notre mission, dans la personne de votre cher frère, le père Charles de Broissia. Je prévois ce qu'il vous en doit coûter pour faire à Dieu le sacrifice qu'il exige de vous; j'en juge par la vive douleur que je ressens moi-même de la perte d'un si parfait ami.

Cependant, Monsieur, faites réflexion que la vie toute sainte et la mort précieuse de celui que vous regrettez, ne nous permettent pas de douter qu'il ne reçoive maintenant dans le ciel la récompense de ses travaux: ainsi vous avez lieu d'espérer que ses prières pourront vous dédommager du plaisir que vous donnoit chaque année le récit de ses succès apostoliques, comme nous espérons de notre côté qu'elles attireront sur cette mission des bénédictions abondantes; et qu'au lieu que par son habileté, par sa sagesse, et surtout par son zèle et par son éminente vertu, il en étoit un des plus excellens ouvriers, il en sera désormais dans le ciel un des plus fermes appuis, par les secours qu'il aura soin de nous procurer.

Avant que de se consacrer à la mission de la Chine, il s'étoit engagé par vœu à faire tout ce qu'il sauroit être de la plus grande gloire de Dieu. Comme nous n'avions rien de caché l'un pour l'autre, et qu'il me découvroit avec simplicité ce qui se passoit de plus secret au fond de son cœur, je puis vous assurer que sa fidélité a été aussi inviolable que son engagement étoit héroïque. Toujours recueilli, il étoit attentif à ses moindres devoirs; toujours uni à Dieu, il ne perdit jamais de vue sa présence au milieu de tous les embarras que lui donnèrent six établissemens nouveaux qu'il a faits dans ce vaste Empire, et les autres soins attachés à l'emploi de Missionnaire. J'admirois surtout son égalité d'âme parmi les continuelles traverses et les fâcheux contre-temps que Dieu sembloit lui ménager pour épurer
davantage

davantage sa vertu. Il étoit si dur à lui-même, que ses supérieurs furent obligés de modérer sa ferveur, et de lui interdire une partie de ses austérités. Il étoit accoutumé depuis long-temps à vaincre ses inclinations : pour ne manquer à rien, il avoit soin de marquer en détail toutes les choses en quoi il pouvoit presque à chaque moment se renoncer lui-même. Par cette continuelle attention sur toutes ses démarches, il s'étoit rendu le maître absolu de ses passions, et il avoit acquis une douceur si parfaite, que bien qu'il fût de son naturel très-vif et plein de feu, on eût jugé qu'il étoit d'une complexion mélancolique. Sa patience l'avoit rendu en quelque sorte insensible à tout ce qui pouvoit lui arriver de pénible et d'humiliant. Comme il avoit beaucoup de pénétration, il découvroit, dès la première vue, tous les artifices que les Chinois mettent en usage quand il s'agit de leurs intérêts : cependant il les supportoit avec une douceur et une modération dont ils étoient édifiés. Je me souviens qu'il me disoit souvent : *Nous avons obligation aux Chinois de nous avoir aidés à acquérir la patience.* Les seules inclinations de ses supérieurs étoient pour lui des ordres précis ; il obéissoit promptement dans les choses les plus opposées à ses penchans, sans même représenter les obstacles que son peu de santé pouvoit apporter à ce qu'on demandoit de son obéissance.

Il étoit persuadé que toutes les vertus doivent céder en quelque sorte à la charité et au zèle des âmes, et qu'un homme occupé aux fonctions évangéliques, doit se faire tout à tous au sens de l'apôtre saint Paul. Ainsi comme la crainte des persécutions ne put jamais l'arrêter dans la poursuite de ses entreprises, l'humilité dont il eut toujours la pratique extrêmement à cœur, ne l'empêcha pas de s'accommoder à certains usages du pays, qui, pour donner du crédit à la religion, et nous faire écouter des

grands , nous obligent à ne pas refuser certains honneurs qu'on rend ici aux savans. Il n'ignoroit pas les malignes interprétations qu'on a données si souvent en Europe à cette conduite ; mais il disoit , que de savoir se laisser juger , et condamner sans sujet , est une des principales vertus d'un homme apostolique. Quoiqu'il vécût d'une manière très-pauvre et très-austère , il prétendoit pousser bien plus loin la pratique de la mortification chrétienne ; dans l'espérance qu'il avoit de se trouver seul un jour , il s'étoit tracé un plan de vie , qui ne différoit presque en rien pour l'austérité de celle des anciens pères du désert.

Son application à l'étude des livres chinois étoit infatigable , et il y avoit déjà fait de grands progrès ; l'attrait particulier qu'il avoit pour l'oraison ne le détourna jamais d'un travail si pénible et si rebutant ; il étoit convaincu que pour plaire à Dieu , il ne devoit rien négliger de tout ce qui pouvoit le rendre plus utile aux peuples auxquels il étoit envoyé.

Il avoit une dévotion tendre envers l'adorable Sacrement de nos autels ; c'est ce qui entretenoit cette union si intime qu'il avoit avec le Sauveur. Ses lettres étoient pleines des sentimens les plus propres à augmenter le nombre des fervens adorateurs du sacré Cœur de Jésus. Son amour pour le Sauveur le rendoit ingénieux à inventer mille moyens pour le faire aimer des autres , et il ne trouvoit rien de difficile quand il s'agissoit de lui gagner une seule âme. Il se persuadoit même que la pratique du vœu qu'il avoit fait , pouvoit devenir commune parmi les fidèles , tant il la croyoit juste et raisonnable.

C'étoit sa coutume d'attribuer à ses péchés et à ses infidélités , les événemens et les contradictions qui empêchoient ou qui retardoient l'œuvre de Dieu. Alors il se punissoit lui-même par de longs jeûnes au riz et à l'eau , ou bien il faisoit quelques jours

de retraite, afin, disoit-il, de se purifier devant Dieu, et de pouvoir ensuite lui offrir des prières capables de fléchir sa colère. Dieu a souvent fait connoître combien cette conduite lui étoit agréable; c'est ce qui parut singulièrement dans l'établissement de Nimpo. Des gens mal intentionnés avoient déferé au grand tribunal des rites, le dessein que nous avions de bâtir dans cette ville une maison et une église. On attendoit en tremblant la réponse de ce tribunal, dans la crainte qu'on avoit qu'elle ne fût pas favorable à la religion; le père se mit en retraite précisément au temps que cette affaire devoit s'examiner, et le troisième jour de sa retraite, l'arrêt fut porté en notre faveur, et dans toutes les formes que nous pouvions souhaiter.

L'appréhension qu'il avoit de prendre mal son parti dans les affaires qui concernoient l'avancement de la religion, étoit une de ses croix les plus pénibles: son zèle et la délicatesse de sa conscience le jetoient alors dans des inquiétudes qui le faisoient extrêmement souffrir. Il n'entreprendoit rien qu'il n'eût recours au jeûne et à la prière; cependant malgré cette sage et sainte précaution, il voyoit souvent ses projets renversés par des contre-temps auxquels il étoit très-sensible; mais Dieu le consolait, en lui faisant connoître que ces disgrâces apparentes étoient nécessaires pour la réussite de ses entreprises.

Si j'écrivois à un homme du siècle qui n'eût qu'une probité mondaine, il seroit peut-être peu touché de ce que j'ai l'honneur de vous marquer des vertus et des saintes dispositions du père de Broissia; mais j'étois trop de ses amis, Monsieur, pour n'avoir pas su de lui ce que vous êtes, et la grâce que Dieu vous a faite d'être dans le monde et au milieu des honneurs du monde, sans cependant vous régler sur les idées et sur les maximes corrompues du monde. Ainsi j'espère qu'étant rempli, comme vous l'êtes, des

sentimens du christianisme , vous bénirez le Seigneur avec nous , de ce qu'il avoit communiqué à un frère qui vous étoit si cher , tout l'esprit et tout le zèle des hommes apostoliques ; et je m'assure que vous adorerez comme nous les ordres souverains qui nous ont enlevé ce zélé Missionnaire , lorsqu'il pouvoit rendre de si grands services à cette mission.

Je sais peu de particularités de sa mort ; elle est arrivée le 18 septembre de cette année , à deux journées de Peking , après sept jours d'une fièvre maligne. Je ne l'ai apprise que la veille de saint Charles Borromée , son illustre patron , dont il a si parfaitement imité le zèle et les autres vertus. Le révérend père Posateri de notre Compagnie , que le saint Siège a honoré du titre de *vicaire apostolique* dans le Chan-Si , l'avoit demandé pour être le compagnon de ses travaux : selon les apparences il le destinoit à être un jour son successeur. Ils devoient aller ensemble à la cour avant que de se rendre dans la province confiée à leurs soins ; mais le mal qui le saisit en chemin fut d'abord si violent , qu'on n'osa risquer de le transporter hors de la barque où la fièvre l'avoit pris. Il reçut les sacrements de l'Eglise , avec les sentimens de piété et de confiance qu'on devoit attendre d'une âme si pure et si étroitement unie à son Dieu. Son corps a été porté à Peking , pour être mis dans le lieu de la sépulture de nos pères. Le père Gerbillon , notre supérieur-général , alla le recevoir à deux lieues de cette grande ville ; il me mande qu'il a versé bien des larmes sur le cercueil de ce cher défunt , et qu'il ressentira long-temps la perte que la Chine a faite d'un si saint et si fervent Missionnaire.

Voilà , Monsieur , une lettre bien différente de celles que vous aviez la consolation de recevoir , lorsqu'il vous rendoit compte chaque année des fruits que produisent ici vos libéralités. Je puis vous

assurer qu'il ne s'en regardoit que comme l'économe ; mais économe si scrupuleux , que des voleurs lui ayant enlevé l'année passée quelques - unes de vos aumônes , il me manda qu'il les avoit remplacées en vendant plusieurs choses qui étoient à son usage , afin que les pauvres n'en souffrissent point , et que la perte retombât uniquement sur lui. Ce qu'il me laissa en partant d'ici des charités qu'il avoit reçues de vous cette année , a déjà contribué , depuis quelques mois , à la conversion de vingt-cinq personnes. Il est à croire qu'il en a converti un bien plus grand nombre dans les courses qu'il s'est vu obligé de faire. Il semble qu'il eût un pressentiment de sa fin prochaine : car il y a quelque temps qu'il m'écrivit , qu'en cas de mort , il avoit permission du père supérieur de me laisser le petit fonds qu'il avoit amassé de vos libéralités.

Comme je suis convaincu , Monsieur , que dans le bien que vous faisiez à votre cher frère , vous aviez encore plus en vue la gloire de Dieu et le salut des âmes , que le plaisir de lui donner des marques de votre affection , j'espère que sa mort n'arrêtera pas l'effet de vos bontés pour cette mission : j'aurai l'honneur de vous écrire tous les ans comme lui , l'usage que nous aurons fait de ce que vous voudrez bien consacrer à la conversion des Chinois.

Permettez-moi de présenter mes respects à toute votre sainte et illustre famille ; et s'il m'est permis de prendre encore ici la place de celui que je pleure avec eux , j'ose leur recommander ce que je sais qu'il leur recommandoit dans toutes ses lettres , en leur faisant le récit des conversions que Dieu opéreroit par son moyen ; l'obligation de travailler eux-mêmes à leur propre salut et à leur sanctification. Permettez-moi de leur rappeler le souvenir de tout ce qu'il leur a écrit d'édifiant sur ce sujet : rien ne doit être plus efficace pour les engager à la pratique

de toutes les vertus propres à leur état. Tout passe, Monsieur, et tout passe sans retour. Heureux ceux qui, à l'exemple du père de Broissia, travaillent à amasser ici-bas des trésors pour l'éternité. Je suis avec un zèle plein de respect et de reconnoissance, etc.

LETTRE

Du père Gerbillon, Supérieur-Général des missions de la Chine.

A Pekin, en l'année 1705.

A QUELQUES lieues de Pekin, en tirant vers l'orient et vers l'occident, on rencontre deux rivières qui ne sont ni profondes ni larges, mais qui ne laissent pas de faire de grands dégâts quand elles viennent à se déborder. Elles ont leurs sources au pied des montagnes de Tartarie, et vont se rendre l'une dans l'autre en un lieu qu'on appelle *Tien-Tsin-ouei*, à quinze lieues environ au-dessous de la capitale, pour s'aller décharger ensemble, après plusieurs circuits, dans la mer Orientale.

Tout le pays d'entre ces deux rivières est uni, bien cultivé, planté d'arbres, rempli de gros et de menu gibier, et si agréable, que les empereurs se le réservoient pour leurs plaisirs; mais les inondations l'ont tellement ravagé, que, quelques dignes qu'on ait faites pour retenir ce deux rivières dans leur lit, on ne voit presque plus que les débris et les ruines des châteaux, des maisons de plaisance, des bourgs et des villes qui y étoient auparavant.

L'Empereur chargea les Jésuites d'aller faire sur les lieux un plan exact de tout le pays qui est renfermé entre ces deux rivières, afin que l'ayant tou-

jours devant les yeux, il pût penser aux moyens de rétablir ce qui a été ruiné, en faisant de nouvelles digues d'espace en espace, et en creusant par intervalle de grands fossés pour l'écoulement des eaux. Le soin de ce plan fut donné par ordre de l'Empereur aux pères Thomas, Bouvet, Regis et Parennin. Sa Majesté leur fit fournir tout ce qu'il falloit pour cette entreprise, et donna ordre à deux mandarins, dont l'un est du palais, et l'autre président des mathématiques, d'en presser l'exécution, et de trouver de bons arpenteurs, d'habiles dessinateurs, et des gens qui eussent une parfaite connoissance du pays. Tout cela s'exécuta avec tant d'ordre et de diligence, que ce plan, le plus grand peut-être qu'on ait vu en Europe, fut tiré en soixante-dix jours. On l'a perfectionné à loisir, et on l'a enrichi de tailles-douces, afin que rien n'y manquât.

On a dessiné premièrement la capitale de l'Empire, avec l'enceinte des murailles, non suivant l'opinion commune du peuple, mais conformément aux règles de la plus exacte géométrie. On y voit en second lieu la maison de plaisance des anciens empereurs. Elle est d'une étendue prodigieuse : car elle a bien de tout dix lieues communes de France; mais elle est fort différente des maisons royales d'Europe. Il n'y a ni marbres, ni jets d'eau, ni murailles de pierre : quatre petites rivières d'une belle eau l'arrosent; leurs bords sont plantés d'arbres. On y voit trois édifices fort propres et bien entendus. Il y a plusieurs étangs, des pâturages pour les cerfs, les chevreuils, les mulets sauvages et autres bêtes fauves; des étables pour les troupeaux, des jardins potagers, des gazons, des vergers, et même quelques pièces de terre ensemencées; en un mot tout ce que la vie champêtre a d'agrément s'y trouve. C'est là qu'autrefois les empereurs, se déchargeant du poids des affaires, et quittant pour un temps cet air

de majesté qui gêne, alloient goûter les douceurs d'une vie privée. Enfin ce plan contient dix-sept cents, tant villes, que bourgs et châteaux, sans compter plusieurs hameaux, et une infinité de maisons de paysans semées de tous côtés. De ce pays si peuplé, tout exposé qu'il est aux inondations, on peut juger quelle prodigieuse quantité de monde il y a dans les autres provinces de la Chine.

Les Missionnaires chargés par l'Empereur de dresser le plan dont je viens de parler, prirent occasion, en exécutant ses ordres, de prêcher Jésus-Christ dans tous les bourgs et villages par où ils passèrent. Quand ils arrivoient dans le lieu où ils devoient faire quelque séjour, ils faisoient venir le plus considérable des habitans; ils lui faisoient toutes sortes d'amitiés, beaucoup plus qu'on n'a coutume d'en faire à ces sortes de gens à la Chine, ensuite ils l'instruisoient des vérités de la religion; celui-ci étant une fois gagné, ne manquoit pas d'amener les autres aux Missionnaires, qui passoit une bonne partie de la nuit à les instruire. En sortant des villages, ils laissoient plusieurs livres d'instructions et de prières; ils en distribuèrent une si grande quantité, qu'il fallut en faire venir de Pekin. Nous eûmes le plaisir d'apprendre que les plus âgés et les plus distingués, qui ne s'étoient pas trouvés à nos discours, ne faisoient nulle difficulté de se faire instruire, par leurs enfans et par leurs serviteurs, des principes de la foi qu'on leur avoit enseignés. C'est ainsi que les quatre Missionnaires s'acquittèrent de la commission dont l'Empereur les avoit honorés: l'on peut dire que ce fut moins un plan qu'ils allèrent tirer, qu'une mission qu'ils firent en plein hiver aux frais de Sa Majesté.

Parmi les nouveaux fidèles à qui nous avons conféré depuis peu le baptême, quelques-uns ont donné des exemples d'une rare vertu, et d'autres ont été

convertis par des voies assez extraordinaires. Je vais vous en rapporter quelques exemples.

Un barbier qui étoit chrétien allant par les rues, selon la coutume du pays, avec un instrument de cordes nouées, qui s'entrechoquant font du bruit, pour avertir ceux qui veulent se faire raser, trouva une bourse, où il y avoit vingt pièces d'or. Il regarde autour de lui si personne ne la réclame, et jugeant qu'elle pouvoit appartenir à un cavalier qui marchoit quelques pas devant, il court, l'appelle, et le joint : N'avez-vous rien perdu, Monsieur, lui dit-il ? Le cavalier fouille dans sa poche, et n'y trouvant plus de bourse : j'ai perdu, répondit-il tout interdit, vingt pièces d'or dans une bourse. N'en soyez point en peine, répond le barbier, la voici, rien n'y manque. Le cavalier la prit, et s'étant un peu remis de sa peur, il admira une si belle action dans un homme de la lie du peuple. Mais, qui êtes-vous, demanda le cavalier ? Comment vous appelez-vous ? D'où êtes-vous ? Il importe peu, reprit le barbier, que vous sachiez qui je suis, comment je m'appelle, et d'où je suis ; il suffit de vous dire que je suis Chrétien, et un de ceux qui font profession de la sainte loi. Elle défend non-seulement de voler ce qui se cache dans la maison, mais même de retenir ce que l'on trouve par hasard, quand on peut savoir à qui il appartient. Le cavalier fut si touché de la pureté de cette morale, qu'il alla sur le champ à l'église des Chrétiens pour se faire instruire des mystères de la religion. Un des pères qui sont à la cour, raconta à l'Empereur cette histoire dans toutes ses circonstances, et prit de là occasion de faire sentir à ce prince la sainteté de la loi chrétienne.

Ce qui est arrivé à une dame chinoise est encore plus merveilleux. Elle étoit fort âgée, et tourmentée d'un violent flux de sang, qui la mit enfin à l'extrémité. Un Chrétien l'alla voir par hasard, et fit

tomber insensiblement la conversation sur la religion chrétienne. Dieu lui donna si bien le don de la toucher, qu'elle demanda instamment le baptême. Elle obtint ce qu'elle demandoit, et même ce qu'elle ne demandoit pas : car le jour qu'elle reçut le baptême, elle fut en même temps parfaitement guérie de son mal.

Sa bru, qui fut témoin de ce prodige, prit aussi la résolution de se faire chrétienne. Elle étoit étique depuis long-temps, et sa phthisie augmentoit tous les jours. Elle se fit instruire, apprit par cœur les prières ordinaires, et fut baptisée. La nuit suivante, sur les onze heures, elle sort du lit, fait lever son mari et les serviteurs, leur ordonne d'exposer sur la table les saintes images dont on lui avoit fait présent quand on la baptisa, d'allumer des cierges, et de rendre de très-humbles actions de grâces à Dieu qui l'appeloit au ciel. A peine achevoit-elle de donner ses ordres, qu'elle expira.

Une mort si prévue et si douce donna de la joie à toute la famille, et excita dans sa belle-mère un ardent désir de faire une fin semblable. Quelques mois après, ses souhaits furent exaucés : car ayant été reprise de son flux de sang et sentant peu à peu diminuer ses forces, elle fit venir son fils, et lui ordonna de courir à l'église, pour avertir un des pères de la venir voir. Aussitôt après, elle fit mettre son lit sur le carreau de sa chambre par esprit d'humilité et de pénitence chrétienne, et là les yeux et les mains levés au ciel, déclarant qu'elle ne vouloit servir que le seul vrai Dieu, elle rendit le dernier soupir. La mort de la mère et celle de la bru touchèrent extrêmement toute la famille, qui renonça aussitôt à l'idolâtrie et se disposa à recevoir le baptême.

La même grâce se communiqua bientôt au voisinage. Une fille idolâtre, qui étoit à la veille de se

marier , fut prise tout à coup d'un mal , où les médecins épuisèrent inutilement tout leur art. On prétendoit que c'étoit une obsession du malin esprit. Un de ses voisins qui venoit d'être baptisé, prit un ancien Chrétien avec lui, et ils allèrent ensemble consoler la famille affligée. Comme ils étoient persuadés du pouvoir que le caractère de Chrétien donne sur les démons, ils récitèrent d'abord quelques prières; ensuite entrant dans la chambre de la malade, son accès lui prit devant eux avec d'étranges convulsions. Mais sitôt qu'ils lui eurent parlé de la religion sainte qu'ils professoient, elle revint à elle et parut tranquille. La mère en fut surprise, et eut envie de se faire baptiser; mais son envie passa bientôt, car elle retourna à ses premières superstitions. Le mal reprit aussitôt à sa fille, et elle en fut plus tourmentée que jamais. La mère ne s'en prenant qu'à elle-même, envoie chercher les Missionnaires, brise en leur présence toutes ses idoles, et les jette par la fenêtre. Après s'être fait instruire des vérités de la religion, elle a été baptisée, elle, sa fille et toute sa maison.

Les remèdes qu'on nous a envoyés d'Europe, et que nous donnons à ces pauvres idolâtres pour le soulagement de leurs corps, servent encore plus à la guérison de leurs âmes. Nous éprouvons tous les jours que Dieu bénit nos soins, surtout à Pekin, où l'on vient en foule nous demander de ces remèdes.

Je ne dois pas oublier ici les services importans que rendent à la religion nos frères Bernard Rhodes et Pierre Frapperie, qui, par le moyen des mêmes remèdes qu'ils distribuent, ont eu occasion de baptiser deux enfans moribonds de la famille impériale. L'un étoit petit-fils de l'Empereur par son troisième fils, et l'autre sa petite-fille par un petit roi tartare. L'un et l'autre sont maintenant au ciel.

Nous avons perdu vers les frontières de Tartarie

le père Charles Dolzé, homme d'esprit, d'un excellent naturel, et d'une piété rare. Pour se faire à la fatigue des missions auxquelles il se sentoit destiné, il en avoit entrepris plusieurs en différentes villes de France, où il avoit fait beaucoup de fruit. Dès qu'il mit le pied dans la Chine, sa santé s'affoiblit peu à peu, et le travail de Missionnaire joint à l'étude de la langue et des caractères du pays, où il s'étoit rendu très-habile malgré les difficultés qu'y trouvent les étrangers, lui causa une hydropisie, dont il avoit déjà eu quelques attaques dans sa jeunesse. Son mal se déclara à Peking. On lui donna de nos remèdes d'Europe : l'Empereur même qui le considéroit, lui en envoya de son palais, et ordonna à ses médecins de le visiter. Tout cela le soulagea, mais ne le guérit pas. Les médecins jugèrent que l'air de Tartarie lui seroit meilleur que celui de la Chine : dernier remède qu'ils conseillent aux malades de langueur, dont quelques-uns se trouvent bien. Le père Dolzé changea d'air, et ne s'en trouva pas mieux. Il fit paroître une patience héroïque durant le cours de sa maladie, et ne garda jamais le lit, toujours s'occupant de la prière ou s'employant aux exercices de la charité. Et c'est ainsi qu'il a consommé une vie pleine de vertus et de bonnes œuvres.

L E T T R E

Du père Bouvet, Missionnaire.

En l'année 1706.

DIEU continue de répandre ses bénédictions sur la nouvelle confrérie de la Charité, que nous avons érigée à Peking, sous le titre du saint Sacrement. Je

ne doute point que vous n'approuviez le plan de cette institution, dont la fin principale est d'étendre de plus en plus le royaume de Jésus-Christ dans ces terres idolâtres.

Le Pape nous ayant accordé tous les pouvoirs nécessaires avec des indulgences considérables pour les vivans et pour les morts, en faveur de tous les confrères, nous ouvrîmes notre première assemblée par une messe solennelle, à la fin de laquelle le père Gerbillon fit un discours fort touchant. Pour faire estimer davantage le bonheur de ceux qui sont agrégés dans cette confrérie, on a jugé qu'il n'étoit pas à propos d'y admettre indifféremment tous ceux qui se présenteroient. Ainsi nous avons fait entendre aux Chinois, que cette grâce ne seroit accordée qu'à ceux qui joindroient à une vie exemplaire, un zèle ardent pour le salut des âmes, et qui auroient assez de loisir pour vaquer aux diverses actions de charité qui y sont recommandées. On s'est donc contenté d'abord d'y recevoir seulement vingt-six des Chrétiens les plus fervens : vingt-six autres leur ont été associés, pour les aider dans leurs fonctions, et pour se disposer à être reçus dans le corps de la confrérie, quand ils auront donné des preuves de leur piété et de leur zèle.

Afin de n'omettre aucune des actions de charité qui sont ici les plus nécessaires, et pour se conformer en même temps aux pieuses intentions du souverain Pontife, on a cru devoir partager cette confrérie en quatre classes différentes, selon les quatre sortes de personnes qui ont le plus de besoin de secours; et on a choisi un patron pour chaque classe.

La première, est de ceux qui doivent s'employer auprès des fidèles adultes. Leur patron est saint Ignace. Ils sont chargés d'instruire les néophytes, soit par eux-mêmes, soit par le moyen des caté-

chistes; de ramener dans la voie du salut ceux qui s'en seroient écartés, ou par lâcheté, ou par quelque dérèglement de vie; enfin de veiller sur les Chrétiens à qui Dieu donne des enfans, pour s'assurer qu'ils ne manquent point à leur procurer de bonne heure la grâce du baptême.

Dans la seconde, sont ceux qui doivent veiller à l'instruction des enfans adultes des Chrétiens, et les conduire tous les dimanches à l'église pour y être instruits des devoirs du christianisme. Et comme il s'expose tous les jours un nombre incroyable d'enfans dans cette grande ville, qu'on laisse mourir impitoyablement dans les rues, ceux qui composent cette classe, sont chargés du soin de leur administrer le saint baptême. Ils sont sous la protection des saints Anges gardiens.

Dans la troisième classe, sont compris ceux dont la charge est de procurer aux malades et aux moribonds tous les secours spirituels qui leur sont nécessaires pour les préparer à une sainte mort. Leur fonction est d'avertir les Missionnaires, lorsque quelqu'un des fidèles est dangereusement malade; d'assister les moribonds à l'agonie et lorsqu'on leur administre les derniers sacremens; de les ensevelir quand ils sont décédés; de présider à leur enterrement et de les secourir de leurs prières; enfin, d'avoir un grand soin qu'on ne fasse aucune cérémonie superstitieuse à leurs obsèques. Saint Joseph est le patron de cette classe.

Enfin ceux de la quatrième classe, sont principalement destinés à procurer la conversion des infidèles. Ils doivent par conséquent être mieux instruits que le commun des Chrétiens, et se faire une étude plus particulière des points de la religion. Et pour cela ils sont obligés de s'appliquer à la lecture des livres qui en traitent, d'être assidus aux instructions qui se font dans nos églises, pour jeter ensuite

les premières semences de la foi dans le cœur des idolâtres, et les amener aux Missionnaires quand ils les trouvent disposés à se convertir. On a mis cette dernière classe sous la protection de saint François-Xavier.

Tous les confrères de chaque classe se distribuent en divers quartiers de la ville qu'on leur assigne, et y vaquent séparément à leurs fonctions. Ils ont trois principaux officiers à leur tête; on a donné le nom de *Préfet* au premier, et aux deux autres le nom d'*Assistans*. L'élection s'en fait tous les ans, afin que ces charges soient moins onéreuses, et que ceux qui les possèdent soient excités, par le peu de durée, à les remplir avec une plus grande exactitude. Ils sont aidés dans leurs emplois par quelques officiers subalternes, qui sont choisis aussi à la pluralité des voix. Les aumônes que font les fidèles, sont administrées par les principaux officiers, qui les emploient à l'assistance des pauvres, aux frais des funérailles de ceux qui n'ont pas laissé de quoi fournir à cette dépense, et enfin à l'achat des livres sur la religion, qu'on distribue aux gentils qui veulent s'instruire.

Il y a deux sortes d'assemblées, les unes générales, et les autres particulières. Les assemblées générales se tiennent une fois le mois, outre les quatre principales, qui se tiennent quatre fois l'année, où il y a communion générale, et indulgence plénière. Les assemblées particulières se tiennent aussi tous les mois, ou plus souvent quand quelque raison y oblige. C'est dans celles-ci que les confrères rendent compte des œuvres de charité qu'ils ont faites le mois précédent, et qu'ils proposent celles qu'on peut faire le mois suivant. Ce qu'il y a de plus considérable s'écrit sur une grande feuille de papier, et le jour de l'assemblée générale, le préfet, au nom de tous les confrères, en fait l'offrande à Notre-Seigneur, par une courte oraison qui a été composée exprès. On en fait ensuite

la lecture dans la conférence, pour l'édification des confrères, et afin de les animer de plus en plus à la pratique de la charité chrétienne.

Dans la salle des conférences, on a dressé une bibliothèque des principaux livres de la religion. Il y a plusieurs exemplaires de ceux qui sont d'un plus grand usage; tous les confrères peuvent emprunter celui qui leur plaît, et par ce moyen ils sont pourvus de tous les livres propres à leur instruction, et à celle des fidèles et des gentils.

Quand nous aurons bâti une église particulière pour les femmes, nous espérons ériger une confrérie à peu près semblable pour elles, suivant les pouvoirs que nous en avons du saint Siège. Elle aura des réglemens différens, afin de se conformer à ce que les coutumes chinoises permettent à ce sexe. Mais il y a lieu de croire que la religion en tirera pareillement de grands avantages.

LETTRE

Du père d'Entrecolles, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Procureur-Général des missions des Indes et de la Chine.

A Jao-tcheou, ce 17 juillet 1707.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

JE profite de quelques momens de loisir, et du départ d'un vaisseau qui retourne en Europe, pour apprendre à votre révérence un événement des plus singuliers qu'on ait peut-être vus à la Chine.

L'Empereur, qui n'étoit pas encore consolé de la
mort

mort du jeune prince, fils de cette fameuse chinoise qu'il aime passionnément, vient de finir son voyage de Tartarie par un coup d'autorité, dont les suites ne lui ont pas été moins sensibles. On avoit trouvé moyen de lui rendre suspecte la fidélité du prince héritier, et les soupçons dont on avoit prévenu son esprit, parurent si bien fondés, qu'il fit arrêter sur le champ ce malheureux prince. Ce fut un spectacle bien triste de voir chargé de fers, celui qui peu auparavant marchoit presque de pair avec l'Empereur. Ses enfans, ses principaux officiers, tout fut enveloppé dans sa disgrâce. Un faiseur d'horoscopes qui avoit souvent prédit au prince qu'il ne seroit jamais empereur, s'il ne l'étoit à une certaine année qu'il lui marquoit, fut condamné à être coupé en mille pièces; ce qui est parmi les Chinois le dernier supplice.

Mais comme rien n'est plus extraordinaire à la Chine que la déposition d'un prince héritier, l'Empereur crut devoir informer ses sujets des raisons qui l'avoient porté à faire un si grand éclat. Les gazettes publiques furent bientôt remplies de manifestes et d'invectives contre la conduite du prince. Sa vie y étoit examinée depuis sa plus tendre enfance, et on y voyoit un père outré qui, après avoir beaucoup dit, laissoit encore beaucoup plus à penser. Le fils aîné de l'Empereur, que nous nommons *premier Regulo*, étoit le seul de tous ses enfans qui fût dans ses bonnes grâces; on fit son éloge dans un des manifestes dont j'ai parlé, et il se flattoit déjà de se voir bientôt élevé sur la ruine de son frère.

Mais les choses prirent tout à coup une face bien différente de celle qu'il se figuroit. De nouvelles lumières qu'eut l'Empereur, lui découvrirent l'innocence du prince déposé, et les artifices qui avoient été employés pour le perdre. Il sut que pour y réussir, le *Regulo* avoit eu recours à la magie et à divers prestiges; et que par l'instigation de certains *lamas*

fort expérimentés dans l'usage des sortilèges , il avoit fait enterrer une statue en Tartarie , en accompagnant cette cérémonie de plusieurs opérations magiques. L'Empereur envoya sur le champ saisir ces lamas , et déterrer la statue : le Regulo eut son palais pour prison , et fut condamné à un châtiment qui marquoit assez l'indignation de l'Empereur.

Vous pouvez juger , mon révérend père , quel fut le chagrin que causèrent à l'Empereur ces dissensions domestiques ; elles le plongèrent dans une mélancolie profonde , accompagnée de palpitations de cœur si violentes , qu'on eut tout à craindre pour sa vie. Dans cette extrémité il voulut voir le prince déposé. On le tira de prison , et il fut conduit chez l'Empereur , mais toujours dans l'équipage de criminel. Les cris que jeta ce prince infortuné , attendrirent le cœur du père , jusqu'à lui tirer des larmes ; il demanda plusieurs fois aux grands de l'Empire , s'il n'avoit pas le pouvoir de rendre la liberté à un fils dont l'innocence venoit d'être hautement reconnue. La plupart des seigneurs lui répondirent assez froidement qu'il étoit le maître , et qu'il pouvoit en ordonner tout ce qu'il lui plairoit. Quelques-uns même , comptant sur la mort prochaine de l'Empereur , lui insinuèrent qu'il étoit temps de mettre ordre au repos de l'état , en se nommant un successeur , et ils lui proposèrent son huitième fils , pour qui ils témoignoiient beaucoup d'estime ; c'étoit donner l'exclusion au prince héritier : ils craignoient sans doute qu'ayant contribué de leurs conseils à sa déposition , il ne fit éclater son ressentiment , quand il seroit une fois rétabli. Mais cette résistance leur coûta cher. L'Empereur outré du peu de déférence que ses ministres avoient à ses volontés , cassa les principaux d'entr'eux , et éloigna les favoris qui avoient été le plus opposés au rétablissement du prince.

La chute de ces seigneurs, loin de révolter les peuples, comme il y avoit lieu de l'appréhender si le coup avoit été prévu avant qu'il fût porté, jeta au contraire la consternation dans tous les esprits; chacun à l'envi applaudit à la résolution de l'Empereur. Le prince fut rétabli dans sa dignité, avec toutes les formalités qu'on a coutume d'observer dans l'Empire. On donna partout des marques de l'allégresse publique, et la comédie qui se joue encore maintenant, est tirée d'un trait de l'histoire ancienne, qui a beaucoup de rapport à ce qui vient d'arriver. L'Empereur de son côté a accordé une indulgence impériale, c'est-à-dire qu'il a remis toutes les tailles dont les particuliers étoient en arriére, et pour lesquelles ils ont ici beaucoup à souffrir: cette indulgence porte encore diminution des peines imposées aux criminels, en sorte que les moins coupables sont renvoyés sans châtiment.

La punition du Regulo suivit de près le rétablissement du prince héritier. Il fut condamné à une prison perpétuelle, et on fit mourir les lamas avec sept des officiers du Regulo qui l'avoient aidé dans ses prestiges. C'est ainsi que ce prince est tombé dans le précipice qu'il avoit creusé à un frère, que sa qualité de fils d'une Impératrice légitime mettoit au-dessus de lui, quoiqu'il fût l'aîné.

Voilà, mon révérend père, quel est l'état présent de la cour. Jamais, comme vous voyez, l'Empereur n'a fait éclater davantage le prodigieux ascendant que la nature, l'expérience, la politique, et un règne des plus longs et des plus heureux lui ont donné sur ses sujets. Mais après tout, ceux que le Seigneur, dans l'écriture, veut bien appeler du nom de dieux: *Ego dixi: Dii estis, et sicut homines moriemini* (Ps, 81), sont souvent forcés de reconnoître, dans l'exercice même le plus étendu de leur puissance, qu'ils sont hommes et mortels comme les autres. Je

me persuade que l'Empereur, éclairé comme il est, sera entré dans ce sentiment au fort de sa douleur ; et comme je sais que le temps des disgrâces est plus propre à nous faire réfléchir sur nous-mêmes, que celui des grandes prospérités, j'ai exhorté tous les Missionnaires à offrir le saint sacrifice, et à renouveler leurs prières pour la conversion de ce grand prince.

Voici une réflexion qu'il a déjà faite, et qui, aidée de la grâce, pourroit l'approcher du royaume de Dieu. Ayant appelé à son palais ceux à qui il avoit confié l'éducation des princes, il s'est plaint amèrement de ce qu'ils souffroient que ses enfans s'adonnassent à la magie et à des superstitions qui mettoient le trouble et la division dans sa famille. Heureux s'il approfondissoit un peu plus cette pensée, et s'il venoit à couper jusqu'à la racine d'un tel désordre, en bannissant de son Empire les fausses sectes, et en y établissant la seule religion, qui est la véritable.

Cependant la maladie de l'Empereur, qui augmentoit chaque jour, l'avoit réduit dans un état de foiblesse qui ne laissoit plus d'espérance aux médecins chinois. Ils étoient au bout de leur art, lorsqu'ils eurent recours aux Européens. Ils avoient oui dire que le frère Rhodès entendoit bien la pharmacie, et ils jugèrent qu'il pourroit soulager l'Empereur. Ce frère a en effet de l'habileté et de l'expérience ; et je vous dirai en passant, que comme il est d'un âge assez avancé, nous souhaitons fort qu'on nous envoie quelqu'un d'Europe qui puisse le remplacer quand nous viendrons à le perdre. Ses services ne contribueront pas peu à l'avancement de la religion.

Dieu qui a ses desseins, et qui, dans les tristes conjonctures où nous nous trouvons, a peut-être ménagé cette occasion de nous affectionner davantage l'Empereur pour le bien du christianisme, bénit les remèdes que le frère Rhodès employa pour sa

guérison. Ce fut par le moyen de la confection d'*alkermès*, qu'il fit d'abord cesser ces palpitations violentes de cœur qui l'agitoient extraordinairement : il lui conseilla ensuite l'usage du vin de Canarie. Les Missionnaires, à qui on en envoya tous les ans de Manille pour leurs messes, eurent soin de le fournir ; en peu de temps ses forces se rétablirent, et il jouit d'une santé parfaite. Il en a voulu convaincre ses sujets, en paroissant pour la seconde fois de son règne dans les rues sans faire retirer le peuple, comme c'est la coutume de l'Empire ; coutume qui inspire pour la Majesté royale un respect presque religieux.

C'est à cette occasion que l'Empereur a voulu faire connoître, par un acte authentique, l'idée qu'il avoit des Missionnaires. L'éloge qu'il y fait de leur conduite, et de leur attachement à sa personne, est conçu en ces termes : *Vous Européens*, dit-il, *que j'emploie dans l'intérieur de mon palais, vous m'avez toujours servi avec zèle et affection, sans qu'on ait eu jusqu'ici le moindre reproche à vous faire. Bien des Chinois se défient de vous ; mais pour moi qui ai fait soigneusement observer toutes vos démarches, et qui n'y ai jamais rien trouvé qui ne fût dans l'ordre, je suis si convaincu de votre droiture et de votre bonne foi, que je dis hautement qu'il faut se fier à vous et vous croire.* Il parle ensuite de la manière dont sa santé a été rétablie par le soin des Européens. Ces paroles de l'Empereur, exprimées dans un acte public, ne semblent-elles pas donner quelques lueurs d'espérance de sa conversion ? Peut-être me flatté-je d'un vain espoir ; il me semble pourtant qu'il est naturel d'écouter des gens en faveur de qui on est ainsi prévenu ; ce que dit ce prince, *qu'on doit se fier à nous, qu'on doit nous croire*, a déjà servi à la conversion de plusieurs de ses sujets.

Avant que cet acte impérial parût, le père Pa-

rennin m'avoit averti qu'on avoit donné des ordres secrets aux vice-rois de Canton et de Kiang-Si, de recevoir le vin et les autres choses que les Européens leur apporteroient pour l'usage de l'Empereur, et de les envoyer incessamment à la cour, pourvu que tout ce qui seroit envoyé, fût scellé du cachet de l'Européen : car cette circonstance étoit expressément recommandée, ce qui est une nouvelle preuve de la confiance dont l'Empereur veut bien nous honorer. Ne soyez pas surpris, mon révérend père, si je compte pour beaucoup tous ces petits avantages. Comme nous n'avons traversé tant de mers, que pour faire connoître Jésus-Christ à un grand peuple qui l'ignore, et que c'est là l'unique fin de tous nos travaux, nous faisons attention jusqu'aux moindres choses qui sont capables de favoriser un si grand dessein.

Mais ce qui vous intéresse le plus, et ce que sans doute vous exigez de moi préférablement à tout le reste, c'est que je vous instruisse de l'état présent de nos églises. Je regrette de ne pouvoir vous contenter que dans trois ou quatre mois, qui est le temps que les Missionnaires ont accoutumé de m'écrire. Tout ce que je puis faire maintenant, c'est de vous communiquer ce que j'ai appris par trois ou quatre lettres particulières, qui m'ont été rendues il y a environ deux mois.

La première est du père Jacquemin. Il me mande qu'il a parcouru pendant le carême, les diverses chrétientés dont il a soin, pour leur faire gagner le jubilé accordé par N. S. P. le Pape, afin d'obtenir la paix entre les princes chrétiens, et que durant ce temps-là il a baptisé quatre-vingts infidèles, et entendu les confessions de plus de dix-sept cents Chrétiens, pleins de ferveur et de piété.

La seconde est du père Noël, qui écrit de Ngan-lo, que dès le mois d'avril il avoit conféré le

baptême à cent idolâtres, en parcourant ce qu'il appelle *sa mission de Hollande*, c'est-à-dire, un grand nombre de familles de pêcheurs dispersées de côté et d'autre sur de petites éminences, au milieu d'un plat pays qui est souvent inondé.

Le père Melon marque, dans la troisième, qu'il a baptisé quatre-vingt-dix personnes à Vousi, lieu de sa résidence; qu'il étoit sur le point de faire la visite de ses chrétiens, et qu'il commencera par un endroit où il trouvera trente catéchumènes qui l'attendent, et qui sont disposés à recevoir le baptême. Il ne sait en quels termes exprimer la joie qu'il ressentit le jour du vendredi-saint, lorsqu'on vint lui dire que trois cents barques de pêcheurs chrétiens venoient d'arriver, et avoient débarqué leurs femmes près de Vousi, dans une église qu'ils avoient eux-mêmes construite, et où ils l'attendoient pour s'acquitter de leur devoir pascal. Il m'ajoute, en finissant sa lettre, que si le démon venoit à bout de ruiner une mission aussi florissante que celle de la Chine, il pleurerait toute sa vie ses pauvres pêcheurs de Vousi. Certainement la Chine est un champ propre à rapporter au centuple, pourvu qu'il y ait des ouvriers qui le cultivent; mais si ces ouvriers n'ont précisément que ce qui est nécessaire à leur subsistance, et s'ils n'ont pas de quoi fournir à l'entretien des catéchistes, et aux frais indispensables des courses qu'ils sont obligés de faire, rien n'est plus triste pour eux, que de voir périr une si riche moisson faute de pouvoir la recueillir. Je vous conjure donc, mon révérend père, par les entrailles de Jésus-Christ, s'il n'a pas rejeté la Chine, de procurer à tant de zélés Missionnaires, ces secours sans lesquels je puis vous assurer qu'ils seroient ici assez peu utiles.

La quatrième lettre est du père de Chavagnac. Le détail qu'il me fait de quelques actions édifiantes de ses néophytes, est une preuve de la ferveur qui

régne dans son église. Je vous le rapporte de suite, mon révérend père, afin que vous m'aidiez à remercier le Seigneur des fruits de bénédiction qu'il opère dans le cœur de ces nouveaux fidèles.

Un Chrétien, âgé de quarante ans, avoit amassé avec bien de la peine de quoi se marier. (Vous n'ignorez pas que se marier à la Chine, c'est acheter une femme). Il y avoit déjà quelque temps que le mariage étoit conclu, lorsqu'on lui apprit que sa prétendue femme, qu'on lui avoit dit être veuve, avoit encore son mari, qui, étoit plein de santé. L'embaras pour le Chrétien ne fut pas tant de la renvoyer, que de retirer l'argent qu'elle lui avoit coûté. L'indigence et le désespoir avoient porté le mari à la vendre, et il avoit dépensé toute la somme qu'il avoit reçue.

Les parens du Chrétien qui étoient infidèles, firent tous leurs efforts pour l'engager, ou à la garder, ou du moins à la revendre à quelqu'autre; car le véritable mari refusoit de la recevoir, à moins qu'on ne lui donnât de quoi la nourrir. La tentation étoit délicate pour un Chinois. Cependant le Chrétien tint ferme; et comme l'unique ressource qu'il avoit, étoit de s'adresser au mandarin, il alla le trouver, et après lui avoir exposé le fait, il lui déclara qu'étant disciple de Jésus-Christ, il ne pouvoit ni ne vouloit garder la femme d'un autre; qu'il étoit pourtant de la justice qu'il fût remboursé, ou par le mari qui avoit reçu son argent, ou par les entremetteurs qui avoient trempé dans une semblable supercherie; mais que si cela ne se pouvoit, parce que l'un étoit pauvre, et que les autres, ou étoient morts, ou avoient pris la fuite, il le supplioit d'ordonner au mari légitime de reprendre sa femme.

Le mandarin, autant surpris qu'édifié de cette proposition, fit de grands éloges d'une religion qui inspire de pareils sentimens; et ayant fait chercher

le seul des entremetteurs qui restoit, il le fit châtier sévèrement. Cependant le Chrétien n'a point de femme, et a perdu toute espérance de pouvoir jamais amasser de quoi en avoir une. Pour peu qu'on connoisse la Chine, et qu'on sache ce que c'est pour un Chinois que de ne pouvoir se marier, cette action paroîtra héroïque; pour moi, je la regarde ainsi.

Un autre Chrétien fort jeune s'étoit oublié dans un emportement, jusqu'à dire à sa mère quelques paroles offensantes, qui avoient scandalisé tout le voisinage. Dès que, revenu à soi, il fit réflexion à ce qui lui étoit échappé, il rassembla ses voisins, et se mettant à genoux en leur présence, il demanda pardon à sa mère; ensuite, pour expier sa faute, il s'imposa lui-même une pénitence pénible et humiliante. Puis adressant la parole à tous ceux qui étoient présens: « Un Chrétien, leur dit-il, peut bien s'écarte-
» ter de son devoir dans un premier mouvement de
» colère, mais sa religion lui apprend à réparer
» aussitôt sa faute; et c'est pour vous en convaincre
» que je vous ai priés d'être témoins de tout ce qui
» vient de se passer. »

Un lettré cassé de vieillesse, ayant demandé et reçu le baptême, ne vécut plus qu'environ un mois: il passa tout ce temps-là dans les plus grands sentimens de piété, ne perdant point de vue un crucifix que je lui avois laissé, et s'entretenant continuellement avec Notre-Seigneur attaché à la croix. Comme il s'aperçut qu'il touchoit à sa dernière heure, il ramassa tout ce qui lui restoit de force pour m'écrire. Sa lettre n'est point venue jusqu'à moi, parce que n'étant pas du goût de ses parens infidèles, à qui il l'avoit confiée, ils jugèrent à propos de la supprimer. Quelques fragmens qu'on m'en a apportés, me font regretter infiniment de ne l'avoir pas reçue. C'est ainsi qu'il signoit cette lettre: *N. N. par naissance*

enfant du rebelle Adam, par miséricorde frère adoptif de Jésus-Christ, et fils adoptif de Dieu, sur le point d'aller au ciel réparer, par un amour éternel, l'indifférence que j'ai eue sur la terre pour celui à qui je me devois tout entier.

Le père de Chavagnac m'ajoute que le mandarin du lieu où il réside, est si convaincu de la vérité de notre religion, qu'il s'efforce d'engager tous ses amis à l'embrasser, bien que par des raisons d'intérêt et de fortune, il soit malheureusement retenu lui-même dans les ténèbres de l'infidélité. Sa mère, sa femme, ses enfans, les femmes de ses enfans, et la plupart de ses domestiques, font une profession ouverte du christianisme. Ce que ce Père me raconte de cette petite église, renfermée dans le palais du mandarin, me remplit de la plus douce consolation.

La chrétienté de Hien, me dit-il, est, grâce à Dieu, dans un très-bon état. On ne peut avoir plus d'ardeur pour entendre parler des choses de Dieu, plus d'estime pour la qualité de chrétien, plus de tendresse pour le Sauveur du monde, plus de délicatesse de conscience pour s'abstenir des plus légères fautes. Je me suis attaché principalement à leur expliquer les rapports que Jésus-Christ a avec nous, le fond du mystère de l'Incarnation, et les conséquences que nous devons en tirer. Depuis quelque temps, je leur ai fait six entretiens sur ce mystère, et chaque entretien duroit au moins trois heures; mais je n'ai rien dit à ces dames nouvellement chrétiennes, qu'elles n'aient conçu, qu'elles n'aient goûté, qu'elles n'aient répété plusieurs fois le jour, et dont elles n'aient profité pour la pratique. Je l'ai connu à certains mots qui leur échappoient, tantôt à l'une, tantôt à l'autre, quand quelque point de l'instruction les avoient frappées, tels que sont ceux-ci, par exemple : *c'est quelque chose de grand que d'être Chrétien. Des Chrétiens qui se méprisent*

ont grand tort ; leur estime doit aller jusqu'au respect. Un Chrétien qui n'aime Dieu qu'à demi, est un monstre. Comment des Chrétiens peuvent-ils ne se pas aimer mutuellement ! Que les infidèles ne savent-ils notre sainte religion, il n'y en auroit pas un qui ne l'embrassât !

Il y a peu de jours qu'à la fin d'un de ces entretiens, la mère du mandarin se leva, et adressant la parole à toute l'assemblée : *Ce que je conclus de tout ceci*, dit-elle, *c'est qu'il n'y a qu'une seule chose qui doit nous être chère et précieuse, savoir la grâce sanctifiante ; qu'on ne doit rien omettre pour l'obtenir quand on ne l'a pas encore, pour la conserver quand on l'a obtenue, et pour la recouvrer quand on a eu le malheur de la perdre.* Ensuite, jetant des regards pleins de tendresse sur huit petits enfans chrétiens qui étoient présens, elle les baisa tous l'un après l'autre, respectant en eux la grâce d'adoption qu'ils avoient reçue à leur baptême.

Peu après, la veuve du fils aîné du mandarin, conduisant au pied d'un oratoire sa fille unique, âgée d'environ quatre ans, j'entendis qu'elle lui disoit ces paroles : « Je t'aime, Dieu le sait, ma chère » enfant ; eh ! comment ne te pas aimer, puisque tu » es le seul gage que ton père en mourant, m'ait » laissé de sa tendresse ! Cependant, si je croyois » que tu dusses jamais abandonner Jésus-Christ, ou » perdre l'innocence de ton baptême, je prierois le » Seigneur de te tirer au plutôt de ce monde. Oui, » (répéta-t-elle trois ou quatre fois, regardant une » image de Notre-Seigneur, et croyant n'être point » entendue) ; oui, mon Dieu, elle est à vous ; vous » pouvez la reprendre ; bien loin de la pleurer, je » vous remercierai de la grâce que vous lui aurez » faite. » Autant que je pus juger par le ton dont elle prononçoit ces dernières paroles, elle versoit des

larmes. C'est par ce dernier trait que le père de Chavagnac finit sa lettre.

Le père de Mailla, qui a eu cette année trois rudes persécutions à souffrir, m'a raconté une sainte saillie d'un enfant de huit à neuf ans, qui m'a paru admirable; je crois que vous serez surpris comme moi, de voir une foi si vive dans un âge si tendre. Il venoit de perdre deux de ses frères qui étoient morts de la petite vérole, lorsqu'il en fut lui-même dangereusement attaqué à son tour. Sa mère s'échappa jusqu'à dire dans un mouvement d'impatience: *Hé quoi! faut-il donc perdre tous nos enfans, faute d'avoir recours à la déesse de la petite vérole?* (C'est une divinité fort célèbre à la Chine). L'enfant qui entendit ces paroles, en fut tellement offensé, qu'il ne voulut jamais souffrir, pendant le peu de temps qui lui restoit à vivre, que sa mère parut en sa présence. Tout son plaisir étoit de voir des Chrétiens, et de s'entretenir avec eux du bonheur dont il alloit jouir dans le ciel. La fermeté du fils produisit dans la mère un prompt et sincère repentir de sa faute, qu'elle expia aussitôt par les larmes de la pénitence.

Vous serez bien aise, mon révérend père, d'apprendre encore de quelle manière un jeune Chinois, qui vient d'être baptisé, a été converti au christianisme. Sa conversion a quelque chose de singulier, je dirois presque de miraculeux. Ses parens l'avoient mis parmi les bonzes, et lui avoient fait porter, dès sa plus tendre enfance, l'habit de cette sorte de religieux chinois. Il n'avoit guère que seize ans, lorsqu'il tomba dans un étang fort profond, où il devoit se noyer sans ressource. Mais à peine fut-il au fond de l'eau, qu'il se sentit soutenu par un homme inconnu, qui le porta sur le bord de l'étang, et qui disparut aussitôt, après lui avoir ordonné d'aller de ce pas à l'église de Kieou-kiang, pour s'y faire ins-

truire, et recevoir le baptême. L'effet est une preuve du prodige : car quelque résistance qu'il ait trouvée du côté de ses parens infidèles, il a voulu absolument être baptisé ; et j'espère que son exemple fera quelque impression sur leurs cœurs. Sa mère est déjà fort ébranlée.

J'ai été également charmé de la force et de la générosité toute chrétienne d'un de nos néophytes. Il n'avoit pour subsister qu'un petit emploi chez un marchand de ses parens, fort riche, dont il tenoit les livres de compte. Le marchand, entêté jusqu'à l'excès du culte de ses idoles, et craignant qu'elles ne lui devinssent contraires s'il gardoit chez lui un homme qui faisoit profession du christianisme, le chassa sur le champ de sa maison, en l'assurant néanmoins que la porte lui en seroit ouverte, dès qu'il auroit renoncé à une loi qui n'étoit pas de son goût. Mais le généreux Chrétien, indigné d'une pareille proposition, sortit sur l'heure de chez le marchand ; et quoiqu'il soit maintenant dans un besoin extrême, lui, sa femme et ses enfans, il m'a protesté mille fois que rien ne seroit capable de lui faire abandonner Jésus-Christ, et qu'il demeurera plutôt toute sa vie dans l'état d'indigence, où il est, que de commettre une semblable infidélité.

Je ne puis finir cette lettre, mon révérend père, sans vous rapporter encore un rare exemple de charité que viennent de donner les Chrétiens de King-te-tching. Rien n'a fait plus d'honneur à la religion, ni ne l'a rendue plus respectable aux infidèles. Une peste ravageoit tout le pays ; la plupart des familles en étoient affligées, et ce qu'il y avoit de plus triste, c'est que ceux qui étoient une fois atteints de cette maladie, se voyoient aussitôt abandonnés de leurs parens infidèles. Les Chrétiens, touchés de compassion de leur misère, ont suppléé, par leurs soins, aux secours que tant de malheureux avoient droit d'exiger

de la tendresse de leurs proches. On voyoit ces charitables néophytes parcourir toutes les maisons où il se trouvoit des malades, et s'exposer sans crainte à un mal si contagieux; on en voyoit plusieurs transporter chez eux des familles entières de moribonds, leur rendre les services les plus bas, et à la faveur des remèdes dont ils soulageoient leurs corps, faire couler dans leurs âmes les vérités du salut. Dieu a voulu, ce semble, récompenser une charité si extraordinaire; lorsque je suis allé visiter cette église, j'ai appris qu'il n'étoit mort personne de tous ceux dont les Chrétiens avoient pris soin; ce que les infidèles regardoient comme un prodige, et ce qui en a déterminé plusieurs à me prier de les instruire, et de les disposer à la grâce du baptême. Je ne doute point, mon révérend père, que ce que je vous mande de nos Chrétiens de King-té-tching, ne touche bien sensiblement M. le marquis de Broissia; car enfin cette nouvelle église doit être regardée comme son ouvrage, puisqu'elle a été fondée, et est maintenant entretenue de ses libéralités. Quand j'aurai reçu les lettres que j'attends dans quelques mois, je ne manquerai pas de vous les envoyer par les premiers vaisseaux. Accordez-moi quelque part dans vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec beaucoup de respect, etc.

E X P L I C A T I O N

De la figure suivante.

LES trois inscriptions en caractères chinois qu'on voit dans la table suivante, ont été écrites de la propre main de l'Empereur de la Chine. Ce fut le 24 d'avril de l'année 1711, la cinquantième de son règne, et le septième jour de la troisième lune, que

ce prince donna ces inscriptions aux pères Jésuites

élevée
1705,
église,
t.
ce ont
ises de
olonne

OSSES,

MENT
T, IL
UTO-
TICE.

NT ET
DUIT
IENT;
UI EN

宣
義
奉
昭
極
庫
大
權
衛

ces cha-
ons où il
crainte à
rs trans-
ribonds,
la faveur
ps, faire
Dieu a
é si ex-
e église,
us ceux
e les in-
qui en a
uire, et
e doute
s mande
che bien
ar enfin
me son
ntenant
reçu les
e man-
remiers
os saints
aucoup

s qu'on
s de la
e fut le
de son
e, que

萬有真元

無始無終元作形聲真主宰

宣仁宣義率昭極大權衡

de la tendresse de leurs proches. On voyoit ces charitables ~~seules~~ parcourir toutes les maisons où il

se trouvoit
un malade
porter
leur remède
des remèdes
couler de
voulu, et
traordinaires
j'ai approuvé
dont les
fidèles rois
déterminés
de les diriger
point, n'est
de nos (jours)
sensible à
cette noble
ouvrage
entretenir
lettres qu'on
querai par
vaisseau
sacrifice
de respect

LES
voit dans
propre
24 d'après
règne,

ce prince donna ces inscriptions aux pères Jésuites de Peking, pour la nouvelle église qu'ils ont élevée vers la porte de Teun-ching-muen. Dès l'année 1705, il voulut contribuer à la construction de cette église, et il donna pour cela dix mille onces d'argent.

Les caractères de l'inscription du frontispice ont chacun plus de deux coudées et demie chinoises de hauteur.

Les caractères des inscriptions de chaque colonne ont près d'une coudée chinoise de hauteur.

Inscription du Frontispice.

AU VRAI PRINCIPE DE TOUTES CHOSES,

Inscription de la première Colonne.

IL EST INFINIMENT BON ET INFINIMENT JUSTE ; IL ÉCLAIRE, IL SOUTIENT, IL RÉGLE TOUT AVEC UNE SUPRÊME AUTORITÉ, ET AVEC UNE SOUVERAINE JUSTICE.

Inscription de la seconde Colonne.

IL N'A POINT EU DE COMMENCEMENT ET IL N'AURA POINT DE FIN ; IL A PRODUIT TOUTES CHOSES DÈS LE COMMENCEMENT ; C'EST LUI QUI LES GOUVERNE, ET QUI EN EST LE VÉRITABLE SEIGNEUR.

EXTRAITS

De quelques lettres écrites ces années dernières de la Chine.

DU PÈRE BOUVET.

A Pekin, le 10 juillet 1710.

LA conversion et la mort bienheureuse d'une dame tartare, alliée à la maison impériale, ont quelque chose d'assez singulier pour que je vous en fasse le récit, et je me flatte qu'il ne vous sera pas désagréable.

Lorsque les Tartares Mantcheoux se rendirent maîtres de la Chine, le jeune conquérant, voulant gagner le cœur de ses nouveaux sujets, adopta un nom chinois, pour lui et pour toute la maison impériale. Il choisit pour cela le nom de *Tchao* (qui est à la tête de *Pekia-Sing*), c'est-à-dire, du catalogue des cent noms qui partagent toutes les familles de l'Empire.

La dame, dont j'ai à vous entretenir, avoit épousé un seigneur du sang royal, qui pour marque de sa haute extraction, portoit une ceinture rouge. Cette dame s'appeloit *Tchao-tai-tai*, du nom de son époux, nom qui est commun à toute la famille de l'Empereur. Il y a quelques années qu'accablée de chagrin de voir son mari livré à des concubines qu'il aimoit uniquement, elle prit la résolution d'attenter sur sa propre vie, et de terminer ses ennuis par une prompte mort; c'est une coutume assez ordinaire pour les dames de la Chine qui se croient malheureuses. Abandonnée à son désespoir, elle étoit

étoit sur le point de se donner le coup mortel, lorsqu'elle crut voir entrer dans sa chambre, ainsi qu'elle me l'a raconté elle-même, une dame qui sembloit descendre du ciel. Sa tête étoit couverte d'un voile qui traînoit jusqu'à terre; sa démarche étoit majestueuse, et avoit je ne sais quoi au-dessus de l'humain; elle étoit suivie de deux autres dames qui se tenoient dans la posture la plus respectueuse. Elle s'approcha de la dame Tchao, et la frappant doucement de la main: *Ne craignez rien, ma fille, lui dit-elle, je viens vous délivrer de ces pensées sombres, qui vous perdroient sans ressource: et après ces mots elle se retira.*

La dame Tchao reconduisit sa bienfaitrice jusqu'à la porte de son appartement, et à l'instant elle se trouva dans une assiette tranquille, et dans un calme d'esprit qu'elle n'avoit point encore éprouvé. Elle appela sur le champ plusieurs de ses esclaves, qui avoient entendu confusément quelques-unes de ces paroles, et elle leur fit part de ce qui venoit d'arriver. Mais comme elle n'avoit encore nulle connoissance de la religion chrétienne, elle s'imagina que c'étoit une apparition de quelque divinité du paganisme, qui avoit veillé à sa conservation. Elle ne se détrompa que cinq ans après, dans une visite qu'elle rendit à une de ses parentes, qui étoit chrétienne et d'une piété tout à fait exemplaire. Ayant aperçu à son oratoire une image de la Sainte-Vierge, et ayant reconnu dans cette image le portrait de sa libératrice qu'elle avoit toujours présente à l'esprit, elle se prosterna sur le champ, et frappant la terre du front: *Voilà, s'écria-t-elle, voilà celle à qui je dois la vie: et dès-lors elle prit le dessein d'embrasser le christianisme.*

Elle eut bientôt appris les principaux articles de la foi, et les prières ordinaires des Chrétiens; mais elle n'eut pas la force de surmonter le seul obstacle

qui lui restoit à vaincre. Il s'agissoit non-seulement de renoncer aux idoles , mais encore d'en briser deux qui étoient regardées comme les divinités protectrices de sa maison : et c'est à quoi elle ne put se résoudre , craignant d'encourir par-là l'indignation de sa famille.

Malgré cette infidélité à la grâce , Dieu lui inspira encore de nouveaux désirs de conversion par le moyen de cette dame chrétienne sa parente , dont je vous ai parlé. Une petite fille que la dame Tchao avoit adoptée , et qu'elle aimoit tendrement , tomba dangereusement malade. La dame qui étoit chrétienne lui procura le bonheur de recevoir le baptême ; l'enfant mourut peu de jours après avoir été baptisée , sans que la mort eût tant soit peu défiguré son visage. A cette vue , la dame Tchao sentit redoubler toute sa tendresse , et dans le premier transport de sa douleur : *Hélas ! dit - elle , je me consolerois , si j'avois quelque espérance de la revoir après ma mort. Rien de plus aisé ,* répondit la fervente chrétienne ; *cet enfant a reçu le baptême , et son âme purifiée par cette eau salutaire , est certainement montée au ciel : il ne tient qu'à vous d'avoir le même avantage : dès - lors la porte du ciel vous sera ouverte , et vous verrez éternellement celle qui fait aujourd'hui le sujet de votre affliction.*

Ces paroles dites à propos rappelèrent à l'esprit de la dame affligée , le souvenir de la grâce qu'elle avoit reçue de la Mère de Dieu , et de la résolution qu'elle avoit prise de se faire chrétienne. Elle commença d'abord par renoncer au culte de son idole favorite , et pour ne l'avoir plus devant les yeux , elle l'envoya à une dame de ses amies.

Peu de temps après , se voyant dans un état de langueur que lui avoit causé une assez longue maladie , elle demanda avec instance le baptême , qu'on lui avoit différé pour de bonnes raisons. Elle s'y

étoit disposée par une foi vive, et par un parfait renoncement à toutes les superstitions des idolâtres. Cependant le Missionnaire lui fit dire que les catéchismènes, en renonçant aux idoles, ne pouvoient ni les garder, ni les donner à d'autres; elle envoya aussitôt chercher celle qu'elle avoit donnée, et la mit en pièces, aussi bien que les deux autres, que des considérations humaines lui avoient fait retenir dans sa maison.

Comme ses forces diminuoient chaque jour, et que l'on commençoit à craindre pour sa vie, le Missionnaire ne crut pas devoir éprouver plus longtemps sa constance. Il se transporta donc dans sa maison, et lui conféra le baptême avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise; il lui fit ensuite quelques présens de dévotion, qu'elle reçut avec joie: surtout, il lui donna une grande image de la Sainte-Vierge, qu'elle plaça aussitôt dans le lieu le plus honorable de son appartement. Elle promit même que si Dieu lui rendoit la santé, elle l'emploieroit uniquement à lire les livres de la religion, et à exhorter tous ceux qu'elle connoissoit, ou sur qui elle avoit quelque autorité, d'embrasser le christianisme.

Dieu se contenta des saints désirs de la néophyte. Elle tomba tout à coup dans un état qui fit désespérer de sa vie. Comme elle s'aperçut la première que sa fin approchoit, elle demanda les derniers sacremens, et elle reçut Notre-Seigneur avec de grands sentimens de piété. Le lendemain elle envoya prier le Missionnaire de lui apporter l'extrême-onction; mais quelque diligence qu'il fit, il apprit à son arrivée qu'elle venoit d'expirer, tenant un cierge béni d'une main, et son chapelet de l'autre, et invoquant les saints noms de Jésus et de Marie.

Quelque temps avant que de mourir, elle avoit appelé son fils, et lui avoit recommandé deux

choses : la première , d'avoir soin qu'on ne mêlât rien de superstitieux dans l'appareil de ses obsèques , et que le soin de cette cérémonie fût abandonné aux Chrétiens ; la seconde , de songer sérieusement à renvoyer au plutôt ses concubines pour se disposer à recevoir le baptême. Elle mourut assistée de plusieurs fervens Chrétiens , qui récitoient les prières ordinaires pour les moribonds , et qui furent très-touchés des actes de foi , d'espérance et de charité qu'elle répéta sans cesse jusqu'au dernier soupir. Ils recueillirent avec soin les trois dernières paroles qu'elle prononça ; les voici : *Sainte Mère de Dieu , secourez - moi : Jésus , mon Sauveur , pardonnez - moi : Mon Dieu , mon Jésus , sauvez - moi*. En prononçant une quatrième parole qu'on ne put entendre , elle s'endormit doucement dans le Seigneur.

L E T T R E

Du père Parennin , missionnaire.

A Pekin , en l'année 1710.

JE ne doute point que vous ne soyez touché du zèle qu'ont fait paroître cette année quelques-uns de nos Chrétiens pour la conversion de leurs compatriotes. Je me contenterai de vous en rapporter deux exemples. Un des néophytes que je baptisai dans l'une des quatre missions que j'ouvris avant que l'Empereur m'eût ordonné de le suivre dans ses voyages , s'étoit établi à Yung-ping-fou. Là , ce fervent Chrétien a fait la fonction de missionnaire avec un zèle admirable : il a assemblé quantité d'idolâtres à qui il a annoncé les vérités chrétiennes avec tant de succès , que la plupart ont demandé le baptême. Il est venu aussitôt

me chercher à Pekin ; mais comme j'étois allé au Sud avec l'Empereur , le père de Tartre a pris ma place , et est parti sur le champ pour Yung-ping-fou , où il a baptisé quatre - vingts adultes. Dès que j'ai été de retour , j'ai envoyé dans cette ville un catéchiste , qui fortifiera ces nouveaux fidèles dans la foi , et qui , comme je l'espère , gagnera encore plusieurs gentils à Jésus-Christ.

Un autre Chrétien est venu me donner avis qu'il avoit fait connoître l'excellence de notre religion à plusieurs soldats chinois qui demeurent vers le passage de la grande muraille , et que touchés de ses discours , ils ne soupiroient qu'après la grâce du baptême. Je fis partir aussitôt un catéchiste afin de les aller instruire , et pour n'avoir plus moi-même qu'à les baptiser , lorsque je passerois par cet endroit-là à la suite de l'Empereur. Le jour donc que ce prince devoit passer la muraille , je pris le devant dès le point du jour ; je trouvai en effet quarante de ces soldats bien instruits et très - fermes dans la foi , qui me conjurèrent avec larmes de les admettre au nombre des Chrétiens. Je les baptisai tous , et ne les quittai que le soir pour aller rejoindre l'Empereur ; mais je leur laissai le catéchiste , avec plusieurs livres sur la religion , que j'avois apportés.

Un mois après , ces nouveaux fidèles me députèrent un d'entre eux à Ge-ho-ell , où j'étois alors , pour m'avertir qu'un de leurs mandarins avoit pris la résolution de les faire tous renoncer à la loi sainte qu'ils avoient embrassée ; que ses caresses et ses menaces ayant été inutiles , il en étoit venu à des traitemens très-inhumains ; qu'il pouvoit impunément les nourrir de coups , puisqu'il étoit leur capitaine ; mais que quand on devoit les faire expirer dans les plus cruels tourmens , ils étoient tous résolus de perdre la vie plutôt que la foi. « Ce ne sont point » les mauvais traitemens que nous craignons , ajou-

» toient - ils dans la lettre qu'ils m'écrivoient ; mais
 » ce qui nous fait une peine que nous ne pouvons
 » vous exprimer , c'est que nos compagnons , en-
 » core infidèles , ne veulent plus entendre nos ex-
 » hortations , de peur d'être traités comme nous le
 » sommes. Nous vous conjurons donc de parler au
 » fils du *Ma-li-tou* , notre général , afin qu'il
 » adoucisse cet ennemi déclaré de notre sainte re-
 » ligion. »

J'allai les revoir à mon retour : tous se confes-
 sèrent avec une ferveur digne des plus anciens Chré-
 tiens ; je leur fis une longue exhortation , à la fin
 de laquelle ils me présentèrent vingt de leurs com-
 pagnons , qui étoient bien instruits , et que je baptisai.
 Ils me prièrent ensuite d'établir parmi eux une con-
 frérie , et de mettre à la tête ceux que je jugerois
 les plus capables de les instruire , et de veiller sur
 leur conduite. Ils avoient déjà écrit chacun leurs
 suffrages dans de petits billets cachetés séparément.
 J'ouvris ces billets et je trouvai que leur choix étoit
 fort sage : car ils nommoient les trois plus fervens ,
 qui étoient les mieux instruits , et qui avoient le
 plus de loisir pour vaquer à cette bonne œuvre. Je
 confirmai leur choix , et comme ils sont fort res-
 serrés dans la petite maison où ils s'assemblent , ils
 me proposèrent d'en acheter une autre , où ils
 pussent tenir plus commodément leurs assemblées.
 Je leur donnai pour cela cinquante taëls ; ils four-
 niront le reste , et j'espère que dans peu de temps
 il y aura une chrétienté nombreuse.

Pendant environ trois mois que nous demeurâmes
 à *Ge-ho-ell* , je rassemblai les Chrétiens de diffé-
 rentes provinces , qui s'y étoient rendus pour le
 commerce. Ils se confessèrent tous jusqu'à trois
 fois , mais je ne pus jamais trouver d'endroit propre
 à leur dire la messe. Je baptisai là environ seize
 personnes ; voilà ce qu'il y a eu pour moi de con-

solant dans mon voyage, qui d'ailleurs n'avoit rien que de pénible.

On a baptisé cette année dans notre église cent trente-neuf adultes, et huit cent vingt-neuf petits enfans, dont la plupart étoient exposés dans les rues. Les pères du collège, qui sont auprès des portes de la ville où l'on expose un plus grand nombre de ces enfans, en ont baptisé plus de trois mille. Ce que j'ai l'honneur de vous mander doit vous faire comprendre le bien solide que procurent les personnes charitables d'Europe, qui entretiennent ici des catéchistes employés uniquement à cette fonction.

LETTRE

Du père Jartoux, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Procureur - Général des missions des Indes et de la Chine.

A Pekin, le 12 d'avril 1711.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

LA carte de Tartarie, que nous faisons par ordre de l'Empereur de la Chine, nous a procuré l'occasion de voir la fameuse plante de *gin-seng*, si estimée à la Chine, et peu connue en Europe. Vers la fin de juillet 1709, nous arrivâmes à un village qui n'est éloigné que de quatre petites lieues du royaume de Corée, et qui est habité par les Tartares qu'on nomme *Calca-tatze*. Un de ces Tartares alla chercher sur les montagnes voisines quatre plantes de *gin-seng*, qu'il nous apporta bien entières dans

un panier. J'en pris une au hasard que je dessinai dans toutes ses dimensions, le mieux qu'il me fut possible. Je vous en envoie la figure que j'expliquerai à la fin de cette lettre.

Les plus habiles médecins de la Chine ont fait des volumes entiers sur les propriétés de cette plante ; ils la font entrer dans presque tous les remèdes qu'ils donnent aux grands seigneurs ; car elle est d'un trop grand prix pour le commun du peuple. Ils prétendent que c'est un remède souverain pour les épuisemens causés par des travaux excessifs de corps ou d'esprit, qu'elle dissout les flegmes, qu'elle guérit la foiblesse des poumons et la pleurésie, qu'elle arrête les vomissemens, qu'elle fortifie l'orifice de l'estomac et ouvre l'appétit, qu'elle dissipe les vapeurs, remédie à la respiration foible et précipitée en fortifiant la poitrine, qu'elle fortifie les esprits vitaux, et produit de la lymphe dans le sang ; enfin qu'elle est bonne pour les vertiges et les éblouissemens, et qu'elle prolonge la vie aux vieillards.

On ne peut guère s'imaginer que les Chinois et les Tartares fissent un si grand cas de cette racine, si elle ne produisoit constamment de bons effets. Ceux mêmes qui se portent bien, en usent souvent pour se rendre plus robustes. Pour moi je suis persuadé qu'entre les mains des Européens qui entendent la pharmacie, ce seroit un excellent remède, s'ils en avoient assez pour en faire les épreuves nécessaires, pour en examiner la nature par la voie de la chimie, et pour l'appliquer, dans la quantité convenable, suivant la nature du mal auquel elle peut être salutaire.

Ce qui est certain, c'est qu'elle subtilise le sang, qu'elle le met en mouvement, qu'elle l'échauffe, qu'elle aide la digestion, et qu'elle fortifie d'une manière sensible. Après avoir dessiné celle que je décrirai dans la suite, je me tâtai le pouls pour

savoir en quelle situation il étoit : je pris ensuite la moitié de cette racine toute crue , sans aucune préparation , et une heure après je me trouvai le poulx beaucoup plus plein et plus vif ; j'eus de l'appétit ; je me sentis beaucoup plus de vigueur , et une facilité pour le travail que je n'avois pas auparavant. Cependant je ne fis pas grand fond sur cette épreuve , persuadé que ce changement pouvoit venir du repos que nous prîmes ce jour-là. Mais quatre jours après , me trouvant si fatigué et si épuisé de travail qu'à peine pouvois-je me tenir à cheval , un mandarin de notre troupe qui s'en aperçut , me donna une de ces racines : j'en pris sur le champ la moitié , et une heure après je ne ressentis plus de foiblesse. J'en ai usé ainsi plusieurs fois depuis ce temps-là , et toujours avec le même succès. J'ai remarqué encore que la feuille toute fraîche , et surtout les fibres que je mâchois , produisoient à peu près le même effet.

Nous nous sommes souvent servis de feuilles de *gin-seng* à la place de thé , ainsi que font les Tartares , et je m'en trouvois si bien , que je préférerois , sans difficulté , cette feuille à celle du meilleur thé. La couleur en est aussi agréable , et quand on en a pris deux ou trois fois , on lui trouve une odeur et un goût qui font plaisir.

Pour ce qui est de la racine , il faut la faire bouillir un peu plus que le thé , afin de donner le temps aux esprits de sortir ; c'est la pratique des Chinois quand ils en donnent aux malades , et ils ne passent guère la cinquième partie d'une once de racine sèche. A l'égard de ceux qui sont en santé , et qui n'en usent que par précaution , ou pour quelque légère incommodité , je ne voudrois pas que d'une once ils en fissent moins de dix prises , et je ne leur conseillerois pas d'en prendre tous les jours. Voici de quelle manière on la prépare : on coupe la racine en petites tranches

qu'on met dans un pot de terre bien vernissé, où l'on a versé un demi-setier d'eau. Il faut avoir soin que le pot soit bien fermé : on fait cuire le tout à petit feu ; et quand de l'eau qu'on y a mis, il ne reste que la valeur d'un gobelet, il faut y jeter un peu de sucre, et la boire sur le champ. On remet ensuite autant d'eau sur le marc, on le fait cuire de la même manière, pour achever de tirer tout le suc, et ce qui reste des parties spiritueuses de la racine. Ces deux doses se prennent, l'une le matin, et l'autre le soir.

A l'égard des lieux où croît cette racine, en attendant qu'on les voie marqués sur la carte de Tartarie, dont nous enverrons une copie en France, on peut dire en général que c'est entre le 39.^e et le 47.^e degré de latitude boréale, et entre le 10.^e et le 20.^e degré de longitude orientale, en comptant depuis le méridien de Pekin. Là se découvre une longue suite de montagnes, que d'épaisses forêts, dont elles sont couvertes et environnées, rendent comme impénétrables. C'est sur le penchant de ces montagnes et dans ces forêts épaisses, sur le bord des ravines ou autour des rochers, au pied des arbres et au milieu de toutes sortes d'herbes que se trouve la plante de *gin-seng*. On ne la trouve point dans les plaines, dans les vallées, dans les marécages, dans le fond des ravines, ni dans les lieux trop découverts. Si le feu prend à la forêt et la consume, cette plante n'y reparoît que trois ou quatre ans après l'incendie, ce qui prouve qu'elle est ennemie de la chaleur ; aussi se cache-t-elle du soleil le plus qu'elle peut. Tout cela me fait croire, que s'il s'en trouve en quelque autre pays du monde, ce doit être principalement en Canada (1), dont les forêts et les

(1) On en a effectivement découvert dans les forêts du Canada, dont on fit d'abord beaucoup de bruit ; mais cette première vogue ne s'est pas soutenue.

montagnes, au rapport de ceux qui y ont demeuré, ressemblent assez à celles-ci.

Les endroits où croît le *gin-seng*, sont tout à fait séparés de la province de Canton, appelée *Leaotong* dans nos anciennes cartes, par une barrière de pieux de bois qui renferme toute cette province, et aux environs de laquelle des gardes rôdent continuellement pour empêcher les Chinois d'en sortir, et d'aller chercher cette racine. Cependant, quelque vigilance qu'on y apporte, l'avidité du gain inspire aux Chinois le secret de se glisser dans ces déserts, quelquefois jusqu'au nombre de deux ou trois mille, au risque de perdre la liberté et le fruit de leurs peines, s'ils sont surpris en sortant de la province, ou en y rentrant. L'Empereur souhaitant que les Tartares profitassent de ce gain, préférablement aux Chinois, avoit donné ordre, cette même année 1709, à dix mille Tartares, d'aller ramasser eux-mêmes tout ce qu'ils pourroient de *gin-seng*, à condition que chacun d'eux en donneroit à Sa Majesté deux onces du meilleur, et que le reste seroit payé au poids d'argent fin. Par ce moyen, on comptoit que l'Empereur en auroit cette année environ vingt mille livres chinoises, qui ne lui coûteroient guère que la quatrième partie de ce qu'elles valent. Nous rencontrâmes par hasard quelques-uns de ces Tartares au milieu de ces affreux déserts. Leurs mandarins qui n'étoient pas éloignés de notre route, vinrent les uns après les autres, nous offrir des bœufs pour notre nourriture, selon le commandement qu'ils en avoient reçu de l'Empereur.

Voici l'ordre que garde cette armée d'herboristes. Après s'être partagé le terrain, selon leurs étendards, chaque troupe, au nombre de cent, s'étend sur une même ligne jusqu'à un terme marqué, en gardant de dix en dix une certaine distance; ils cherchent ensuite avec soin la plante dont il s'agit,

en avançant insensiblement sur un même rumb ; et, de cette manière, ils parcourent, durant un certain nombre de jours, l'espace qui leur a été marqué. Dès que le terme est expiré, les mandarins placés avec leurs tentes dans des lieux propres à faire paître les chevaux, envoient visiter chaque troupe pour lui intimer leurs ordres, et pour s'informer si le nombre est complet. En cas que quelqu'un manque, comme il arrive assez souvent, ou pour s'être égaré, ou pour avoir été dévoré par les bêtes, on le cherche un jour ou deux, après quoi on recommence de même qu'auparavant.

Ces pauvres gens ont beaucoup à souffrir dans cette expédition : ils ne portent ni tentes, ni lits, chacun d'eux étant assez chargé de sa provision de millet rôti au four, dont il se doit nourrir tout le temps du voyage. Ainsi ils sont contraints de prendre leur sommeil sous quelque arbre, se couvrant de branches, ou de quelques écorces qu'ils trouvent. Les mandarins leur envoient de temps en temps quelques pièces de bœuf ou de gibier qu'ils dévorent, après les avoir montrées un moment au feu. C'est ainsi que ces dix mille hommes ont passé six mois de l'année : ils ne laissent pas, malgré ces fatigues, d'être robustes, et de paroître bons soldats. Les Tartares qui nous escortoient, n'étoient guère mieux traités, n'ayant que les restes d'un bœuf qu'on tuoit chaque jour, et qui devoit servir auparavant à la nourriture de cinquante personnes.

Pour vous donner maintenant quelque idée de cette plante, dont les Tartares et les Chinois font un si grand cas, je vais expliquer la figure de celle que je vous envoie.

A. représente la racine dans sa grosseur naturelle. Quand je l'eus lavée, elle étoit blanche et un peu raboteuse, comme le sont d'ordinaire les racines des autres plantes.

B. C. C. D. représentent la tige dans toute sa longueur et son épaisseur : elle est toute unie, et assez ronde ; sa couleur est d'un rouge un peu foncé, excepté vers le commencement *B.* où elle est plus blanche, à cause du voisinage de la terre.

Le point *D.* est une espèce de nœud formé par la naissance de quatre branches qui en sortent comme d'un centre, et qui s'écartent ensuite également l'une de l'autre, sans sortir d'un même plan. Le dessous de la branche est d'un vert tempéré de blanc : le dessus est assez semblable à la tige, c'est-à-dire, d'un rouge foncé, tirant sur la couleur de mûre. Les deux couleurs s'unissent ensuite par les côtés avec leur dégradation naturelle. Chaque branche a cinq feuilles de la grandeur et de la figure qui se voit dans la planche. Il est à remarquer que ces branches s'écartent également l'une de l'autre, aussi bien que de l'horizon, pour remplir avec leurs feuilles un espace rond à peu près parallèle au plan du sol.

Quoique je n'aie dessiné exactement que la moitié d'une de ces feuilles *F.* on peut aisément concevoir et achever toutes les autres sur le plan de cette partie. Je ne sache point avoir jamais vu des feuilles de cette grandeur, si minces et si fines : les fibres en sont très-bien distinguées ; elles ont par-dessus quelques petits poils un peu blancs. La pellicule qui est entre les fibres, s'élève un peu vers le milieu au-dessus du plan des mêmes fibres. La couleur de la feuille est d'un vert obscur pardessus, et pardessous d'un vert blanchâtre et un peu luisant. Toutes les feuilles sont dentelées, et les denticules en sont assez fines.

Du centre *D.* des branches de cette plante, s'élevait une seconde tige *D. E.* fort droite et fort unie, tirant sur le blanc depuis le bas jusqu'en haut, dont l'extrémité portoit un bouquet de fruits fort rond et d'un beau rouge. Ce bouquet étoit composé de vingt-quatre fruits : j'en ai seulement dessiné deux dans leur gran-

leur naturelle, que j'ai marqués dans ces deux chiffres 9. 9. La peau rouge qui enveloppe ce fruit, est fort mince et très-unie: elle couvre une chair blanche et un peu molle. Comme ces fruits étoient doubles, (car il s'en trouve de simples) ils avoient chacun deux noyaux mal polis, de la grosseur et de la figure de nos lentilles ordinaires, séparés néanmoins l'un de l'autre, quoique posés sur le même plan (1). Chaque fruit étoit porté par un filet uni, égal de tous côtés, assez fin, et de la couleur de celui de nos petites cerises rouges. Tous ces filets sortoient d'un même centre, et s'écartant en tous sens comme les rayons d'une sphère, ils formoient le bouquet rond des fruits qu'ils portoit. Ce fruit n'est pas bon à manger: le noyau ressemble aux noyaux ordinaires: il est dur, et renferme le germe. Il est toujours posé dans le même plan que le filet qui porte le fruit. De là vient que ce fruit n'est pas rond, et qu'il est un peu applati des deux côtés. S'il est double, il a une espèce d'enfoncement au milieu dans l'union des deux parties qui le composent: il a aussi une petite barbe diamétralement opposée au filet auquel il est suspendu. Quand le fruit est sec, il n'y reste que la peau toute ridée qui se colle sur les noyaux: elle devient alors d'un rouge obscur et presque noir.

Au reste cette plante tombe et renaît tous les ans. On connoît le nombre de ses années par le nombre des tiges qu'elle a déjà poussées, dont il reste toujours quelque trace, comme on le voit marqué dans la figure par les petits caractères *b. b. b.* Par-là on voit que la racine *A.* étoit dans sa septième année, et que la racine *H.* étoit dans sa quinzième.

A l'égard de la fleur, comme je ne l'ai pas vue, je ne puis en faire la description: quelques-uns m'ont

(1) Ce noyau n'a pas le bord tranchant comme nos lentilles; il est presque partout également épais.

dit qu'elle étoit blanche et fort petite. D'autres m'ont assuré que cette plante n'en avoit point, et que personne n'en avoit jamais vu. Je croirois plutôt qu'elle est si petite et si peu remarquable, qu'on n'y fait pas d'attention; et ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que ceux qui cherchent le *gin-seng*, n'ayant en vue que la racine, méprisent et rejettent d'ordinaire tout le reste comme inutile.

Il y a des plantes qui, outre le bouquet des fruits que j'ai décrits ci-dessus, ont encore un ou deux fruits tout à fait semblables aux premiers, situés à un pouce ou à un pouce et demi au-dessous du bouquet: et alors on dit qu'il faut bien remarquer l'aire de vent que ces fruits indiquent, parce qu'on ne manque guère de trouver encore cette plante à quelques pas de là sur ce même rumb, ou aux environs. La couleur du fruit, quand il en a, distingue cette plante de toutes les autres, et la fait remarquer d'abord: mais il arrive souvent qu'elle n'en a point, quoique la racine soit fort ancienne. Telle étoit celle que j'ai marquée dans la figure par la lettre *H*. qui ne portoit aucun fruit, bien qu'elle fût dans sa quinzième année.

Comme on a beau semer la graine, sans que jamais on l'ait vu pousser, il est probable que c'est ce qui a donné lieu à cette fable qui a cours parmi les Tartares. Ils disent qu'un oiseau la mange dès qu'elle est en terre; que ne la pouvant digérer, il la purifie dans son estomac, et qu'elle pousse ensuite dans l'endroit où l'oiseau la laisse avec sa fiente. J'aime mieux croire que ce noyau demeure fort long-temps en terre avant que de pousser aucune racine: et ce sentiment me paroît fondé sur ce qu'on trouve de ces racines qui ne sont pas plus longues, et qui sont moins grosses que le petit doigt, quoiqu'elles aient poussé successivement plus de dix tiges en autant de différentes années.

Quoique la plante que j'ai décrite eût quatre branches, on en trouve néanmoins qui n'en ont que deux, d'autres qui n'en ont que trois, quelques-unes qui en ont cinq, ou même sept, et celles-ci sont les plus belles. Cependant chaque branche a toujours cinq feuilles, de même que celle que j'ai dessinée, à moins que le nombre n'en ait été diminué par quelque accident. La hauteur des plantes est proportionnée à leur grosseur et au nombre de leurs branches. Celles qui n'ont point de fruits, sont d'ordinaire petites et fort basses.

La racine la plus grosse, la plus uniforme, et qui a moins de petits liens, est toujours la meilleure. C'est pourquoi celle qui est marquée par la lettre *H*. l'emporte sur l'autre. Je ne sais pourquoi les Chinois l'ont nommée *gin-seng* qui veut dire, *représentation de l'homme* : je n'en ai point vu qui en approchât tant soit peu ; et ceux qui la cherchent de profession, m'ont assuré qu'on n'en trouvoit pas plus qui eussent de la ressemblance avec l'homme, qu'on n'en trouve parmi les autres racines qui ont quelquefois par hasard des figures assez bizarres. Les Tartares l'appellent, avec plus de raison, *orhotu*, c'est-à-dire, *la première des plantes*.

Au reste, il n'est pas vrai que cette plante croisse à la Chine, comme le dit le Père Martini, sur le témoignage de quelques livres chinois, qui l'ont fait croître dans la province de Pekin sur les montagnes d'*Yong-pin-fou*. On a pu aisément s'y tromper, parce que c'est là qu'elle arrive, quand on l'apporte de Tartarie à la Chine.

Ceux qui vont chercher cette plante, n'en conservent que la racine, et ils enterrent dans un même endroit tout ce qu'ils en peuvent amasser durant dix ou quinze jours. Ils ont soin de bien laver la racine, et de la nettoyer, en ôtant avec une brosse tout ce qu'elle a de matière étrangère. Ils la trempent ensuite

ensuite un instant dans de l'eau presque bouillante, et la font sécher à la fumée d'une espèce de millet jaune, qui lui communique un peu de sa couleur. Le millet renfermé dans un vase avec un peu d'eau, se cuit à un petit feu : les racines couchées sur de petites traverses de bois au-dessus du vase, se séchent peu à peu sous un linge, ou sous un autre vase qui les couvre. On peut aussi les sécher au soleil, ou même au feu : mais bien qu'elles conservent leur vertu, elles n'ont pas cette couleur que les Chinois aiment. Quand les racines sont sèches, il faut les tenir renfermées dans un lieu qui soit aussi bien sec ; autrement elles seroient en danger de se pourrir, ou d'être rongées des vers.

Je souhaite, mon révérend père, que la description que je viens de faire du *gin-seng*, si estimé dans cet empire, vous fasse plaisir, et à ceux à qui vous en ferez part. Nous sommes sur le point d'aller en Tartarie pour en achever la carte, car nous avons encore le nord-ouest et l'ouest à faire. Je vous enverrai, le plutôt qu'il me sera possible, la carte de la province de Pekin, appelée par le père Martini *Pekeli*, et par les Chinois, *Tcheli* ou bien *Lipafou*. Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec bien du respect, etc.

L E T T R E

Du père d'Entrecolles , missionnaire de la Compagnie de Jésus , au père Procureur des missions de la Chine et des Indes.

A Jao-tcheou , ce 27 août 1712.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

La paix de N. S.

J'AI différé jusqu'ici à vous écrire , dans l'espérance que je recevrais des autres Missionnaires les nouvelles qui regardent leurs missions : mais leurs lettres ne sont point encore arrivées , et la crainte de manquer l'occasion des vaisseaux qui partent , m'oblige de me borner à ce qui concerne l'état présent des deux églises de Jao-tcheou , et de King-te-ching , dont le Seigneur a bien voulu me confier la conduite. Grâce à sa miséricorde , cette chrétienté s'augmente de jour en jour : j'ai conféré cette année le baptême à près de quatre-vingts adultes , dont plusieurs commencent déjà à faire goûter le christianisme en divers endroits. J'espère en baptiser encore un grand nombre dans la route que je dois tenir d'ici à Kieou-Kiang.

La foi de mes néophytes a été éprouvée cette année par une nouvelle persécution , qui leur a été suscitée au sujet du culte des idoles. Quelques-uns d'eux ont été chargés de chaînes , d'autres ont été bâtonnés. Il y en a eu qui ont souffert , avec une fermeté digne des premiers siècles , la perte de leurs biens , et beaucoup d'autres mauvais traitemens , pour avoir embrassé le christianisme , ou contribué

à la conversion de leurs amis. Cependant le nom chrétien n'en a point été déshonoré, et la religion n'a rien perdu de l'estime qu'on avoit pour elle.

J'attribue cette protection particulière de Dieu, à la ferveur et à la piété des nouveaux fidèles. Un Missionnaire que j'ai eu chez moi pendant quelques jours, en a été extrêmement touché : ce ne sont point de simples Chrétiens, me disoit-il, ce sont des modèles de la plus haute vertu. Il est vrai que je trouve en la plupart une délicatesse de conscience, une horreur des moindres fautes, un amour des souffrances, une assiduité à fréquenter les sacremens, une charité pour le prochain, qui me rendent bien légères toutes les peines de ma mission. Il n'y en a guère parmi eux qui ne se prépare à la communion par un jour de jeûne : j'en ai vu qui se dispoient à célébrer la fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge, par huit jours de jeûne, et cela afin d'obtenir par son entremise la grâce de surmonter une passion qui les dominoit.

Je ne pus me rendre que la veille de Noël à mon église de Jao-tcheou. A peine y fus-je arrivé, qu'il me fallut aller chez un Chrétien qui étoit à l'extrémité, et qui depuis quatre jours demandoit sans cesse de mes nouvelles. Ma présence redonna des forces à ce pauvre moribond : il me témoigna sa joie par ses larmes, et par les continuelles actions de grâce qu'il rendoit au Seigneur, de ce qu'il m'avoit fait venir à temps pour l'aider à mourir saintement. Je le confessai ; je lui donnai le viatique et l'extrême-onction ; peu après je fis la recommandation de l'âme, et il expira la nuit suivante. Un des grands obstacles qu'il eut à surmonter pour sa conversion, fut de chasser une concubine qu'il regardoit, selon les lois de l'Empire, comme sa seconde femme. Quoiqu'il n'eût des enfans que de celle-là, il n'hésita pas à la renvoyer,

